



AVENTICVM

UNE CAPITALE ROMAINE



AVENTICVM

UNE CAPITALE ROMAINE

Daniel Castella (éd.)

Pierre Blanc

Matthias Flück

Thomas Hufschmid

Marie-France Meylan Krause

Avenches

2015

Aventicum. Une capitale romaine

Auteurs

Daniel Castella (éd.)
Pierre Blanc
Matthias Flück
Thomas Hufschmid
Marie-France Meylan Krause

Traductions

Catherine Leuzinger-Piccand (textes)
Daniel Castella (légendes)

Mise en page

Daniel Castella

Impression

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Adresse de commande

Association Pro Aventico
CP 237
CH-1580 Avenches
musee.romain@vd.ch
www.aventicum.org

ISBN

978-2-9701023-0-4

© 2015 Association Pro Aventico

Cet ouvrage a bénéficié du soutien
du Fonds du 125^e de l'Association
Pro Aventico, en particulier de
Sandoz - Fondation de Famille et
de Swisslos



Fonds de loterie
Canton de Berne



Sommaire

Avant-propos	4	
La ville romaine	5	
Le cadre géographique et les ressources naturelles	6	
D'Aventicum à Avenches : un peu d'histoire	9	
Des siècles de recherches	15	
Construire Aventicum	25	
Vivre à Aventicum	31	
Le site et ses monuments	37	
L'amphithéâtre	39	
Le quartier religieux occidental	47	
Le sanctuaire du Cigognier	55	
Le théâtre	63	
Le forum et ses abords	69	
Les établissements thermaux	75	
Le mur d'enceinte	83	
L'habitat privé	91	
Les installations artisanales	99	
Les cimetières	105	
L'ensemble cultuel et funéraire d'En Chaplix	109	
Les aménagements portuaires	113	
Les aqueducs	117	
Les moulins hydrauliques	119	
Bibliographie	123	Fig. 1 – Vue aérienne d'Avenches avec,
Crédit des illustrations	126	à l'arrière-plan, le lac de Morat.



Avant-propos

Le livre que vous tenez entre vos mains se veut être tout à la fois un manuel, à feuilleter chez soi, et un guide à emporter lors de votre prochaine escapade à Avenches à la découverte des vestiges de l'ancienne capitale des Helvètes. Il est une invitation à la connaissance de son riche passé puisqu'il englobe non seulement les vestiges visibles mais également les découvertes archéologiques réenfouies ou détruites qui présentent un intérêt historique de premier ordre.

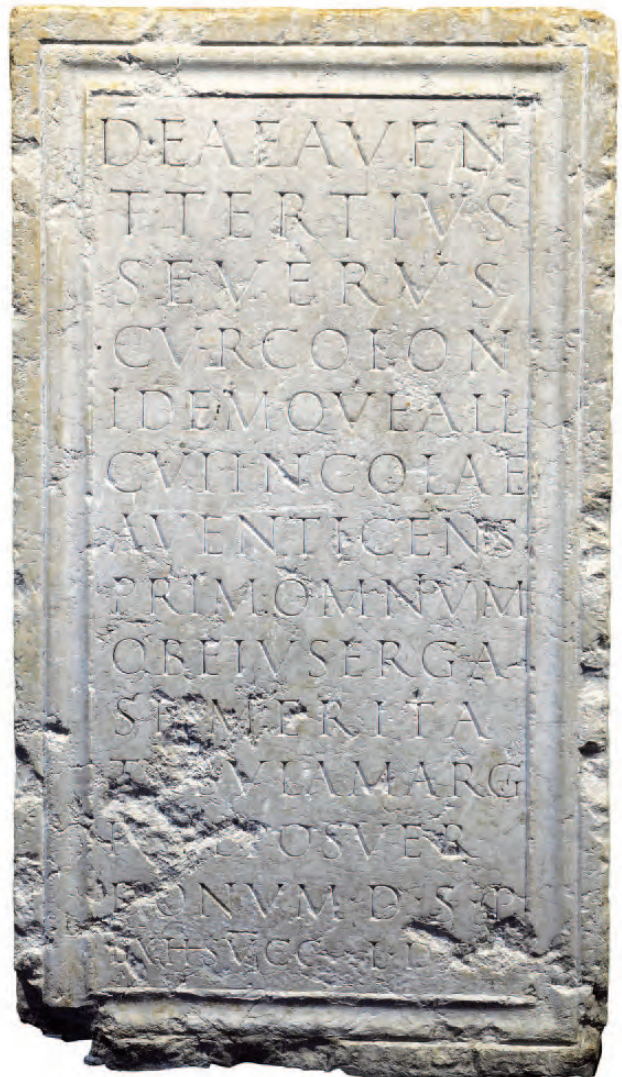
Il est aussi une fenêtre avec vue sur le monde romain, offrant au lecteur la possibilité de s'immerger dans la vie quotidienne, bruyante, vivante et colorée des habitants d'une grande ville romaine grâce à de nombreuses reconstitutions et scènes de vie inédites. Celles-ci font appel aussi bien aux techniques traditionnelles du dessin et de l'aquarelle qu'aux nouvelles technologies telles la peinture et la modélisation numériques. L'utilisation de drones a en outre permis d'obtenir des vues des monuments de grande qualité et sous des angles originaux.

Cet ouvrage remplace le guide de Hans Bögli intitulé « *Aventicum, la ville romaine et le Musée* » paru pour la première fois en 1984 dans la série des « *Guides archéologiques de la Suisse* ». Depuis sa dernière réédition en 1996, revue et augmentée, près de vingt ans se sont écoulés, riches en découvertes issues des nombreuses fouilles préventives qui se sont déroulées sur le site et qui ont radicalement changé notre vision de l'histoire d'Aventicum : ainsi, nous ne doutons plus aujourd'hui que la ville romaine a été précédée d'une occupation celtique, tout comme nous savons qu'elle n'a pas été totalement dévastée par les invasions alamanes du 3^e siècle.

Ce livret n'aurait pu se faire sans le concours de toute une équipe qui met jour après jour ses compétences et son enthousiasme au service du site romain d'Aventicum, œuvrant pour la sauvegarde, la conservation, l'étude et la valorisation de cet héritage patrimonial exceptionnel.

AVENTICVM – Site et Musée romains d'Avenches
Marie-France Meylan Krause, directrice

LA VILLE ROMAINE



Le cadre géographique et les ressources naturelles

Avenches se situe au cœur du Plateau suisse – ou Moyen Pays (*Mittelland*) – entre le massif des Alpes et la chaîne du Jura. Cette région de plaines et de collines, façonnée par les ères glaciaires successives, constitue à la fois un terroir propice à l'implantation humaine et un couloir naturel de circulation du sud-ouest vers le nord-est entre les bassins lémano-rhodanien et rhénan. Dans l'Antiquité, ce territoire était celui des Helvètes, un peuple celtique, dont le chef-lieu fut établi à Avenches peu après la conquête romaine.

La ville s'est implantée dans la région dite des Trois-Lacs, au voisinage immédiat du lac de Morat, relié par un canal naturel à celui de Neuchâtel et, au-delà, à celui de Bienne et au bassin du Rhin par l'Aar. Cet accès aux réseaux navigable et routier justifiait presque à lui seul le choix du site.

La plus grande partie de la ville antique s'est développée dans la plaine, au nord-est de la butte morainique où s'installera plus tard le bourg médiéval et au sommet duquel, à ce jour, aucune trace de constructions d'époque romaine n'a été observée. Entouré du sud au nord-est par les coteaux s'élevant vers le Bois de Châtel et les villages

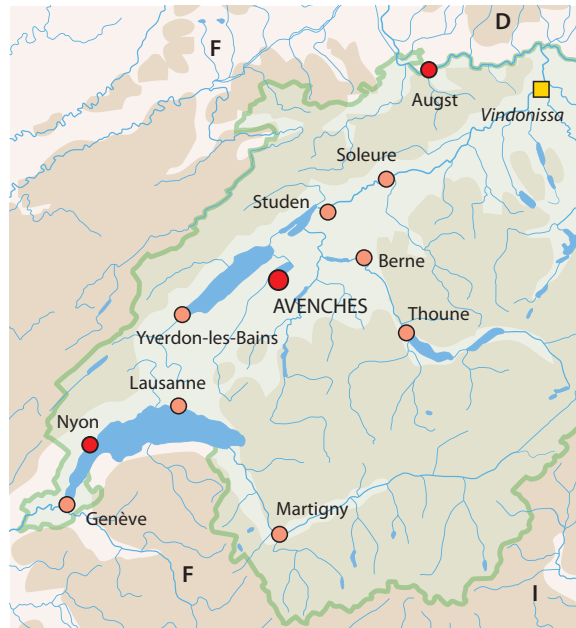


Fig. 2 – Plan de situation d'Avenches et des principales agglomérations antiques de Suisse occidentale.

- colonie
- agglomération secondaire
- camp militaire

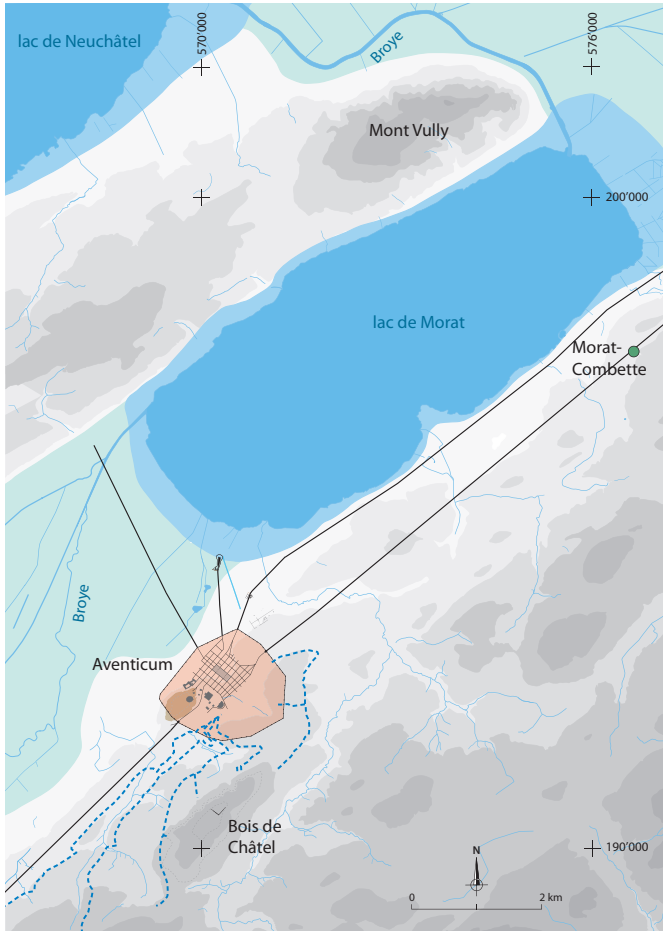


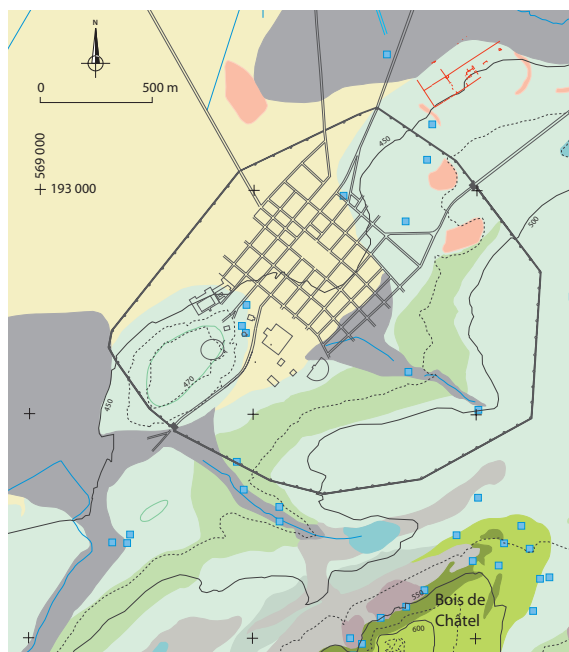
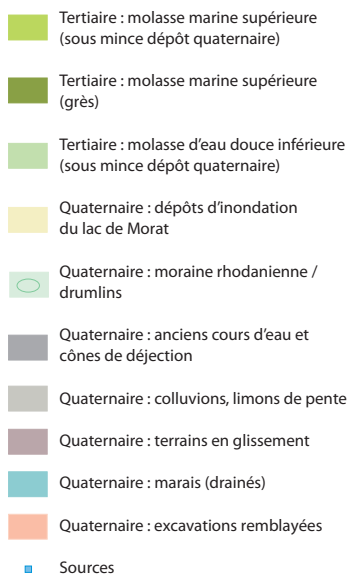
Fig. 3 – Situation de la ville romaine, du lac de Morat, des collines du Bois de Châtel et du Mont Vully et de l'établissement rural de Morat-Combette. Sont également représentés les tracés approximatifs des voies quittant la ville et des aqueducs.

- route
- - - aqueduc
- lac (ép. actuelle)
- lac (ép. romaine)
- marais / zone inondable

actuels de Donatyre et Villarepos, ce terrain plat s'avérait très propice à l'établissement d'une ville à plan en damier et aux rues orthogonales. En dehors des quartiers réguliers, l'occupation s'est aussi développée le long des axes de circulation majeurs, en particulier aux abords de la voie principale sud-ouest/nord-est (*decumanus maximus*).

L'eau potable était disponible sous la forme de sources sur les flancs du Bois de Châtel et sur les coteaux susmentionnés ainsi qu'au pied de la colline. Dans la plaine elle-même, des puits permettaient de capter aisément l'eau souterraine, accessible à faible profondeur. Le développement de la ville – en particulier l'édification de plusieurs établissements thermaux – nécessitera néanmoins un approvisionnement à plus longue distance au moyen d'aqueducs.

Fig. 4 – Le substrat géologique et sédimentaire de la région d'Avenches.



Les aménageurs de la ville se sont heurtés à deux difficultés majeures : l'une d'elles est précisément liée à la faible profondeur des eaux souterraines et à la nature semi-marécageuse et instable de certains terrains, comme par exemple dans le secteur du Cigognier. Ces conditions particulières ont obligé parfois les constructeurs à asseoir les fondations maçonnées des édifices sur des réseaux de pieux enfoncés dans le terrain. L'autre problème résidait dans l'absence de bonnes pierres de construction dans les environs de la ville. Seuls quelques bancs de molasse et de grès étaient en effet exploitables sur les flancs du Bois de Châtel. Cette carence a ainsi rendu nécessaire le transport par voie d'eau d'énormes quantités de pierres extraites de carrières éloignées de plusieurs kilomètres, exploitées notamment sur la rive nord du lac de Neuchâtel. L'argile, indispensable à l'activité des tuiliers et des potiers, était par contre disponible sur place en abondance, de même sans doute que le bois.

Si la large vallée de la basse Broye, régulièrement inondée, était peu propice à l'agriculture, les productions des campagnes vallonnées dominant la plaine et le lac de Morat, assurées par de grands domaines fonciers tels que la *villa* de Morat-Combette, ont sans doute largement contribué à approvisionner les milliers d'habitants de la capitale.

D'Aventicum à Avenches : un peu d'histoire

Pendant longtemps, on a pensé que la ville d'Aventicum avait été fondée *ex nihilo* peu après l'intégration, vers 15 av. J.-C., du territoire des Helvètes dans l'Empire romain. Quelques décennies auparavant, en 58 av. J.-C., ce peuple celtique qui occupait la plus grande partie du Plateau suisse avait tenté en vain d'émigrer vers l'ouest de la Gaule et avait été contraint par Jules César de rebrousser chemin près de Bibracte (Saône-et-Loire).

On connaît encore mal l'occupation du territoire durant la période celtique. Une place forte (lat. *oppidum*), antérieure à la Guerre des Gaules, est attestée sur le Mont Vully à quelques kilomètres au nord-est d'Avenches. On peut y voir aujourd'hui un tronçon reconstitué de son impressionnant rempart de pierres et de bois (fig. 5). Sur la base d'une série de trouvailles monétaires, on a également proposé de placer sur la colline du Bois de Châtel, juste au sud de la ville, un établissement des Helvètes postérieur à leur retour d'exode. Seules des fouilles sur cette éminence pourraient permettre de déterminer si se trouvait là un véritable habitat ou un simple refuge.

Plusieurs découvertes récentes montrent toutefois que la plaine où s'établira la ville romaine est loin d'être vierge de tout vestige de la période celtique. Plusieurs sépultures

Fig. 5 – Restitution d'un tronçon du rempart de l'*oppidum* celtique du Mont Vully.





Fig. 6 – Statue en marbre d'Agrippine Majeure, femme de Germanicus et mère de l'empereur Caligula, appartenant à un groupe statuaire de la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. ornant le forum de la ville. En gris, les fragments conservés. Hauteur restituée 2,75 m.

et des structures d'habitat, datées entre la fin du 2^e et la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. ont en effet été mises au jour, en particulier de part et d'autre de la porte de l'Ouest (Sur Fourches, route du Faubourg) et dans le futur quartier religieux occidental. La nature et l'importance de cette occupation, qui se développe apparemment le long d'un axe pré-romain sud-ouest/nord-est correspondant à la future voie principale de la ville romaine (*decumanus maximus*), restent néanmoins encore mal définies. Par contre, aucune trace d'occupation pré-romaine n'a à ce jour été signalée sur la colline même du bourg médiéval.

La naissance de la ville

Dès sa fondation sans doute, Aventicum est la capitale de la « cité » des Helvètes, c'est-à-dire le chef-lieu de leur territoire placé sous administration romaine. Cette « cité » est elle-même rattachée dans un premier temps à la vaste province de Gaule Belgique, puis, vers 85 apr. J.-C., à la nouvelle province de Germanie Supérieure.

En l'état des connaissances, la mise en place du plan régulateur de la ville, découpé en quartiers rectangulaires (*insulae*) par un réseau de rues orthogonal, s'opère peu avant le début de notre ère. La dendrochronologie situe par ailleurs en 6/7 apr. J.-C. les plus anciennes maisons précisément datées (*insula* 20). À peu près à la même date, le port d'Aventicum, indispensable pour l'acheminement des matériaux de construction, est aménagé sur la rive du lac de Morat.

L'essor de la ville dans les premières années du 1^{er} siècle de notre ère est très rapide. Sous le règne de l'empereur Tibère (14-37 apr. J.-C.), de nombreux quartiers sont déjà densément occupés par des habitations en matériaux légers (terre et bois) et les premiers bâtiments publics sont construits en dur, tels le forum, qui constitue le centre administratif et religieux de la nouvelle capitale, ou encore l'énigmatique édifice à piscine de la *insula* 19. À cette époque, la ville porte peut-être le nom de Forum Tiberii cité au 2^e siècle par le géographe Ptolémée.

Même après la Conquête, les autorités et les notables de la ville nouvelle appartiennent toujours aux familles de l'aristocratie indigène, inféodées au pouvoir impérial. En témoignent notamment les deux imposants monuments funéraires d'En Chaplix, édifiés vers 28 et 40/45 apr. J.-C. L'architecture et le décor sculpté de ces mausolées, tout comme le mobilier associé aux funérailles des personnages ainsi honorés, témoignent d'une prospérité ostentatoire et d'un attrait affirmé pour la culture gréco-romaine.



Fig. 7 – Inscription funéraire en marbre de Pompeia Gemella, probable nourrice de l'empereur Titus qui régna entre 79 et 81 apr. J.-C. La pierre a été mise au jour à la fin du 19^e siècle dans le cimetière de la porte de l'Ouest. Hauteur 29 cm.

Le développement urbanistique de la ville se poursuit au milieu du 1^{er} siècle, qui voit la construction du premier établissement thermal (*insula* 23) et de temples maçonnés dans le quartier religieux occidental (temple rond, temple de Derrière la Tour).

Les faveurs de l'Empereur

Les années 68-69 apr. J.-C. marquent un tournant important dans l'histoire d'Avenches. Durant cette période de troubles et de guerre civile, qui voit se succéder quatre empereurs, les Helvètes refusent de se rallier à Vitellius, l'un des prétendants au pouvoir suprême : l'armée du Rhin leur inflige alors une lourde défaite et leur capitale, aux dires de l'historien Tacite, échappe de peu à la destruction. Peu après sa prise de pouvoir en 69, l'empereur Vespasien, qui entretient des relations particulières avec Avenches, où son père et son fils Titus ont vécu (fig. 7), octroie le statut privilégié de colonie latine à la ville, qui se nomme désormais Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata. À cette date (71 apr. J.-C.) démarre le chantier de construction du mur d'enceinte de la ville, auquel contribuent sans doute des détachements de légionnaires (fig. 8) et qui marque son nouveau statut.

Une ville florissante

Dès cette époque et durant plusieurs décennies, la ville se développe de façon spectaculaire : les édifices publics se multiplient, tels les thermes de l'*insula* 29 (En Perruet), le temple de la Grange des Dimes, le grand ensemble architectural réunissant le théâtre et le sanctuaire du Cigognier ou encore l'amphithéâtre. Dans les quartiers d'habitat, l'usage de la maçonnerie se généralise et de belles demeures inspirées de modèles méditerranéens font leur apparition, témoignant de la prospérité de leurs propriétaires. Cet « âge

Fig. 8 – La découverte en septembre 2012 de deux stèles funéraires de soldats près de la porte de l'Ouest a relancé le débat sur le rôle de l'armée dans le développement urbain et monumental de la ville. Les deux légionnaires, morts à Avenches au début des années 70 du 1^{er} siècle apr. J.-C., ont selon toute vraisemblance appartenu à un détachement chargé de participer à des travaux de construction tels que l'érection du mur d'enceinte. Hauteur 144 cm.



d'or» semble se poursuivre jusque dans la première moitié du 3^e siècle, comme l'attestent notamment les mosaïques ornant plusieurs demeures de cette période. La plus vaste de ces résidences, le palais de Derrière la Tour, est précisément agrandie et embellie au début de ce siècle. Le nombre d'habitants à l'apogée de la ville est évalué à près de 20'000.

Un déclin brutal ou progressif ?

Peu après le milieu du 3^e siècle, s'ouvre une période de troubles, où se conjuguent instabilité politique, crises économiques et incursions répétées de peuples « barbares » plus ou moins belliqueux. On a longtemps entretenu l'idée qu'Aventicum avait été mise à feu et à sang par les envahisseurs alamans vers 275 et qu'elle ne s'en était pas relevée. Si elle ne permet pas de confirmer la réalité d'un destin si brutal, l'archéologie peine encore à reconstituer de façon précise les étapes de l'indiscutable déclin de la ville.

Les fouilles réalisées au théâtre et dans ses environs ont révélé que cet édifice avait été ceint d'un fossé défensif à la fin du 3^e siècle et ainsi transformé sans doute en refuge fortifié. D'autre part, elles ont permis d'y mettre en évidence

Fig. 9 – L'une des découvertes les plus intéressantes touchant le Bas-Empire est peut-être aussi le plus ancien témoignage du christianisme à Avenches. Il s'agit de la sépulture à inhumation d'une jeune femme mise au jour en 1872 au-delà de la porte de l'Ouest. Daté du 4^e siècle apr. J.-C., le riche mobilier de cette tombe comprend deux gobelets en verre portant les inscriptions «VIVAS IN DEO» («Puisses-tu vivre en Dieu») et «(PIE) ZE(S)S» («Bois afin de vivre»).



une occupation continue jusqu'au milieu du 4^e siècle, caractérisée par diverses installations artisanales et par des activités de récupération de matériaux typiques du Bas-Empire.

Quoi qu'il en soit, au milieu du 4^e siècle, le délabrement d'Avenches est bien réel, si l'on en croit l'historien Ammien Marcellin qui la décrit comme « *une ville abandonnée sans doute, mais jadis fort illustre, comme l'attestent aujourd'hui ses édifices à demi ruinés* ». Elle continue néanmoins à exister, sous une forme encore difficile à appréhender, et conserve une importance suffisante pour devenir siège épiscopal au début du 6^e siècle. Marius (Saint Maire), auteur d'une Chronique historique, fut le dernier évêque d'Avenches à la fin de ce siècle.

Des données importantes sur l'histoire d'Avenches au Bas-Empire dorment sans doute encore dans quelque quartier non exploré et probablement aussi sur la colline du Bois de Châtel, où une fortification imposante, connue depuis plus d'un siècle mais non précisément datée, a pu servir de refuge pour les habitants de la région.

Du Moyen Âge à nos jours

Les vestiges du haut Moyen Âge, c'est-à-dire de la seconde moitié du premier millénaire, sont encore rares à Avenches et l'existence même d'une véritable agglomération reste à démontrer. Quelques témoins sont signalés çà et là, en particulier dans le secteur du théâtre et au sud-ouest de la colline, au lieu-dit En Saint-Martin, où une église paroissiale, malheureusement difficile à dater, a été mise au jour.

Ce n'est toutefois qu'après l'an mille que la ville d'Avenches, toujours sous la férule de l'évêché de Lausanne, est à nouveau « visible ». Au 11^e siècle, la tour de défense, qui abrite aujourd'hui le Musée romain, est édifiée par l'évêque Borcard d'Oltigen au-dessus de l'entrée ouest de l'amphithéâtre (fig. 10). À cette époque, on suppose l'existence d'un village (« Vieux Bourg »), sur le flanc de la colline, au sud de l'amphithéâtre. Deux petits cimetières contemporains sont connus, l'un dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes et l'autre non loin de la porte de l'Ouest (Sur Fourches). Sur la butte elle-même, c'est d'abord un petit prieuré bénédictin qui s'installe vers 1134, autour de l'emplacement de l'église Sainte-Marie-Madeleine. Mais la véritable « renaissance » d'Avenches ne survient que vers le milieu du 13^e siècle, avec la création de la ville neuve sur la colline, qui constitue le noyau originel de l'Avenches moderne. Ce n'est que dans la seconde moitié du 20^e siècle que l'agglomération commencera véritablement à s'étendre et à recouvrir plusieurs quartiers de la ville romaine, à l'ouest

Fig. 10 – La tour du 11^e siècle surmontant l'entrée principale des arènes a été surélevée au milieu du 13^e siècle et a connu des transformations majeures dans sa partie supérieure au 15^e siècle. Après avoir rempli diverses fonctions (tour de garde, grenier et même prison), elle abrite depuis 1838 le Musée romain. À l'arrière-plan à droite, le château édifié au 14^e siècle, agrandi et réaménagé au 16^e siècle par les baillis bernois.





Fig. 11 – «La ville d'Aventicum ou Wiflisburg en Suisse». Gravure de Matthäus Merian l'Ancien (1642).

de la route de Berne. Auparavant, les ruines antiques avaient, durant des siècles, servi de carrières de pierres à des générations de constructeurs. La ville d'Avenches, dont la population a plus que doublé en un demi-siècle, compte aujourd'hui près de 4'000 habitants.

Fig. 12 – Avenches aujourd'hui.



Des siècles de recherches

Du 15^e au 17^e siècle :

Aventicum intéresse les érudits et les collectionneurs

Les principaux monuments d'Avenches, tels la colonne du Cigognier et le mur d'enceinte, ont de tout temps suscité intérêt et admiration. C'est le cas par exemple de l'évêque de Lausanne, Aymon de Montfaucon, qui fait halte à Avenches en 1494 :

« Le seigneur évêque partit de Fribourg le 5 décembre et vint dans sa ville d'Avenches. Il y séjourna quelque temps en écoutant les procès de ses sujets, qu'il apaisa du mieux qu'il put, et en visitant les monuments anciens de l'endroit qui sont presque une merveille. »

À partir du 16^e siècle, d'illustres voyageurs de passage à Avenches y recenseront diverses inscriptions. Parmi eux, Henricus Loriti, appelé Glarean (1488-1563), poète, musicien et professeur de latin, qui se rend à Avenches en 1515 :

*« Voyez ces larges remparts, non pas ceux
Du petit bourg rond, mais ceux qui le ceignent au loin.
De la race d'Avenches s'écroule la dernière puissance ;
Elle fut dans les temps anciens la capitale de l'Helvétie. »*

Aegidius Tschudi (fig. 13), homme politique et lettré autodidacte, considéré comme le premier historien de la Confédération, effectue en 1536 un voyage dans le sud de la France. Il passe par Avenches et recopie lui aussi maintes inscriptions.



Fig. 13 – Aegidius Tschudi, homme politique, diplomate, géographe et historien (1505-1572).

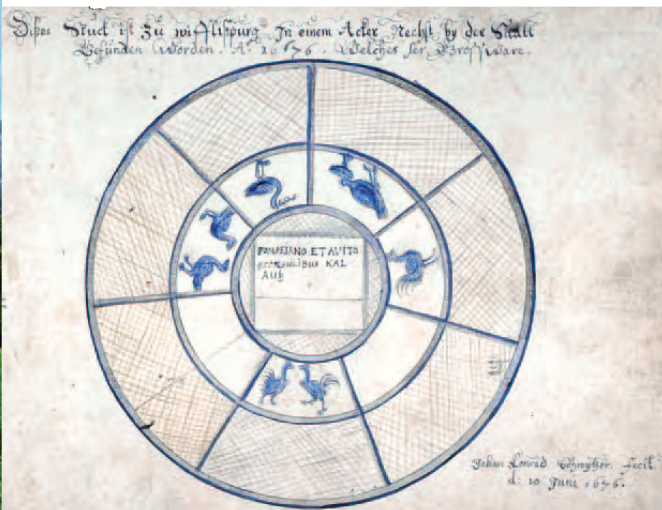


Fig. 14 – Dessin de la mosaïque dite « des Consuls » par Johan Conrad Schwyter, daté du 10 juin 1676. Aujourd'hui perdu, le pavement comportait en son centre une inscription qui mentionne une date : les calendes d'août du consulat de Pompeius et d'Avitus, soit le 1^{er} août 209 apr. J.-C.

Johannes Stumpf, chroniqueur zurichois et épigraphiste passionné, publie en 1548 une chronique dont une page est consacrée à Wiflisburg/Avenches.

Le savant zurichois Johann Jacob Wagner est quant à lui préoccupé par la destruction des vestiges d'Aventicum. Dans «*Mercurius Helveticus*» (1684), on peut lire à propos de la mosaïque de la Maladaire ou mosaïque des Consuls découverte en 1676 et détruite moins de trois ans plus tard par des chercheurs de trésors (fig. 14) :

«*Sic omnia verti cernimus...*»

«*Ainsi constatons-nous que tout passe...*»

Le 18^e siècle : prémices de la recherche scientifique

Fig. 15 – Plan de la ville d'Avenches réalisé par Johan Caspar Hagenbuch en 1731 lors d'un voyage de trente jours à travers la Suisse. Il s'agit du plus ancien relevé comportant la mention de vestiges archéologiques. On y voit en particulier le mur d'enceinte et la colonne du Cigognier.

La fascination pour le passé romain prend toute son ampleur au 18^e siècle notamment grâce aux découvertes d'Herculanum et de Pompéi. C'est véritablement le début d'une nouvelle archéologie, plus axée sur la valeur scientifique des objets découverts, qui aura aussi des répercussions sur le site d'Aventicum. Le Pays de Vaud, alors sous domination bernoise, voit Leurs Excellences s'intéresser peu



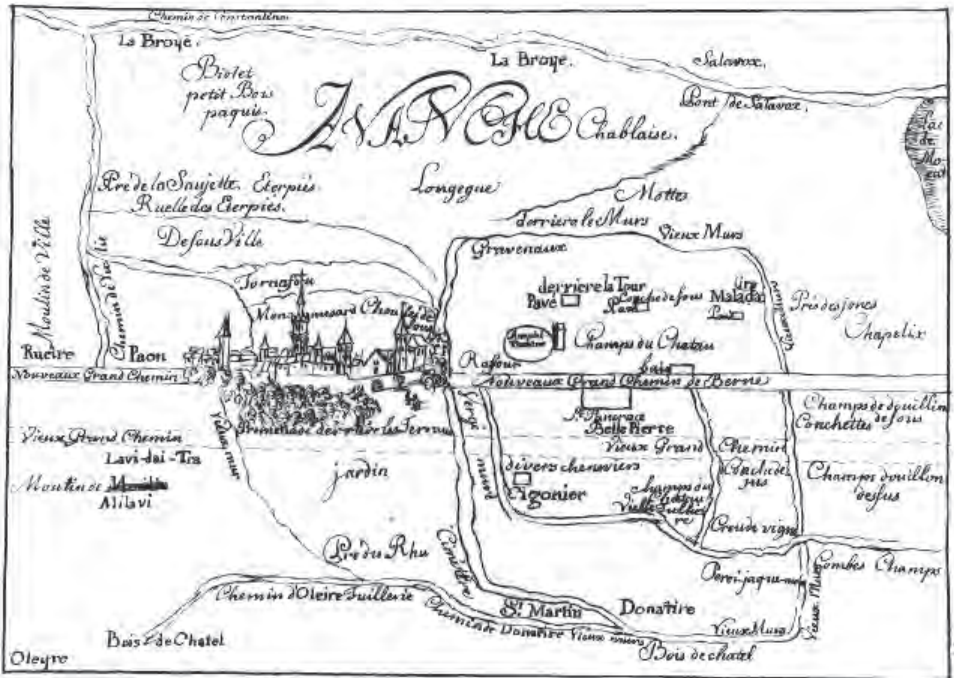


Fig. 16 – Plan-vue de la ville d'Avenches par Samuel Schmidt de Rossens en 1749.

à peu à son glorieux passé. Les trouvailles romaines, qui jusqu'ici finissaient le plus souvent chez les collectionneurs et les érudits, commencent à être considérées comme des témoins du passé capables d'enrichir la connaissance.

En 1709, le père jésuite Pierre Joseph Dunod affirme dans son traité « *La découverte entière de la ville d'Antre en Franche-Comté* » que la ville romaine d'Aventicum se trouve à Antre en France et non à Avenches en Suisse, suite à la découverte de vestiges romains près du lac du même nom. Il s'ensuit une polémique acerbe sous forme de lettres et de dissertations entre savants. L'hypothèse du jésuite est définitivement démentie par Marquart Wild, alors bibliothécaire de la ville de Berne, qui publie en 1710 un ouvrage fondamental intitulé « *Apologie Pour la vieille Cité d'Avenche...* », dans lequel il récapitule les connaissances acquises sur le site d'Aventicum, procédant à un inventaire sommaire des vestiges reconnus aux alentours du bourg.

On doit à Johann Caspar Hagenbuch, théologien zurichois, passionné par les sciences de l'Antiquité et épigraphiste de renom, l'un des plus anciens relevés d'Aventicum comportant la mention de vestiges archéologiques (fig. 15).

En 1747, le gouvernement bernois charge le commissaire-géographe David Fornerod d'exécuter un plan détaillé



Fig. 17 – Représentation fantaisiste d'un monument antique à partir de la colonne du sanctuaire du Cigognier par Erasmus Ritter (1786-1790).

Fig. 18 – François-Rodolphe de Dompierre (1775-1844), premier conservateur du Musée romain d'Avenches.



de la ville d'Avenches situant les vestiges romains connus à cette époque.

Samuel Schmidt, professeur au gymnase de Berne, sera sur place en 1749 pour documenter les fouilles réalisées dans le cadre des travaux occasionnés par la construction du Nouveau chemin royal reliant Berne à Lausanne, durant lesquels sera mise à mal toute la partie sud de l'amphithéâtre (fig. 16).

En 1783, l'architecte bernois Erasmus Ritter est envoyé à Avenches afin de recenser les antiquités du lieu encore visibles. Il exécutera dès 1786 différentes fouilles et tentera de restituer certains monuments (fig. 17). Il se liera d'amitié avec Lord Spencer Compton, comte de Northampton, établi à Avenches avec sa famille à partir de 1780. Cet aristocrate anglais entreprendra des recherches archéologiques méthodiques documentées par le peintre fribourgeois Joseph-Emmanuel Curty. Le « *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse* » (1788) de Ritter peut être considéré comme le premier travail scientifique sur Aventicum.

Le 19^e siècle :

premières lois patrimoniales et premiers musées

Jusqu'à l'entrée en vigueur, en 1898, de la loi cantonale sur « la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique » et du Code civil suisse en 1912 qui déclare propriété d'État tout objet archéologique trouvé sur le sol cantonal, ces derniers appartenaient aux propriétaires des terrains desquels ils étaient exhumés. Nombre d'entre eux ont alors été vendus aux plus offrants et disséminés dans des collections privées, en Suisse ou à l'étranger. Racheter les objets dispersés et les rassembler dans un même lieu, les présenter au public, les inventorier et les étudier, furent parmi les premières préoccupations des deux conservateurs des Antiquités du Canton de Vaud nommés en juin 1822 par le Conseil d'État, François-Rodolphe de Dompierre (fig. 18), lieutenant-colonel à Payerne, pour le nord du canton et Louis Reynier, intendant des Postes à Lausanne, pour le sud.

En 1824, le Musée d'Avenches est créé (fig. 19). Tout d'abord communal, il deviendra cantonal à partir de 1838 et sera installé dans la tour dominant l'amphithéâtre.

Tout comme son prédécesseur, Emmanuel D'Oleyres, conservateur de 1844 à 1852, voyer du district d'Avenches et Inspecteur des Ponts et Chaussées, déplorera les fouilles sauvages menées un peu partout sur le site par les propriétaires des terrains mais également par la commune qui organise en hiver 1846-1847 un chantier occupant

des chômeurs, entraînant notamment la démolition d'importantes parties du théâtre romain.

En 1852, Frédéric Troyon, nommé Conservateur du Musée cantonal d'antiquités à Lausanne, vient à Avenches pour y réaliser l'inventaire des collections du Musée d'Avenches : 884 objets sont alors catalogués. Auguste Caspari, pharmacien, reprend l'inventaire de 1862 à 1888. Il saura habilement négocier avec les propriétaires fonciers l'achat de trouvailles pour le compte du Musée. Grâce à son engagement, les collections passent de 884 à plus de 2'000 objets, sans compter les monnaies.

Entre 1867 et 1870, paraissent dans les « *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich* », cinq fascicules portant le nom de « *Aventicum Helvetiorum* », rédigés par Conrad Bursian qui y publie l'essentiel du mobilier archéologique connu à l'époque (fig. 20).

*Aventicum sauvée de la destruction
grâce à l'Association Pro Aventico*

Malgré la présence de conservateurs à Avenches, l'État de Vaud ne parvient pas à assurer la protection des vestiges romains : le site est toujours l'objet de fouilles sauvages et le mobilier qui en est issu continue d'être dispersé.



Fig. 19 – Le Cercle Vespasien, premier musée communal (1824-1825), qui deviendra ensuite le Casino, avec sa façade inspirée d'un temple romain.

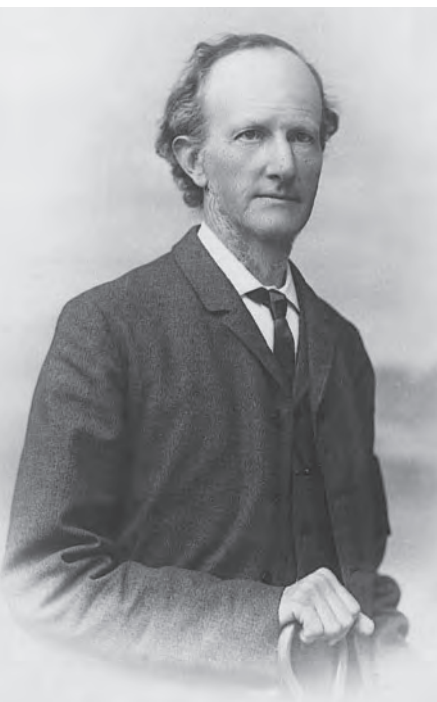


Fig. 20 – Diverses têtes sculptées du Musée romain d'Avenches réunies sur une planche de l'ouvrage de Conrad Bursian, « *Aventicum Helvetiorum* », paru entre 1867 et 1870.

Fig. 21 – Le relief à la Louve est l’une des pièces emblématiques du Musée romain d’Avenches. Mis au jour en 1862 dans le palais de Derrière la Tour, ce bloc de calcaire n’intégra les collections qu’en 1896 après bien des péripéties. Longueur 109 cm.



Fig. 22 – Eugène Secretan (1839-1919), l’un des fondateurs de l’Association Pro Aventico.



D’éminentes personnalités déplorent ce pillage ainsi que l’absence de fouilles systématiques ; elles sollicitent les pouvoirs publics pour que des fonds réguliers soient alloués aux recherches archéologiques, mais en vain. La seule voie qui s’offre alors est de susciter l’intérêt d’un large public réuni au sein d’une association pour la sauvegarde des vestiges d’Aventicum. Le 3 septembre 1885, l’Association Pro Aventico est créée, sous le patronage de la Société d’histoire de la Suisse romande, grâce à laquelle des vestiges de l’antique capitale demeurent encore visibles aujourd’hui. Des fouilles systématiques sont alors pratiquées, certains terrains abritant des vestiges menacés ainsi que des monuments sont rachetés, les sauvant d’une destruction irrémédiable. Le premier « *Bulletin de l’Association Pro Aventico* » voit le jour en 1887 : y sont relatées les observations faites sur le terrain, fruit des nombreuses fouilles « inofficielles » échappant à tout contrôle. Des milliers de pierres prélevées sur les monuments antiques continuent par ailleurs d’être vendues comme matériaux de construction.

Louis Martin, professeur au collège d’Avenches, succède à Auguste Caspari en 1888. Il étudie de manière systématique les collections du Musée, encore peu connues du public. On lui doit les premiers catalogues raisonnés, celui des bronzes en 1890, puis, l’année suivante, ceux des marbres et des mosaïques. Mais son travail le plus considérable reste le catalogue du Médailler, constitué de plus de 1’100 pièces de monnaies.

L’un des principaux objectifs du pasteur François Jomini, conservateur de 1900 à 1913, est l’enrichissement des collections. Pour cela il n’hésite pas à racheter des objets à ses frais et à en faire don ensuite au Musée. À partir des années vingt, la situation financière devient plus difficile. Ainsi, Ernest Grau, son successeur, professeur au collège d’Avenches, devra se contenter de gérer le Musée jusqu’en 1937.



Le 20^e siècle : Aventicum se dévoile

Durant la première moitié du 20^e siècle, la situation internationale ne favorise guère les recherches ni la publication des résultats. Malgré cela, des fouilles systématiques sont entreprises dès 1938 sous l'impulsion de Louis Bosset (fig. 24), archéologue cantonal, et Jules Bourquin, nouveau conservateur et professeur au collège d'Avenches. Ce sont tout d'abord des chômeurs lausannois, relayés par des soldats français internés en Suisse, puis par des travailleurs financés par le mécène Maurice Burrus qui exécutent ces travaux sur le terrain. Le théâtre, l'amphithéâtre sont ainsi explorés, de même que le sanctuaire du Cigognier qui livrera, en 1939, le fameux buste en or de l'empereur Marc Aurèle (fig. 23).

La seconde moitié du 20^e siècle est marquée par d'importantes transformations au Musée. Un bureau et un dépôt sont installés dans les combles de la tour médiévale, tandis que les salles des 1^{er} et 2^e étages sont rénovées ; la muséographie est l'œuvre de Victorine von Gonzenbach, sous la direction de l'architecte Pierre de Sybourg, conservateur de 1951 à 1960. Le grand chantier de ces années-là sera la fouille des thermes de Perruet (fig. 25).

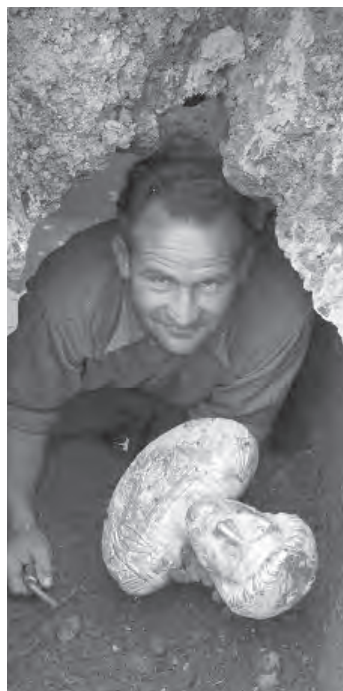


Fig. 23 – 19 avril 1939 : découverte du buste en or de Marc Aurèle au fond d'une canalisation lors de la fouille du sanctuaire du Cigognier par des chômeurs lausannois.

Fig. 24 – Louis Bosset (1880-1950), architecte et archéologue cantonal vaudois de 1934 à 1950.



Fig. 25 – Fouilles de l'établissement thermal de Perruet (*insula 29*) en 1953. Les vestiges mis au jour ont été sauvegardés et sont encore visibles sous un abri à l'est de la route de Berne.

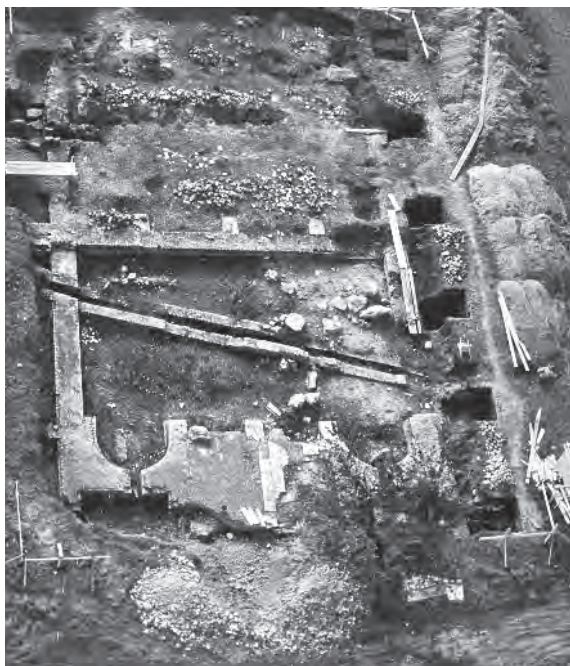


Fig. 26 – Hans Bögli découvrant une statuette en bronze de Bacchus tout juste sortie de terre (1966).



Dès le début des années 1960, suite à la création par la commune d'Avenches d'une zone industrielle dans l'emprise de la ville antique, on observe une augmentation spectaculaire des fonds du Musée. Des fouilles d'urgence sont menées par Georg Theodor Schwarz, reprises dès 1964 par la Fondation Pro Aventico nouvellement créée pour assurer un suivi systématique des recherches. Chaque année entre 5'000 et 15'000 nouveaux objets sont enregistrés.

Dès 1965, Hans Bögli (fig. 26) sera le premier conservateur professionnel nommé par l'État de Vaud à la direction du Musée romain.

Des mesures légales décisives pour la protection d'Aventicum

En 1969, une nouvelle loi vaudoise voit le jour, consacrée à la protection de la nature, des monuments et des sites, qui réunit sous le même toit l'archéologie, la conservation des monuments historiques et la protection de la nature. Cette loi introduit des mesures qui permettent une protection préventive du patrimoine (inventaire de monuments dignes d'être sauvegardés, définition de régions archéologiques dans lesquelles des autorisations spéciales sont nécessaires pour les travaux portant atteinte au sous-sol).

Le 4 décembre 1987, un arrêté de classement est adopté, qui définit de manière détaillée la protection des divers secteurs et monuments d'Aventicum ainsi que la procédure à observer en matière de fouilles de sauvetage. Le cœur de la ville romaine et les quartiers avoisinants constituent désormais une réserve archéologique inconstructible.

L'État de Vaud mène depuis de nombreuses années une politique d'acquisition de parcelles situées en périmètre classé en vue de leur mise à disposition pour d'éventuelles fouilles et/ou de la valorisation des vestiges qui s'y trouvent.

De nombreux objets sont venus enrichir les collections suite aux fouilles engendrées par la construction de l'autoroute A1 à la fin des années 1980 (fig. 27) et par un important développement immobilier caractérisant les années 1990. Les collections comptent aujourd'hui plusieurs centaines de milliers d'objets et ne cessent de s'accroître au gré des fouilles préventives menées tout au long de l'année sur le site.

Les résultats des recherches paraissent chaque année dans le « *Bulletin de l'Association Pro Aventico* » ; la série « *Aventicum* » des « *Cahiers d'archéologie romande* » réunit des monographies, de même que les « *Documents du Musée* » qui incluent également des catalogues d'expositions thématiques.

La Fondation Pro Aventico

En 1964, suite à la création par la commune d'Avenches d'une zone industrielle à l'emplacement d'une partie de la ville antique, menaçant gravement le site, l'Association Pro Aventico décide de créer la Fondation Pro Aventico, dont la mission est la sauvegarde, l'étude, la conservation et la mise en valeur du site d'Aventicum, en collaboration avec les services compétents de l'État de Vaud, particulièrement le Musée romain d'Avenches. Subventionnée par le Canton et la Confédération, la Fondation Pro Aventico peut désormais accomplir ses missions avec une équipe de professionnels. Elle sera dissoute en 2014 suite à la décision du Canton de Vaud de reprendre ses tâches et d'internaliser l'ensemble des collaborateurs. L'avenir d'Aventicum est désormais assuré grâce à un engagement accru de l'État.



Fig. 27 – Prélèvement d'un groupe sculpté (Triton et Néréide) sur le chantier des monuments funéraires d'En Chaplix (1989).

Fig. 28 – Chantier de fouilles dans les quartiers sud-ouest (route du Faubourg), au pied de la ville médiévale (2014).



Construire Aventicum

Un réseau de rues en damier

La ville d'Aventicum a été établie dans une zone de plaine suffisamment vaste pour permettre la mise en œuvre d'un modèle d'urbanisme largement répandu dans les provinces romaines (fig. 29). Celui-ci repose sur l'établissement préalable d'un réseau orthogonal de rues, larges ici d'environ 6 m, subdivisant le territoire urbain en îlots – ou *insulae* – de dimensions constantes. De forme rectangulaire, les quartiers d'Aventicum mesurent environ 110 x 75 m, ce qui correspond à une superficie, portiques de rue compris, de plus de 8'000 m².

Cette trame urbaine s'articule sur les deux principales rues de la ville, le *decumanus* et le *cardo maximus*, dont le point d'intersection détermine l'emplacement du forum. Cette chaussée large d'environ 9 m semble avoir partiellement repris le tracé d'un axe de communication traversant cette région à l'époque celtique. Perpendiculaire à cette voie, le *cardo maximus* détermine quant à lui l'axe longitudinal du forum au nord duquel il subdivise trois îlots d'habitat en demi-quartiers, pour se prolonger ensuite en direction du Vully.

Fig. 29 – Aventicum vers 180 apr. J.-C.



Fig. 30 – Rue séparant les *insulae* 13 et 19. La chaussée de gravier (1) est bordée d'un caniveau (2) et d'un portique (3) dont les colonnes reposaient sur des bases de grès (4).



On peut estimer la longueur totale du réseau de rues d'Aventicum à environ 14 km. Celles-ci n'étaient pas couvertes de dalles mais constituées de strates de gravier et de galets régulièrement entretenues (fig. 30). Leur surface était légèrement bombée de manière à évacuer les eaux de pluie sur les bas-côtés de la chaussée où couraient des fossés latéraux à ciel ouvert ou parfois canalisés. Des collecteurs maçonnés plus importants évacuaient l'ensemble des eaux claires et usées en dehors des zones habitées, dans la partie basse du site.

Étendue et organisation du territoire urbain

Le plan en damier adopté initialement restera inchangé dans ses grandes lignes, malgré l'adjonction par la suite de quelques quartiers au sud de la ville et l'extension progressive du tissu urbain le long des principaux axes de circulation desservant le site. Les limites de la ville avant la construction du mur d'enceinte ne sont toutefois pas clairement définies. Avec l'édification de la muraille, dès 71/72 apr. J.-C., le territoire *intra muros* de la nouvelle colonie atteint 230 hectares, dont un peu plus de la moitié, soit environ 140 hectares, consistait en zones non bâties, boisées et/ou cultivées, s'étendant essentiellement sur les coteaux méridionaux (fig. 31).

En contrebas de la colline d'Avenches, sur laquelle aucune trace d'occupation romaine n'a été formellement relevée à ce jour, les aires sacrées des sanctuaires se développaient sur près de 20 hectares. Leur emplacement a été dicté, du moins pour certains d'entre eux, par des éléments funéraires et/ou sacrés plus anciens.

Les quelque 70 hectares restants, soit le tiers de la surface totale du territoire urbain, se partageaient entre quartiers réguliers d'habitat (42 hectares) et secteurs réservés à des activités secondaires. Les artisanats susceptibles de provoquer des incendies ou des odeurs désagréables étaient systématiquement relégués en périphérie de la ville où ils se sont déplacés au fil du temps en fonction du développement des zones habitées.

Au sein des quartiers réguliers, la part strictement dévolue aux maisons d'habitation était sans doute très variable d'une *insula* à l'autre. On y trouvait également des cours intérieures, équipées de puits, où s'effectuaient diverses tâches domestiques. S'y ajoutaient parfois des boutiques ouvertes sur la rue ainsi que de petits ateliers où l'on pratiquait des artisanats nécessitant peu d'infrastructures (travail de l'os, du textile ou du cuir, petite métallurgie). Fixée lors de la phase originelle d'arpentage de la ville, la subdivision en plusieurs parcelles de ces quartiers n'a que peu évolué au cours du temps malgré les nombreuses reconstructions et transformations dont les maisons d'habitation ont sans cesse fait l'objet.

Quand l'identité d'une ville s'exprime à travers ses bâtiments publics

La monumentalisation de l'équipement urbain d'Aventicum relève d'un processus soumis à de nombreux facteurs d'ordre historique et économique. À l'époque déjà, la construction d'édifices prestigieux englobait

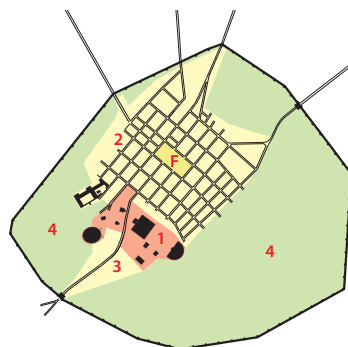


Fig. 31 – Plan schématique illustrant la répartition du bâti dans le territoire de la ville au 2^e siècle apr. J.-C.

- 1 édifices publics (quartier religieux occidental, théâtre et amphithéâtre)
- 2 zone de forte densité (quartiers réguliers)
- 3 zone de forte densité (quartiers sud-ouest)
- 4 zones de faible densité ou non construites
- F forum

Fig. 32 – Restitution d'un chantier de construction dans le secteur du portail d'entrée de l'amphithéâtre d'Aventicum. Phase de transformation postérieure à 165 apr. J.-C.





Fig. 33 – Ces plaques de marbres colorés témoignent de l'ornementation luxueuse des édifices publics majeurs et des demeures des plus riches citoyens. Importées de Méditerranée orientale, elles servaient à décorer sols et parois.

des sommes importantes, impliquant la participation de riches investisseurs et mettant en jeu des motivations tant sociales que politiques. Souvent, la construction de monuments publics ne pouvait se faire sans l'aval de l'empereur : on ne s'étonnera donc pas que les premiers signes de monumentalisation apparaissent dans les sanctuaires et en relation avec le culte impérial.

Dès lors qu'elle accède au statut de colonie en 71 apr. J.-C., la ville va connaître une nouvelle dynamique allant de pair avec son importance croissante en tant que capitale des Helvètes. Cet essor coïncide avec une recrudescence de l'activité édilitaire à Aventicum, concrétisée par la réalisation de grands projets sous Vespasien déjà, en premier lieu la construction du mur d'enceinte de 5,5 km de longueur, muni d'impressionnantes portes marquant le nouveau statut politique de la ville.

Dès la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C., les chantiers de grande envergure marquent le quotidien de la cité (fig. 32). Sous Trajan, plusieurs projets sont réalisés pratiquement en parallèle : le temple du Cigognier, le théâtre qui lui est rattaché et sans doute aussi l'amphithéâtre. Il semble que le forum ait lui aussi été transformé à la charnière des 1^{er} et 2^e siècles apr. J.-C. et qu'on ait rapidement édifié à sa périphérie des locaux de réunion (*scholae*), financés par des corporations ou des familles aisées.

Au 2^e siècle, certaines familles influentes vivent dans de vastes demeures privées, où le marbre et les mosaïques rivalisent d'effets, grâce aux fortunes accumulées par le commerce à longue distance, avec l'Italie notamment (fig. 33). À la fin du 2^e siècle, Aventicum s'est ainsi progressivement muée en une véritable ville où se concentrent les fonctions essentielles de la vie politique et religieuse de la région.



Fig. 34 – Bloc d'architecture (corniche) au riche décor sculpté. La pierre utilisée – le calcaire urgonien – est omniprésente à Aventicum.



Fig. 35 – La carrière de La Lance près de Concise (VD), sur la rive nord du lac de Neuchâtel, a approvisionné Aventicum en pierre calcaire de grande qualité.

Ressources et matériaux de construction

Les premiers édifices d'Aventicum sont construits en bois et/ou en torchis (mélange d'argile et de paille ; fig. 125) ; pour certains bâtiments datant de la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. les parois sont constituées de briques crues, séchées à l'air. À la fin de ce siècle, l'argile et le bois sont encore des matériaux importants pour l'aménagement intérieur et la construction des toitures, alors que la plupart des maisons de la ville sont désormais maçonnées. Pour le système de chauffage des thermes, on met en œuvre des dalles de terre cuite et des briques creuses (*tubuli*) permettant la circulation de l'air chaud et l'évacuation de la fumée. Les forêts proches de la ville devaient fournir la matière première nécessaire non seulement à la construction des édifices – en particulier leur charpente – mais également à la consolidation de leurs fondations par l'implantation de nombreux pieux de chêne sous les maçonneries dans les zones où le sous-sol humide était moins stable (fig. 117).

Dès le 2^e siècle apr. J.-C., la plupart des bâtiments sont construits en petit appareil de calcaire jaune neuchâtelois, lié au mortier de chaux. Lorsque l'édifice est soumis à des charges plus importantes ou à des sollicitations répétées, on a recours à de grands blocs de grès coquillier gris-vert ou de calcaire urgonien de couleur jaunâtre. Pour les éléments sculptés, on utilise presque exclusivement du calcaire urgonien (fig. 34). Toutes ces pierres provenaient des environs immédiats d'Aventicum ou de régions facilement accessibles depuis la ville. Ainsi, le grès coquillier extrait des carrières de la région d'Estavayer-le-Lac (« pierre de la Molière ») et le calcaire neuchâtelois de La Lance (Concise VD ; fig. 35) sont acheminés à Aventiches par bateau, un mode de transport avantageux. Pour les temples et les riches maisons privées par contre, on utilise parfois,



Fig. 36 – Sélection d'outils utilisés dans différents domaines de la construction (truelle, marteaux, pics, mèche, compas, fil à plomb, ciseaux droits et spatules).

pour le revêtement des sols et des parois, des marbres polychromes en provenance d'Afrique du Nord et de Méditerranée orientale (fig. 33), dont le transport implique de périlleux périples maritimes et terrestres. Au nord des Alpes, afin de réduire le poids et les coûts d'importation de cette matière première convoitée, le marbre polychrome n'est en général utilisé que sous la forme de plaques.

Mandataires et financement

À Aventicum, qui était responsable de la construction et du financement des monuments ? Combien de temps les chantiers ont-ils duré ? Des études récemment effectuées à Rome révèlent que la construction d'édifices complexes aux dimensions imposantes a pu être réalisée dans des délais étonnamment brefs. On sait aujourd'hui que l'édification de monuments tels que le Colisée et les thermes de Caracalla ou de Trajan n'a pas duré plus de 5 à 8 ans. Il s'agissait bien sûr de projets prestigieux ordonnés par l'empereur et bénéficiant à ce titre d'un financement colossal et d'une administration des chantiers parfaitement rodée.

En règle générale, les travaux étaient financés par de riches donateurs (évergètes). Il était en effet d'usage de se montrer généreux, tant pour accroître son prestige social que pour accélérer une carrière politique, en prenant en charge la construction ou la rénovation d'un monument. À Aventicum, divers édifices publics ont ainsi été financés par des personnalités influentes de la société helvète. Les sources épigraphiques nous apprennent que la curie (salle du conseil) du forum d'Aventicum a été financée par un certain Afranius Professus (fig. 37), que l'édile Tiberius Claudius Maternus a offert une salle de jeu de paume (*sphaeristerium*) (fig. 113) et que le mérite d'avoir rénové le bâtiment de scène du théâtre revient sans doute à un membre de la riche famille des Otacilii. Comme le montre l'inscription des Nautes (fig. 102), les locaux où se rassemblaient les représentants des corporations influentes (*scholae*) ont pu être payés sans problème par les « caisses communes » de ces associations.

Il est vraisemblable que des projets de grande envergure ont été co-financés par les institutions publiques – municipales ou « étatiques » – comme par exemple l'édification du mur d'enceinte, pour lequel des détachements militaires spécialisés dans la construction pourraient avoir été mis à disposition (fig. 8).



Fig. 37 – De riches bienfaiteurs (évergètes) ont pris en charge des infrastructures publiques. Cette inscription nous apprend qu'un producteur de tuiles très prospère, Marcus Afranius Professus (cf. fig. 140) a financé la construction de la salle du conseil municipal (*curia*) d'Aventicum. Hauteur conservée 116,5 cm.

Vivre à Aventicum

Une société pyramidale

Estimée à environ 20'000 habitants au plus fort de son développement, la population d'Aventicum est en majorité d'origine indigène.

Comme partout ailleurs dans l'Empire, on trouve à Aventicum des attestations de l'organisation stricte et hiérarchisée de la société romaine.

Au sommet, des membres de la famille impériale : on sait par Suétone que Flavius Sabinus, le père de Vespasien, a été banquier chez les Helvètes et, par une inscription sur la stèle funéraire de sa nourrice et gouvernante, Pompeia Gemella, que le futur empereur Titus aurait passé une partie de sa jeunesse chez son grand-père à Aventicum (fig. 7).

Quelques documents épigraphiques évoquent également la présence à Avenches de membres des ordres sénatorial et équestre, rangs les plus élevés de la société romaine après celui occupé par l'empereur et sa famille.

Plusieurs grandes familles locales jalonnent l'histoire d'Aventicum. La richesse de ces aristocrates est principalement générée par l'exploitation de propriétés foncières disséminées sur le territoire des Helvètes : parmi eux, les Camilli, qui dominent la vie politique et religieuse durant tout le 1^{er} siècle (fig. 38). Devenus très tôt citoyens romains par faveur impériale après avoir accompli une carrière militaire ou en exerçant de hautes fonctions à l'échelle régionale, les membres de ces familles sont en général



Fig. 38 – Dédicace en marbre en l'honneur de Caius Valerius Camillus, membre éminent d'un clan aristocratique helvète.

des décurions, sortes de sénateurs locaux, qui assument le pouvoir législatif et auxquels il incombe également de régir les cultes officiels de la Cité. A la tête de l'exécutif se trouvent deux hauts magistrats (*duoviri*) faisant office de maires et de juges, souvent prêtres impériaux, assistés de deux édiles qui assument des tâches de police, de surveillance des marchés et des jeux. À Aventicum, officie également un préfet chargé de la gestion des ouvrages publics.

De riches, généreux et ambitieux affranchis, en quête de reconnaissance sociale, se sont dévoués pour la ville en devenant curateurs de la colonie, office temporaire visant à soutenir financièrement l'administration municipale.

Les professions médicales, artisanales ou commerciales sont exercées par des ressortissants des classes moyennes ou inférieures, de statut libre (citoyens, pérégrins et affranchis) ou servile. Dépendant étroitement du maître qui les possédait, les esclaves pouvaient avoir une situation économique relativement privilégiée, à l'image d'Aprilis, esclave de la famille des Camilli, qui eut les moyens d'offrir un monument aux dieux Silvain et Neptune (fig. 164).

Vie publique

Les habitants se retrouvent volontiers au forum, situé au cœur de la capitale, pour marchander, traiter d'affaires politiques ou économiques ou pour accomplir quelque dévotion. C'est un lieu de rencontre qui favorise la vie sociale et où se côtoient politiciens, marchands et autres usuriers. Un temple fait face à des édifices administratifs tels que la curie,

Fig. 39 – Cuisine gallo-romaine restituée au Musée romain.



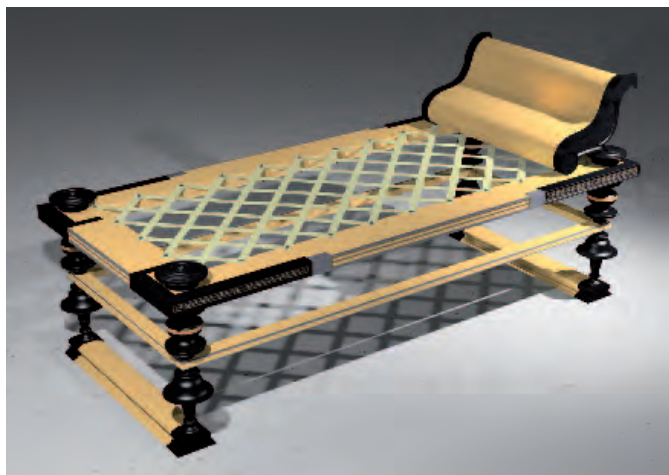


Fig. 40 – Lit à garnitures de bronze, de cuivre et d'argent, fabriqué sur l'île grecque de Délos au 1^{er} siècle av. J.-C. et découvert à Avenches dans le palais de Derrière la Tour. Ci-dessous, montage d'un angle de lit réalisé avec des éléments originaux.



où siègent les décurions, et la basilique, dévolue à des activités commerciales, bancaires ou judiciaires. On y trouve également des boutiques et des tavernes.

Les sanctuaires sont aussi des lieux très fréquentés. Les dieux, qu'ils soient indigènes – comme Aventia qui a donné son nom à la ville (cf. p. 5) – ou gréco-romains, font en effet partie intégrante de la vie des Aventiciens, à tous les échelons de la société. Les cultes peuvent être publics, régis par les décurions de la cité, ou privés, gérés par diverses familles, communautés ou associations. Les divinités sont présentes sous forme d'images ou de statues notamment dans les chapelles (*cellae*) des temples. On rend également un culte à l'empereur. La religion romaine consiste essentiellement à accomplir les rites prescrits et à respecter un certain nombre d'obligations.

Autre lieu de rencontre : les thermes. On s'y rend pour se laver, nager ou pratiquer du sport. Les jeux de balle se déroulent dans un lieu spécifique, le *sphaeristerium* (fig. 113). Les thermes sont équipés en général de latrines avec plusieurs places contiguës où les utilisateurs ne se gênent pas pour discuter et parler affaires. Bibliothèques, salle de repos, jardins et lieux de promenades font partie du complexe thermal et offrent la possibilité de prolonger ce moment de détente.

Les amphithéâtres où se déroulent, sous le regard des dieux et de l'empereur, représentés par des images ou des statues, combats de gladiateurs et chasses d'animaux, sont des lieux de rassemblement par excellence, de même que le théâtre où le public peut assister à des pantomimes et peut-être aussi à des représentations classiques.

Fig. 41 – Statuettes en bronze appartenant à un *lariaire* (sanctuaire domestique) découvertes en 1916 dans un quartier d'Aventicum (*insula 27*) : de gauche à droite, Fortune, Minerve, Mercure, Minerve, Lare et Junon. 1^{er}-2^e siècles apr. J.-C.



La musique est partout : elle accompagne les fêtes, les funérailles et les mariages, tout comme les combats, les sacrifices, les processions et les spectacles. Elle a aussi sa place dans les tavernes et autres endroits populaires. Flûtes, cornes, cithares, lyres, luths, cymbales, grelots et tambourins figurent parmi les instruments les plus utilisés. À Avenches, des pièces d'un orgue hydraulique ont été découvertes au palais de Derrière la Tour (fig. 46). On sait que de tels instruments pouvaient aussi être installés dans les amphithéâtres (fig. 57).

Vie privée

Les maisons, d'abord en terre et en bois, aux toits de bardeaux ou de chaume, sont à partir du milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C. régulièrement construites en pierre et couvertes de tuiles. Des boutiques et des ateliers occupent les locaux s'ouvrant sur des portiques bordant la rue. Les étages ont pu accueillir les logements des domestiques et des esclaves, sans doute nombreux dans les maisons de haut standing.

Plusieurs demeures luxueuses ont été découvertes aussi bien au centre qu'en périphérie de la ville, dotées de pièces chauffées, de bains, ornées de sols en mosaïque et de parois peintes et agrémentées de jardins.

Les cuisines sont pourvues d'un grand foyer rectangulaire à même le sol, généralement en terre battue. Dans les logements des familles simples, souvent exigus, on s'assied autour d'une table ou par terre près du foyer pour manger. Dans les riches demeures, la salle à manger comporte au minimum trois lits disposés en U (*triclinium*). Les mets sont servis sur une petite table centrale. On mange avec les doigts, sans couteau ni fourchette. Une petite cuillère

Fig. 42 – Moule (faisselle) en céramique attestant la fabrication du fromage.



à manche pointu sert à ouvrir les coquilles d'œufs. Les femmes se tiennent sur des chaises placées près des lits; les enfants et les esclaves sont attablés séparément.

Les gens modestes consomment des bouillies de céréales (*puls*), du pain, des fèves et des lentilles, différentes sortes de légumes et de salades cultivées localement. Ils ne mangent que peu de viande, tout au plus un peu de porc, de bœuf et de mouton. Le fromage est très prisé (fig. 42). Les plus fortunés consomment plus de viande et de meilleure qualité: cochon de lait, agneau, volaille, gibier. Ils ont désormais accès à des produits de luxe provenant du pourtour méditerranéen, tels que maquereaux, huîtres, ail, dattes, pignons, olives ou figues. Tous mangent des fruits, introduits pour certains par les Romains: pommes, prunes, poires, cerises ou pêches. Le vin cuit (*defrutum*) et le miel servent à sucrer les aliments et les sauces de poissons (*garum*) du sud de l'Espagne et diverses épices à aromatiser les plats. Les vins, consommés avant la Conquête par les seules élites locales, affluent maintenant de Méditerranée et de la vallée du Rhône et sont peut-être aussi produits dans nos régions. La bière et l'hydromel, boissons gauloises par excellence, demeurent très appréciés.

On va en général chercher l'eau au puits ou à la fontaine, la plupart des logements ne disposant pas de l'eau courante. Les toilettes, souvent inexistantes, peuvent être de simples fosses à l'intérieur d'un petit local, sous un escalier ou dans le jardin. Des vases de forme variée peuvent aussi faire office de pots de chambre.

L'ameublement est mal connu, le bois et l'osier ne se conservant que rarement. Les familles les plus riches possèdent de précieux lits ornés (fig. 40), des tables, sièges, coffres, armoires, etc.

Les pièces sont éclairées par des foyers, torches, chandeliers et autres lampes à huile et à suif. Des vitres peuvent laisser entrer la lumière.

Dans la plupart des maisons prend place un lairair, petit autel domestique abritant les divinités protectrices du foyer (fig. 41). On leur offre des sacrifices, de la nourriture et



Fig. 43 – Quelques objets en relation avec les soins corporels et la cosmétique (strigiles, flacons de céramique et de verre, cure-oreilles en os, brucelles en bronze, boulettes de pigment bleu, miroir de bronze et palette à fard en pierre).



Fig. 44 – Semelle de chaussure cloutée en cuir. Longueur env. 25 cm.

Fig. 45 – Les Romains appréciaient les jeux sous toutes leurs formes. On connaît des jeux d'adresse, de hasard, de stratégie ou encore de patience, tel le *stomachion*, comparable au puzzle moderne. Cette table de jeu en marbre importé et ces jetons en divers matériaux ont été mis au jour à Avenches. Longueur 65 cm.

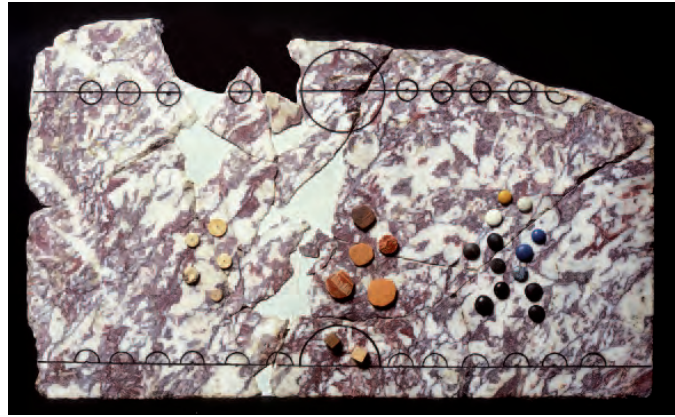


Fig. 46 – Éléments en bronze appartenant à un orgue hydraulique découverts dans le palais de Derrière la Tour. En bas, un organiste et un joueur de cor représentés sur une mosaïque de la *villa* de Nennig (Allemagne).



toutes sortes de dons en échange de leur bienveillance et pour que les vœux se réalisent.

Modes

Le citoyen romain, lors de cérémonies officielles et publiques, porte la toge au-dessus d'une tunique longue couvrant le genou, à manches courtes ou longues. La tenue courante des hommes de souche indigène se compose d'une tunique courte à larges manches pouvant être resserée à la taille. Par-dessus, un manteau à capuchon enfilé à la manière d'un poncho et une écharpe nouée autour du cou. Les artisans revêtent une tunique sans manches, courte et ceinturée cousue uniquement sur l'épaule gauche afin que le bras droit demeure libre de ses mouvements.

Si certaines femmes suivent la mode romaine lancée souvent par les impératrices, la majeure partie d'entre elles s'habille de manière traditionnelle : un vêtement de dessous fait d'une tunique étroite, courte ou longue, un survêtement large, sans manches, attaché aux épaules par deux fibules (agrafes). Pour sortir, elles se drapent d'un manteau qu'elles peuvent enrouler autour du corps ou attacher sur l'épaule.

Les vêtements sont principalement réalisés en laine et en lin, plus rarement en cuir ou en soie pour les personnes fortunées. Hommes et femmes chaussent des souliers ou des sandales de cuir aux semelles le plus souvent cloutées (fig. 44).

De nombreux ustensiles pour la toilette et le maquillage attestent le soin particulier qu'hommes et femmes portent à leurs corps. Les femmes de haut rang sont influencées par les coiffures des impératrices, tout comme les hommes qui suivent la mode de porter la barbe, par exemple, lancée par les empereurs du 2^e siècle.



LE SITE ET LES MONUMENTS



Les principaux monuments visibles de l'antique Aventicum sont l'amphithéâtre, le temple de la Grange des Dîmes, le sanctuaire du Cigognier, le théâtre, les thermes de Perruet (*insula* 29) et le mur d'enceinte auquel sont liées la tour de la Tornallaz et la porte de l'Est. Les visiteurs les plus assidus pourront également voir de modestes vestiges de la porte de l'Ouest et du palais de Derrière la Tour. Le plan de situation des monuments visitables se trouve en fin de volume.

Dans cet ouvrage sont également présentés d'autres édifices et installations antiques qui ne sont aujourd'hui plus visibles sur le site.



Amphithéâtre

1

Mur d'enceinte

6



Temple de la
Grange des Dîmes

2

Tour de la Tornallaz
(mur d'enceinte)

7



Sanctuaire du
Cigognier

3

Porte de l'Est
(mur d'enceinte)

8



Théâtre

4

Porte de l'Ouest
(mur d'enceinte)

9

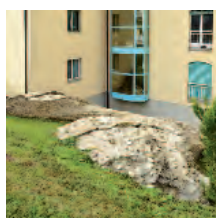


Thermes de Perruet
(*insula* 29)

5

Palais de
Derrière la Tour

10



L'amphithéâtre

Une connaissance de longue date

Le graveur et éditeur Matthäus Merian l'Ancien (1593-1650) est le premier à signaler que les vestiges situés sur le versant oriental de la vieille ville pourraient correspondre à un amphithéâtre. Son hypothèse est reprise en 1688 déjà par Johann Jakob Wagner dans son ouvrage intitulé «*Mercurius Helveticus*» mais il faudra attendre un siècle encore avant que les chercheurs s'intéressent à nouveau de plus près à cet édifice : dans une œuvre rédigée entre 1751 et 1760, «*Aventicum Romanorum*», Samuel Schmidt et Johann Rudolf Gruner réaliseront ainsi les premières esquisses de son mur périmétrique orné de niches. Le motif de l'amphithéâtre sera repris en 1790 par Erasmus Ritter sous la forme d'un dessin à l'encre de Chine et à l'aquarelle.

L'exploration scientifique et systématique du monument ne prend son essor qu'au début du 20^e siècle : dans les années 1906/1907, avec le soutien de l'Association Pro Aventico, François Jomini entreprend de dégager les vestiges du portail d'entrée situé du côté de la place du Rafour.



Fig. 47 – Amphithéâtre. Vue aérienne prise en 2014. On peut voir les gradins reconstitués et la « tour de l'évêque » édifée au Moyen Âge au-dessus du portail d'accès à l'arène et qui abrite le Musée romain.



Fig. 48 – Amphithéâtre. Travaux de dégagement de l'arène en 1943.

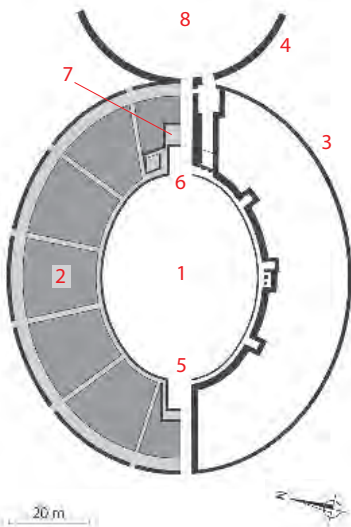


Fig. 49 – Amphithéâtre. Plan de l'état original de l'édifice (début du 2^e siècle apr. J.-C.). À gauche, l'élévation ; à droite, les fondations.

- 1 arène (*arena*)
- 2 gradins (*cavea*)
- 3 mur périmétrique
- 4 mur de soutènement en hémicycle
- 5 porte Ouest (« porte des morts »)
- 6 porte Est (« porte des vivants »)
- 7 terrasse
- 8 place du Rafour

Louis Bosset, architecte à Payerne et futur archéologue du canton de Vaud, assure la relève en effectuant des fouilles et des travaux de restauration systématiques de 1911 à 1926, puis surtout entre 1940 et 1950, avec le soutien financier du mécène français Maurice Burrus (fig. 48). De 1950 à 1972, ces travaux seront complétés par d'importantes mesures de restauration dans la zone du mur périmétrique et des gradins (fig. 52). La dernière grande campagne de restauration sera menée de 1986 à 1995, incluant aussi bien la conservation de diverses maçonneries que l'amélioration des conditions hydrologiques au sein même des vestiges et la modernisation du Musée installé dans l'ancienne tour de l'évêque (fig. 47).

L'édifice original

L'amphithéâtre d'Avenches a probablement été érigé au début du 2^e siècle apr. J.-C., suite à l'accession de la ville au statut de colonie romaine, et cela dans le cadre de la politique d'expansion de l'empereur Trajan. D'architecture simple et adossé à la colline à l'est, il ne présentait pas d'ornementation significative. L'ensemble mesurait 98,95 x 85,95 m et l'arène s'étendait sur 51,63 x 38,72 m.



Fig. 50 – Amphithéâtre. Rampe d'escalier de la porte secondaire sud qui permettait d'accéder depuis la place du Rafour au podium aménagé au-dessus du couloir périphérique de l'arène.

Une canalisation enterrée permettant l'évacuation des eaux usées traversait l'arène dans son grand axe, puis passait sous la porte orientale en direction de l'actuelle place du Rafour. On accédait à l'arène, de forme ovale, par deux entrées voûtées, soit, à l'ouest, la « porte de la mort » (*porta libitinensis*) et, à l'est, côté Rafour, la « porte des vivants » (*porta sanavivaria*) : l'arène elle-même constituait ainsi une zone intermédiaire entre l'ici et l'au-delà. Du côté de l'arène, les deux entrées étaient flanquées à gauche et à droite de petites portes de service utilisées pour le lâcher des bêtes sauvages et pour l'entrée en scène de chasseurs lorsque des combats d'animaux étaient organisés dans l'amphithéâtre. Atteignant environ 2,50 m de hauteur, le mur délimitant l'arène était revêtu au nord de grandes dalles de pierre ; dans la partie sud, des blocs disposés verticalement servaient à délimiter un passage le long de l'arène (fig. 51) : ce couloir sur un seul côté est une particularité de l'amphithéâtre d'Avenches pour laquelle le monde romain ne livre



Fig. 51 – Amphithéâtre. Vue depuis l'entrée principale en direction du couloir bordant l'arène du côté sud. Au centre, un court tronçon du couloir reconstruit en 1949/50.



Fig. 52 – Amphithéâtre. Mise en place des gradins reconstitués, financée par le mécène Maurice Burrus (1950).

que peu d'exemples comparables. Par ailleurs, l'existence de trois cages d'escaliers indépendantes desservant ce couloir est elle aussi originale; elles permettaient d'accéder directement depuis le niveau de l'arène aux places d'honneur, situées dans les premières rangées. Parmi les autres particularités, on évoquera la terrasse de plus de 20 m² coiffant l'entrée principale orientale (fig. 53), à laquelle on parvenait par un escalier depuis l'un des couloirs latéraux donnant sur la place du Rafour. Ce dispositif original servait peut-être de plateforme pour exposer des représentations de l'empereur et des dieux, transportées lors d'une procession (*pompa*) précédant les jeux. En passant par l'escalier arrière, on pouvait ainsi déposer ces emblèmes à un endroit où ils étaient visibles de tous les spectateurs et d'où ils participaient en quelque sorte aux jeux qui leur étaient consacrés.

Fig. 53 – Amphithéâtre. Vue depuis le sud en direction de l'entrée principale occidentale. Sur la terrasse aménagée au-dessus, devaient peut-être être installées des représentations de divinités et de l'empereur. À droite, les puissantes fondations de la tour médiévale.



Dans sa première phase de construction, l'amphithéâtre, implanté sur le flanc de la colline, était d'apparence assez sobre : l'enveloppe de l'édifice était un simple talus servant de soubassement à un mur étroit dont la hauteur ne dépassait pas 2 à 2,50 m. À l'ouest, l'accès principal depuis la colline était profondément creusé dans le terrain et ce n'est qu'à l'est, côté place du Rafour, que se dressait une façade de 15 m de hauteur environ, constituée pour des raisons statiques d'un mur de soutènement semi-circulaire quasiment dépourvu d'ornements. La foule se rassemblait sur une place située au pied de ce mur avant de pénétrer dans l'amphithéâtre. C'est sans doute là qu'on exposait, la veille des jeux, les fauves destinés à l'arène (fig. 56).

Monumentalisation à la fin du 2^e siècle

Après 165 apr. J.-C., on assiste à d'importantes interventions qui débouchent sur un remaniement en profondeur de l'aspect extérieur de l'amphithéâtre (fig. 54-55). Le modeste mur périmétrique est remplacé par une construction massive, formant une couronne monumentale de 7,50 m de hauteur, installée au sommet du talus de remblais et ornée à l'extérieur de niches semi-circulaires. Entre ces niches se dressaient des pilastres, conférant à l'ouvrage la façade à arcades caractéristique des monuments de spectacle romains. L'objectif premier de cette rénovation consistait sans doute à augmenter le nombre de places assises, qui passa ainsi de 9'000 à 16'000. À cette fin, les 24 rangées de gradins de la première phase de construction ont été entièrement démontées et l'angle des gradins a été porté à 28°,

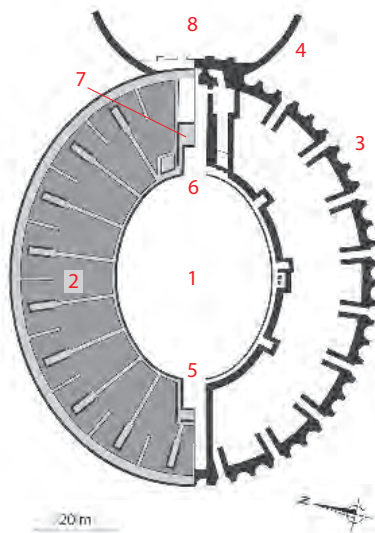


Fig. 54 – Amphithéâtre. Plan du deuxième état de l'édifice (après 165 apr. J.-C.). À gauche, l'élévation ; à droite, les fondations. Les chiffres renvoient à la fig. 49.

Fig. 55 – Amphithéâtre. Proposition de restitution de l'édifice dans son état le plus récent (après 165 apr. J.-C.).

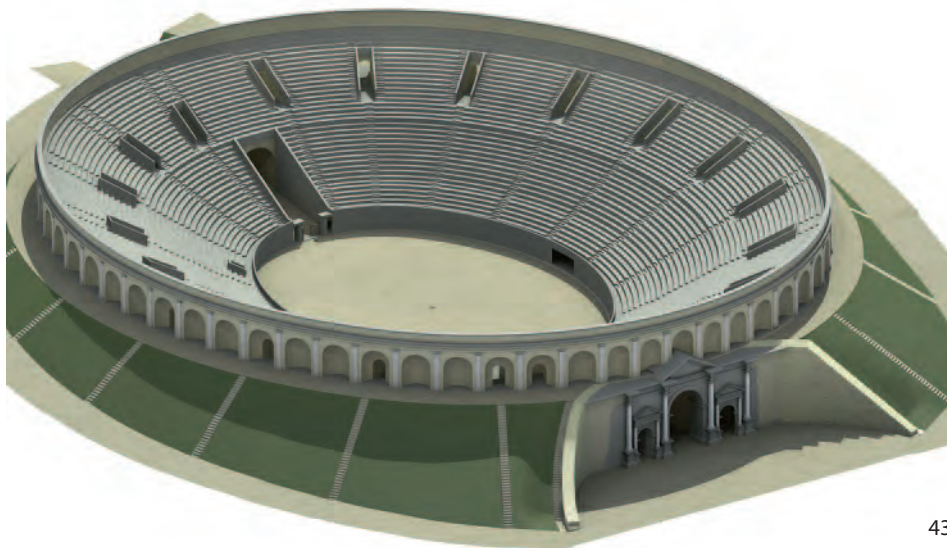




Fig. 56 – Amphithéâtre. Proposition de restitution du portail d'accès, évoquant un arc de triomphe, depuis la place du Rafour. Phase récente (après 165 apr. J.-C.).

permettant alors l'installation de 31 rangées. Les résultats de cette transformation sont visibles aujourd'hui encore : si les gradins restitués correspondent globalement à la phase de construction la plus récente, on observe, au-dessus des rangées rétablies par M. Burrus dans la partie nord-est de la *cavea*, une volée de marches décalée qui correspond à l'un des 24 escaliers rattachés à la phase de construction antérieure. Pour accéder aux places assises, on ne passait plus directement par le sommet de l'édifice, mais par vingt couloirs voûtés convergents (*vomitoires*) prolongés vers l'intérieur par des escaliers. La construction du nouveau mur périmétrique a permis d'accroître les dimensions extérieures de l'amphithéâtre, qui passent à 105 x 92 m alors que la surface de l'arène demeure inchangée.

La construction d'un portail monumental (*propylon*) avec passages à arcatures et décor de colonnes débouchant sur la place du Rafour, marquera également l'édifice (fig. 56) : évoquant un arc de triomphe, cette entrée met en valeur la façade côté ville et souligne le lien de l'amphithéâtre avec le thème idéologique de la victoire.

Les combats de gladiateurs

L'amphithéâtre était le lieu de bien des spectacles, des chasses (*venationes*) aux célèbres combats de gladiateurs (*munera*) en passant par des exécutions ou des représentations d'acrobates. Les gladiateurs se battaient à la vie et à la mort, s'affrontant par paires assorties avec des armes



correspondant à leur rôle (fig. 57). Cette règle garantissait une égalité des chances au combat, où seules les qualités des adversaires étaient déterminantes. Sous l'Empire, on appréciait particulièrement les duels opposant un *retarius* agile, équipé d'un filet et d'un trident et combattant sans casque, à un *secutor* qui le poursuivait, muni pour sa part d'un lourd casque, d'un bouclier et d'une épée qui le protégeaient tout en l'encombrant dans ses mouvements (fig. 58).

Fig. 57 – Combat de gladiateurs opposant un *retarius*, à terre, et un *secutor* dans l'amphithéâtre d'Aventicum. Le combat se déroule au son d'un orgue et de sonneries de trompettes. Des arbitres veillent au respect des règles du combat. À l'arrière-plan, la terrasse avec des statues de divinités au-dessus de la porte principale orientale.

Une fin qui n'en est pas une

La destruction de l'édifice intervient entre la fin du 3^e et le début du 4^e siècle apr. J.-C. Durant cette période, on assiste au démantèlement systématique d'importantes parties du bâtiment. Un chantier affecté à la préparation des pierres en vue de leur transport pour d'autres constructions est mis en place dans



Fig. 58 – Couteau pliable à manche d'ivoire figurant un combat de gladiateurs opposant un *retarius*, équipé d'un filet, et un *secutor*, portant casque et épée. Hauteur des personnages env. 8,8 cm.

l'arène. Tardivement, on installe un grand four à chaux dans le couloir d'accès latéral sud qui conduisait de la place du Rafour au pied des gradins par un escalier encore conservé aujourd'hui ; ce four sera exploité jusqu'au 6^e siècle apr. J.-C. La construction de la tour, haute de 23,50 m, au-dessus de l'ancienne porte orientale intervient à la fin du 11^e siècle apr. J.-C., à l'initiative de Borcard d'Oltigen, évêque de Lausanne.

Depuis la fin des travaux de restauration en 1995, les manifestations culturelles se multiplient pour redonner vie à l'amphithéâtre. Chaque année dans le courant de l'été, les arènes d'Avenches accueillent ainsi les spectateurs qui viennent en nombre assister aux différents festivals de musique – opéra, rock et fanfares militaires – qu'on y organise (fig. 59).

Fig. 59 – Amphithéâtre. L'édifice accueille régulièrement des spectacles, comme ici l'Avenches Opéra en 2010.



Le quartier religieux occidental

Un temple sous la grange

Si l'on excepte le sanctuaire du Cigognier, les vestiges du temple de la Grange des Dîmes sont aujourd'hui les seuls témoins visibles du grand quartier religieux aménagé à l'ouest de la ville antique (fig. 60 : 4). Le lieu-dit évoque la grange édifiée sous le régime bernois pour la collecte de l'impôt en nature (dîme), à l'emplacement du temple dont on ignorait alors l'existence. En 1867, Conrad Bursian signale pour la première fois sur un plan la présence de murs, dont la forme circulaire incite à penser qu'il s'agit d'une tour de fortification du Bas-Empire ou du baptistère d'une église paléochrétienne. Pour y voir plus clair, l'Association Pro Aventico fait fouiller la zone en 1905/06, sous la direction de William Cart : on découvre alors un temple gallo-romain de plan carré, associé à un mobilier d'une richesse exceptionnelle, dont un ornement de toiture (acrotère) en

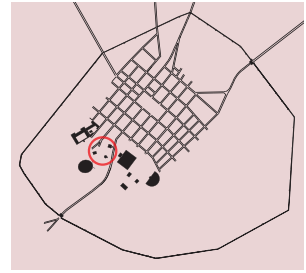


Fig. 60 – Plan du quartier religieux occidental.

- 1 sanctuaire du Cigognier
- 2 théâtre
- 3 sanctuaire du Lavoëx
- 4 sanctuaire de la Grange des Dîmes
- 5 temple rond
- 6 sanctuaire de Derrière la Tour
- 7 amphithéâtre

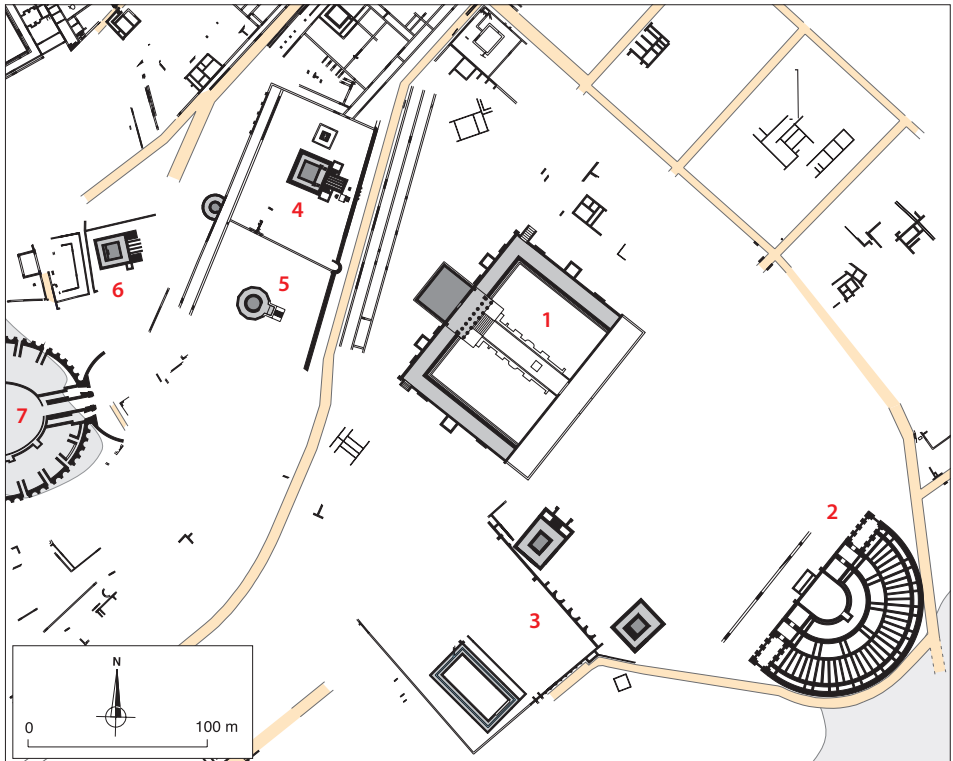




Fig. 61 – Sanctuaire de la Grange des Dîmes. Vue aérienne depuis l'est (2014). Les fondations restaurées et le marquage en surface de la route font apparaître le plan du temple.

bronze doré (fig. 64). D'autres fouilles suivent en 1963/65, dirigées par Hans Bögli, qui débouchent sur une première publication de l'édifice, sous la plume de Monika Verzár. On a longtemps ignoré que la zone sacrée s'étendait plus



Fig. 62 – Sanctuaire de la Grange des Dîmes. Proposition de restitution selon un angle de vue proche de celui de la fig. 61.



Fig. 63 – Sanctuaire de la Grange des Dîmes. Scène de sacrifice en lien avec le culte impérial autour de l'autel dressé au pied du temple.

à l'ouest; ce n'est qu'en 1992 que des sondages induits par un projet de construction révèlent la présence d'un temple circulaire au sud-ouest de la Grange des Dîmes (fig. 60:5), édifice qui correspond de toute évidence au bâtiment circulaire mentionné par Conrad Bursian. Les campagnes de fouilles se succèdent dans le secteur et l'une d'elles débouche en 1996 sur le dégagement partiel d'un troisième temple, de plan carré, au lieu-dit Derrière la Tour. Entre 2004 et 2006, d'autres découvertes sont encore réalisées au nord du temple de la Grange des Dîmes (fig. 60:6). Ces dernières fouilles permettront à Philippe Bridel d'entreprendre une nouvelle étude architecturale du temple quadrangulaire et du temple rond voisin, publiée en 2015.

Décors classiques sur fond d'architecture régionale : le temple de la Grange des Dîmes

Le temple de la Grange des Dîmes a été érigé à l'époque flavienne tardive, soit vers la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. La restitution de son architecture s'est souvent heurtée à son plan singulier. Il correspond dans ses grandes lignes à un type de construction à galerie ou portique périphérique que les spécialistes appellent temple gallo-romain (fig. 67). Comme l'indique cette appellation, ces édifices sont signalés en territoire celtique, principalement dans



Fig. 64 – Sanctuaire de la Grange des Dimes. Ornement en bronze doré de la toiture du temple (acrotere), d'une hauteur d'environ 90 cm.

le nord-est de la France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre et en Suisse. Le temple de la Grange des Dimes se caractérise par des dimensions imposantes, soit 20 m de côté, et par la présence d'un socle (*podium*) de 3,50 m de haut, sur lequel se dresse l'édifice muni d'un porche (*pronaos*) (fig. 62). Par ailleurs, la construction est richement ornée, avec des colonnes de style corinthien, un entablement classique et un mur de couronnement au niveau du toit (*attika*). Les dalles de calcaire de cet attique étaient agrémentées de têtes de divinités (Jupiter Ammon ; Acheloos ; fig. 66) disposées dans des médaillons ; ce type de décor est connu en premier lieu à Rome sur des monuments impériaux. À l'est, le temple était précédé d'un escalier large de 8,35 m permettant d'accéder au podium ; on en aperçoit aujourd'hui encore les fondations constituées de plusieurs maçonneries parallèles, qui servaient de soubassement à des marches d'escalier en pierre (fig. 65). Comme le montre la restitution la plus récente, dix colonnes en calcaire de 4,80 m de hauteur, aux fûts cannelés, se dressaient sur chacun des trois côtés du large mur extérieur, délimitant le portique. À l'est, c'est par contre un porche (*pronaos*) de 12,65 m de haut qui s'avance dans le prolongement de la pièce centrale plus élevée (*cella*) et dans l'axe de l'escalier (fig. 63). On est donc en présence d'un ouvrage proche, sur le plan formel, d'un temple romain classique à colonnade périphérique, mais dont le plan se rapproche du modèle gallo-romain.



Fig. 65 – Sanctuaire de la Grange des Dimes. Murets parallèles constituant le soubassement de l'escalier du temple. Au premier plan à droite, base d'une sorte de dais à quatre colonnes (*tetrastylon*).



Fig. 66 – Sanctuaire de la Grange des Dîmes. Bloc de calcaire orné d'un masque au centre d'un médaillon circulaire. Ce décor se situait au niveau de l'attique de la galerie du temple. Hauteur 120 cm.

À l'est, juste au pied de l'escalier, d'autres aménagements dont l'interprétation s'avère difficile sont liés au sanctuaire. Il s'agit en particulier d'un petit monument comportant dans ses angles quatre colonnes, dont les bases sont encore visibles sur le terrain (fig. 65). On suppose que ces colonnes supportaient à l'origine une sorte de toit ou de baldaquin de pierre, sans qu'on puisse déterminer avec certitude si une statue se dressait dans l'espace ménagé entre elles.

Le temple rond

Des quelques maçonneries du temple rond voisin dégagées en 1992 (fig. 60 : 5) ne sont visibles que les fondations circulaires de sa pièce centrale (*cella*) qui délimitent aujourd'hui une cave (*ne se visite pas*).

Les vestiges documentés permettent d'en proposer une restitution qui s'appuie en outre sur quelques éléments architecturaux trouvés *in situ* (fig. 69).

Érigé au milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C. déjà, l'édifice présente des similitudes avec le temple de la Grange des Dîmes. Il s'en écarte toutefois par son plan circulaire, voire dodécagonal selon les indices relevés lors des fouilles et suivant l'étude menée par Philippe Bridel. D'un diamètre total de 19 m, il est de dimensions légèrement inférieures à celles du temple rectangulaire précité. On reconnaît cependant un même concept architectonique, avec, sur un podium, une *cella* centrale de 10 m de diamètre, ceinte d'un péristyle, et un porche à quatre colonnes (*pronaos*) marquant l'axe de l'entrée (fig. 68). Un élément particulier est à relever : les encoches verticales visibles sur les bases et chapiteaux des colonnes de la galerie indiquent la présence de cloisons en bois dans les entrecolonnements, attestant que la galerie n'était pas un aménagement ouvert vers l'extérieur.

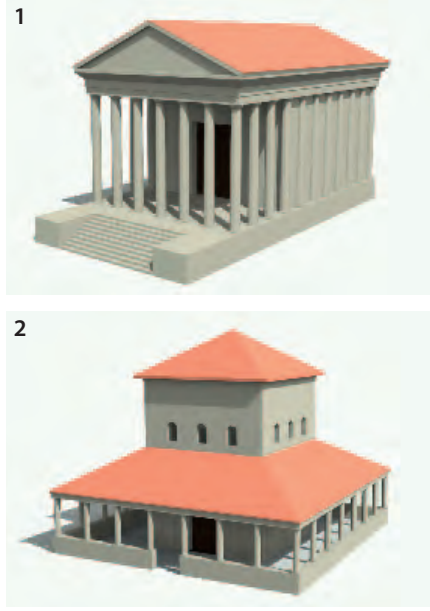


Fig. 67 – Ces restitutions d'un temple romain classique (1) et d'un temple gallo-romain (2) illustrent les principales différences entre les deux types d'édifices. Le temple romain est bâti sur un podium avec un escalier d'accès en façade et présente un espace couvert (*pronaos*) en avant du local réservé à la divinité (*cella*). Le temple gallo-romain se caractérise quant à lui par une *cella* centrale entourée d'une galerie ou d'un portique sur ses quatre côtés. En principe, les cérémonies se déroulent à l'extérieur des temples antiques et les fidèles n'y entrent pas.



Fig. 68 – Sanctuaire de la Grange des Dîmes. Proposition de restitution du sanctuaire, avec le temple rond au premier plan et le temple quadrangulaire au second. L'aire sacrée est partiellement entourée de galeries à colonnade.

Le temple de Derrière la Tour

Le temple de Derrière la Tour n'a été que partiellement fouillé et rien n'en est plus visible aujourd'hui. Construit, comme le temple rond, vers le milieu du 1^{er} siècle de notre ère, cet édifice sur podium occupait une position dominante au sein du quartier religieux occidental (fig. 60 : 6). De plan quadrangulaire, il s'apparente par ses dimensions (18 m en façade) et son architecture au temple de la Grange des Dîmes.



Fig. 69 – Sanctuaire de la Grange des Dîmes. Éléments de colonnes en calcaire appartenant au temple rond.



Fig. 70 – Sanctuaire de la Grange des Dîmes. Datée de la période celtique, cette inhumation d'adulte en position assise a été mise au jour près du temple rond.

Le temple se situait au centre d'une aire sacrée d'environ 1'000 m² que délimitait un mur d'enclos.

Vers la fin du 2^e siècle apr. J.-C., deux enclos maçonnés sont encore aménagés en amont du temple. Aucun indice concret ne permet toutefois de démontrer la fonction cultuelle de ces constructions.

Un centre cultuel antérieur à la fondation de la colonie ?

Le temple rond et celui de Derrière la Tour sont tous deux des édifices cultuels construits précocement, au milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C. déjà, soit avant l'élévation de la ville au statut de colonie. Outre le temple du forum, sans doute édifié tout au début de l'occupation, et, hors les murs, l'ensemble d'En Chaplix, les deux sanctuaires appartiennent



Fig. 71 – Temple de Derrière la Tour. Doigt de statue en argent. Longueur 3,6 cm.



Fig. 72 – Temple de Derrière la Tour. Fibules (broches) probablement déposées en offrande dans le sanctuaires. Échelles diverses.

donc aux édifices cultuels les plus anciens d'Aventicum. À cet égard, il est intéressant de signaler la découverte, sous ces deux constructions, de sépultures pré-romaines suggérant peut-être que les temples s'inscrivaient dans le prolongement de cultes dédiés à des héros ou des ancêtres gaulois. Cette hypothèse vaut particulièrement pour le temple rond, où les deux défunts mis au jour ont été ensevelis en position assise (fig. 70), une forme d'inhumation pratiquée à l'époque celtique dans des contextes cultuels.

Par ailleurs, la mise en place d'un groupe statuaire monumental en marbre blanc représentant des membres de la maison impériale survient à peu près au moment de la construction de ces deux temples. Il semblerait que les statues aient été placées dans le secteur où sera plus tard construit le temple de la Grange des Dîmes, après l'élévation de la ville au rang de colonie, vers la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. Ainsi, à cette époque déjà, alors qu'Avenches portait sans doute encore le nom de Forum Tiberii, l'empereur était présent dans la zone sacrée au pied de la colline. Cette présence impériale se manifestera encore dans le temple d'époque flavienne, à travers son décor caractéristique de bustes en médaillon. Dans son étude, Philippe Bridel indique que les temples de la Grange des Dîmes incarnent, à travers leur architecture gallo-romaine monumentalisée, une véritable « identité gauloise ». On pourrait donc, en se fondant sur le lien entre les sépultures pré-romaines et les temples, postuler que la zone sacrée située à l'ouest, au pied de la colline du bourg médiéval, ait correspondu à une sorte de sanctuaire consacré aux ancêtres des élites indigènes. Tout le secteur serait alors à voir comme un ensemble cultuel traditionnel, à vocation locale. Il constituerait le troisième pôle religieux de la capitale des Helvètes, à côté des édifices sacrés du forum, concrétisant le pouvoir impérial, et du complexe architectural du Cigognier et du théâtre, réalisé au 2^e siècle apr. J.-C. seulement, et probablement dédié à la communauté helvète (*civitas*) placée sous l'autorité de la maison impériale.

Fig. 73 – Petit autel en calcaire dédié à Mercure Cissonius, mis au jour dans le secteur du sanctuaire de la Grange des Dîmes. Hauteur 41,3 cm.



Le sanctuaire du Cigognier

"... a lonely column rears a grey and grief-worn aspect of old days"

C'est à Lord Byron que nous devons ces mots pathétiques, par lesquels il décrit dans son œuvre « *Childe Harold's Pilgrimage* », l'impressionnante « colonne du Cigognier » d'Avenches (fig. 74). Le monument apparaît pour la première fois en 1642 sur une gravure de Matthäus Merian l'Ancien. On aperçoit, au sommet de la colonne, le nid de cigognes qui lui donnera son nom. Il faudra attendre François de Graffenried, châtelain de Villars-les-Moines, pour qu'on associe cette colonne à un bâtiment plus important comprenant deux portiques, observation qu'il consigne dans une lettre datée de 1710. Au cours du 18^e siècle, les menaces qui planent sur les monuments d'Avenches se font plus pressantes, poussant en 1783 le gouvernement bernois, qui occupait alors le pays de Vaud, à dépêcher à Avenches l'architecte Erasmus Ritter. L'intérêt que Ritter portait à l'architecture romaine et ses vastes connaissances en matière de techniques de construction antiques allaient s'avérer une aubaine pour le Cigognier. Observateur perspicace et érudit, il a en effet réalisé plusieurs représentations

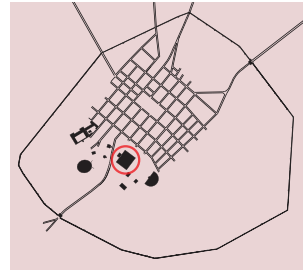


Fig. 74 – La colonne du Cigognier.



Fig. 75 – Sanctuaire du Cigognier.
Les travaux de fouille de 1940 au pied
de la colonne.

détaillées des éléments du temple, aujourd'hui particulièrement précieuses puisque, comme la plupart des autres monuments d'Avenches, le sanctuaire du Cigognier a été exploité comme carrière de pierres. Les blocs de calcaire ont servi à produire de la chaux pour la construction, les éléments architecturaux ont été prélevés pour être réemployés ailleurs, provoquant la dissolution inéluctable du bâtiment : seuls 2% de l'édifice d'origine subsistent encore aujourd'hui.

L'Association Pro Aventico s'est engagée en faveur de la conservation et de l'étude de ces vestiges en confiant l'analyse du monument à l'archéologue genevois Paul Schazmann. En mai 1918, Schazmann effectue ainsi un relevé très précis de la colonne du Cigognier. La majeure partie des vestiges se trouvait toutefois encore enfouie dans le sol, limitant évidemment les possibilités d'interprétation. Lorsqu'il entreprend en 1935 un nouveau relevé de la colonne, à l'aide d'un échafaudage construit spécialement à cet effet, Louis Bosset réalise rapidement qu'il lui serait impossible à lui aussi d'avancer dans ses recherches sans effectuer des fouilles complémentaires. De 1938 à 1940, dans le cadre



d'un programme d'occupation pour chômeurs dont il avait la direction, il mène sur le terrain de manière systématique d'importantes investigations (fig. 75). Louis Bosset n'est cependant jamais parvenu à réaliser la synthèse des résultats de ses fouilles. Il faudra attendre pour cela l'étude approfondie en 1982 des vestiges architecturaux par Philippe Bridel, suite à des sondages complémentaires réalisés entre 1975

Fig. 76 – Sanctuaire du Cigognier. Vue aérienne depuis l'est. La moitié orientale du portique à colonnade est rendue par un marquage au sol.

Fig. 77 – Sanctuaire du Cigognier. Proposition de restitution de l'édifice.

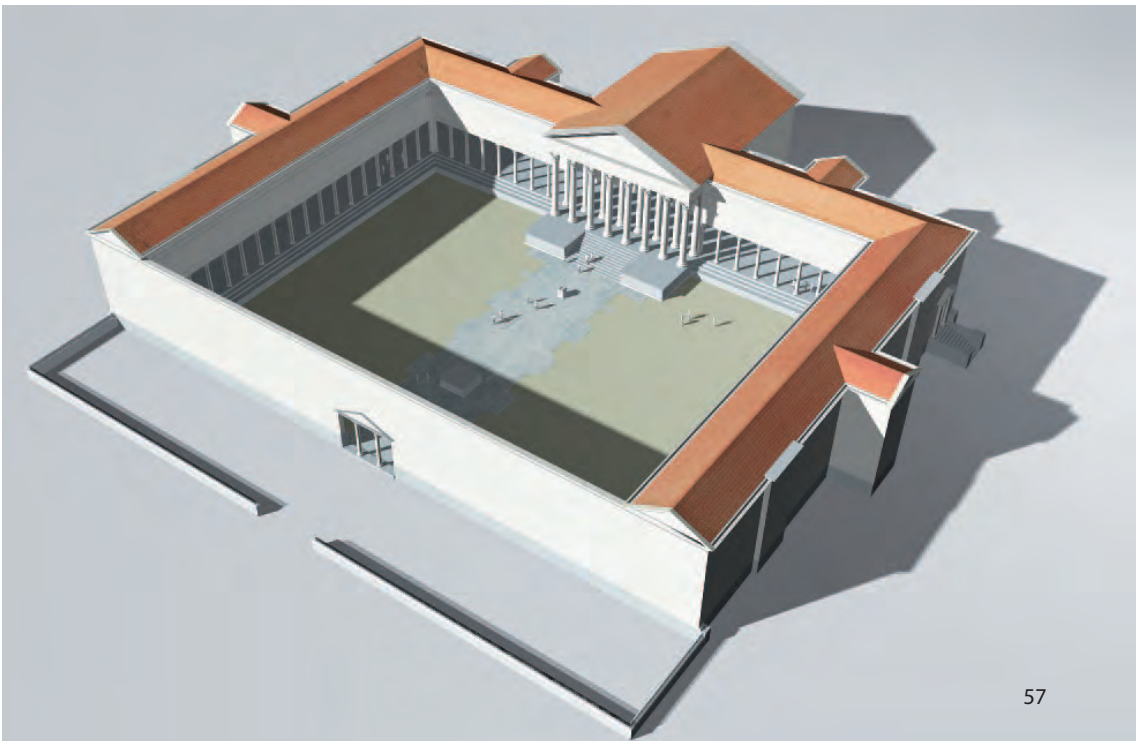




Fig. 78 – Sanctuaire du Cigognier. Restée debout depuis près de deux mille ans, la « colonne aux cigognes » faisait le lien entre le portique à colonnade orientale et l'espace frontal couvert (*pronaos*) du temple.

et 1977. Les données reposent toutefois sur un dégagement partiel des ruines, et il n'est pas exclu que les fondations du temple (podium), en grande partie non fouillées, réservent encore quelques surprises (fig. 76).

Une architecture monumentale sur le modèle de Rome

Le complexe architectural du Cigognier a été édifié vers 98 apr. J.-C., mais sa conception remonte sans doute aux années 80 (fin de l'époque flavienne). À 175 m de là dans le même axe, un théâtre lui faisait face (fig. 60 : 1-2 et 80). Dans cette zone autrefois marécageuse, les fouilles attestent l'existence d'édifices en bois datant du début du 1^{er} siècle apr. J.-C. Vers le milieu du 1^{er} siècle, le terrain a été assaini grâce à d'importants travaux de drainage. Il s'en est suivi une activité édilitaire plus intense, avec la construction, dès 70 environ, de bâtiments maçonnés destinés à des particuliers.

Pour construire le sanctuaire aux dimensions imposantes de 106,80 x 76,65 m, on a démantelé jusqu'à la dernière pierre ce complexe privé. Les indices archéologiques ne permettent pas d'établir la manière dont les rapports de propriété ont été réglés et s'il a fallu recourir à des expropriations.

Le complexe architectural est essentiellement constitué d'un portique (*porticus*) à colonnades en forme de Π autour d'une grande cour de 80 x 61 m ; un temple lui est rattaché, s'avancant légèrement à l'intérieur de la cour et dépassant à l'arrière d'une vingtaine de mètres le mur de fond du portique (fig. 77). Le vestibule (*pronaos*) qui s'avancait dans la cour centrale comptait huit colonnes de calcaire lisses d'une hauteur de près de 10 m ; les angles des chapiteaux étaient ornés d'aigles. Si l'on compte



Fig. 79 – Sanctuaire du Cigognier. Partie supérieure de la corniche de la *cella* du temple, ornée d'animaux marins, de boucliers (pelles), de figures et de masques. Calcaire jurassien de la région de la Lance (Concise VD). Longueur 162 cm.

les fondations massives, constituées d'environ 2000 m³ de blocs calcaires et de mortier, formant le podium, d'une surface de 35,10 x 26,75 m, la façade atteignait une hauteur de 20 m. Ces dimensions impressionnantes impliquaient des fondations très stables, raison pour laquelle on a préalablement implanté dans le terrain un réseau dense de pieux de chêne. Les portiques jouxtant le temple comprenaient des colonnes corinthiennes lisses hautes d'environ 6,40 m, surmontées d'un mur (*attika*) de 4,90 m de haut (fig. 81). La colonne du Cigognier, la seule qui soit conservée, est de première importance pour reconstituer le complexe : elle correspond à un point de jonction entre le portique nord et le temple. Ses quatre faces présentent chacune une forme différente, livrant des indices sur les éléments architecturaux qui lui étaient liés. Si la colonne du Cigognier n'avait pas traversé les siècles, il serait impossible de proposer une reconstitution fiable du sanctuaire telle que l'a livrée Philippe Bridel en 1982.

Comme matériau de construction pour les parties visibles du temple et des portiques, on a utilisé un calcaire urgonien, blanc et très dense, issu de la région de La Lance (fig. 35). Les corniches du temple, richement ornées de monstres marins ou fabuleux et de consoles en forme de têtes humaines, ont été taillées dans cette même pierre (fig. 79).

Mentionnons encore l'allée dallée, dans l'axe de la façade du temple et d'une longueur de 53 m, utilisée sans doute

Fig. 80 – Sanctuaire du Cigognier. Vue aérienne depuis l'est avec, à droite, le sanctuaire et, à gauche, le théâtre édifié dans l'axe du temple.





Fig. 81 – Sanctuaire du Cigognier. Restitution du temple, vu depuis le portique à colonnade nord-est.

lors de processions entre le théâtre et le lieu de culte. Dans ce dallage, un massif de fondation mesurant environ 4,60 x 4,40 m pourrait marquer l'emplacement d'un autel monumental (fig. 76-77).

Un sanctuaire de la *civitas Helvetiorum* placé sous la protection de l'empereur

L'interprétation de ce complexe architectural s'est avérée particulièrement ardue, puisqu'on ne dispose quasiment pas d'éléments permettant de l'attribuer à une divinité précise. La découverte de plusieurs objets mentionnant diverses divinités atteste que le temple du Cigognier n'était pas consacré à un seul dieu, mais qu'il s'agissait du lieu de culte de tout un panthéon important pour la communauté helvète. Ce ne sont en effet pas seulement des divinités romaines qui y ont été vénérées, mais également des dieux indigènes, comme en témoignent un petit autel votif dédié à Mars Caturix, dieu celtique de la guerre (fig. 135), découvert dans la cour, et un chapiteau monumental en calcaire portant l'inscription LVGOVES, en lien avec Lug, divinité gauloise du commerce (fig. 83).

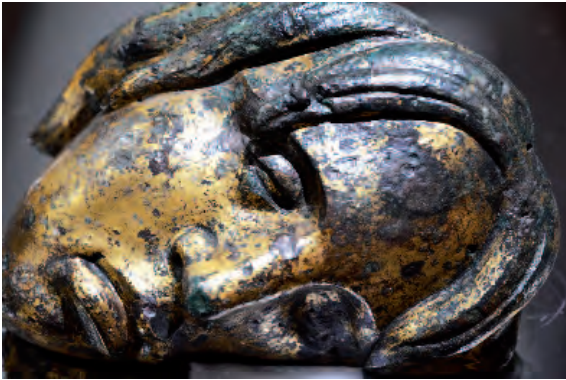


Fig. 82 – Sanctuaire du Cigognier. Tête d'un guerrier celtique mort en bronze doré.

Le buste en or de l'empereur Marc Aurèle, mis au jour en 1939 dans un égout traversant la cour intérieure (fig. 23), ne met pas davantage en lumière la fonction du sanctuaire, bien que sa présence, tout comme la symbolique du décor architectural et le schéma architectonique du complexe, en lien avec le théâtre, permet certainement de conclure à un rôle majeur du culte impérial. La tête en bronze doré d'un guerrier celtique tombé au combat semble s'inscrire dans le même contexte (fig. 82). Élément d'un monument à la Victoire aux dimensions significatives, cette représentation témoigne de la politique de propagande impériale, qui célébrait les victoires de l'empereur et le début de la période de paix et de prospérité qu'impliquait la domination romaine (*pax romana*). C'est sans doute la comparaison avec d'autres édifices qui s'avère la plus révélatrice : du point de vue architectural, le sanctuaire du Cigognier peut en effet être rapproché du Forum Pacis de Rome. Érigé par l'empereur Vespasien entre 71 et 75 apr. J.-C., ce complexe offrait l'aspect d'un grandiose monument triomphal, destiné entre autres à exposer les trésors conquis lors de la guerre contre les Juifs. La ressemblance frappante entre le Forum Pacis et le sanctuaire du Cigognier permet peut-être de considérer ce dernier comme un lieu de culte centralisé consacré à la fois aux divinités protectrices de la communauté helvète (*civitas Helvetiorum*) et à l'empereur, en corrélation avec l'idéologie impériale de la victoire.

Les édifices au lieu-dit Au Lavoëx

Découvert en 1998 au lieu-dit Au Lavoëx, le complexe architectural qui délimitait au sud-ouest la place ouverte entre le sanctuaire du Cigognier et le théâtre, démontre que les constructeurs n'ont pas cessé toute activité dans ce secteur



Fig. 83 – Sanctuaire du Cigognier. Chapiteau corinthien en calcaire portant une dédicace aux LVGOVES, divinités celtiques. Hauteur 80 cm.



Fig. 84 – Sanctuaire du Lavoëx. Niches rectangulaires et semi-circulaires rythmant le mur d'enclos à l'arrière des deux temples.

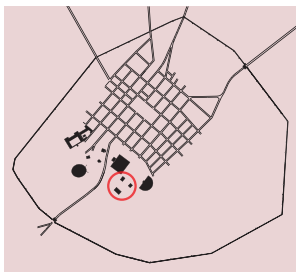


Fig. 85 – Sanctuaire du Lavoëx. Sur cette vue aérienne prise durant les fouilles de 1998, on distingue les deux temples quadrangulaires et, en haut de l'image, un long mur d'enclos flanqué de niches.

après le début du 2^e siècle. On y a en effet construit au cours du dernier tiers de ce siècle deux temples gallo-romains à plan centré, de même qu'un complexe situé plus à l'ouest, démontrant un agrandissement de la zone sacrée en direction du sud-ouest (fig. 60 : 3 et 84-85). Malheureusement, les vestiges architecturaux en sont fort mal conservés, rendant ardue l'interprétation du complexe. Un bâtiment est particulièrement énigmatique : il s'agit d'un édifice de plan rectangulaire de 540 m² situé au cœur de l'enclos occidental qui évoque une cour ouverte ceinte d'un portique sur ses quatre côtés. La présence dans ce portique d'un canal soigneusement aménagé suggère que le complexe devait être voué à un culte dans lequel l'eau jouait un rôle majeur.



Le théâtre

Une carrière de pierre très appréciée

Depuis le début du 18^e siècle, on connaissait les ruines du lieu-dit En Selley, mais c'est en 1786 que l'architecte et ingénieur bernois Erasmus Ritter parvient à les identifier comme les vestiges d'un théâtre antique (fig. 86). À cette époque, l'édifice est sans doute encore bien conservé, raison pour laquelle François-Rodolphe de Dompierre, alors Conservateur des Antiquités pour le nord du canton de Vaud, mentionne en 1823 l'existence de murs encore très hauts et très solides. La situation basculera vers la fin des années 1820 : en 1828 déjà, des murs seront dégagés au théâtre, non pas dans une optique scientifique, mais dans le but de fournir des matériaux de construction. À la même époque, on installe dans l'édifice un four à chaux exploité jusqu'en 1830. Diverses portions du théâtre appartiennent alors à des particuliers qui considèrent les ruines comme une source lucrative de revenus. La demande en matériaux de construction bon marché débouche entre 1840 et 1850 sur des destructions massives au cœur d'un monument jusqu'alors bien conservé. On procède au dégagement systématique des vestiges avant de les démanteler et d'en vendre les blocs. Pour la seule année 1842, on évoque

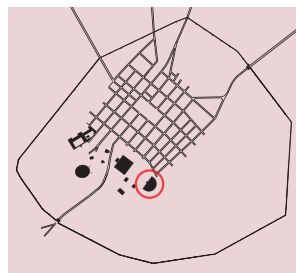


Fig. 86 – Théâtre. Vue aérienne de l'édifice avec ses gradins reconstruits à l'occasion d'anciens travaux de restauration.



Fig. 87 – Théâtre. Les fondations de la halle d'entrée à l'angle nord-est de l'édifice durant les fouilles de 1927.

Fig. 88 – Théâtre. Travaux de restauration de 2013. Le parement d'un mur est restauré avec de nouveaux moellons de calcaire jaune.



le transport de 1000 charretées de pierres, correspondant au démantèlement de murs d'une hauteur pouvant atteindre quatre mètres.

Lorsqu'on parvient enfin à mettre un terme à la destruction, de grandes parties de l'édifice sont déjà perdues : Auguste Rosset, mandaté dès 1889 par l'Association Pro Aventico pour assurer l'étude scientifique du complexe, ne peut plus sauver que ce qui a échappé à plus d'un demi-siècle de massacre. Parallèlement aux fouilles archéologiques, on entreprend, dès 1892, de restaurer l'édifice, sous la direction de l'architecte Théophile Van Muyden. Une première étape de travaux s'achève en 1916 et, dix ans plus tard, Louis Bosset reprend les opérations à l'initiative d'Albert Naef, pour les achever au cours de deux campagnes, de 1926 à 1930 et de 1938 à 1941 (fig. 87).

De 1998 à 2004, Georg Matter s'est attelé à l'étude du théâtre dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue par le Fonds National, jetant les bases d'un nouveau projet de restauration qui a débuté en 2012 (fig. 88).

Édification du théâtre au début du 2^e siècle apr. J.-C.

Le terrain situé sur le flanc nord d'une colline aquifère sur lequel, au début du 2^e siècle apr. J.-C., on installera le théâtre

de la Colonia Helvetiorum, était déjà occupé au siècle précédent par des édifices à caractère vraisemblablement privé comportant plusieurs phases de construction. Après démantèlement de ces bâtiments, on a édifié sous l'empereur Trajan un théâtre semi-circulaire de type dit « gallo-romain ». Ce genre d'édifice est surtout connu dans les régions du nord de la Gaule et en Germanie. En lieu et place d'un front de scène haut de deux à trois étages, ces théâtres comprennent un mur de scène dont la hauteur diminue en diagonale vers le centre où se trouve un petit bâtiment de scène d'un seul étage (fig. 90). Ainsi, il était possible d'apercevoir ce qui se passait au-delà : à Avenches, la relation visuelle et fonctionnelle avec le temple du Cigognier semble évidente. On peut admettre que les deux monuments ont été conçus et édifiés de concert, ce qui semble confirmé par les indices chronologiques disponibles.

Large en façade de 106,25 m pour une profondeur de 66,4 m, le théâtre d'Aventicum pouvait accueillir près de 12'000 spectateurs, ce qui en fait l'un des plus grands édifices de ce type. On dénombre au total onze accès couverts disposés radialement qui desservaient directement les gradins constitués de blocs de pierre (fig. 89). Les spectateurs suivaient deux larges passages (*praecinctions*) avant d'emprunter des escaliers pour rejoindre leur place. Chaque spectateur recevait un jeton portant le numéro de la place qui lui était attribuée, la rangée de sièges et



Fig. 89 – Théâtre. Vestiges de la rampe d'escalier du vomitoire 11, mis au jour en 2013 dans l'angle sud-est de l'édifice. Ces marches permettaient d'accéder depuis l'extérieur aux rangs de gradins médians.

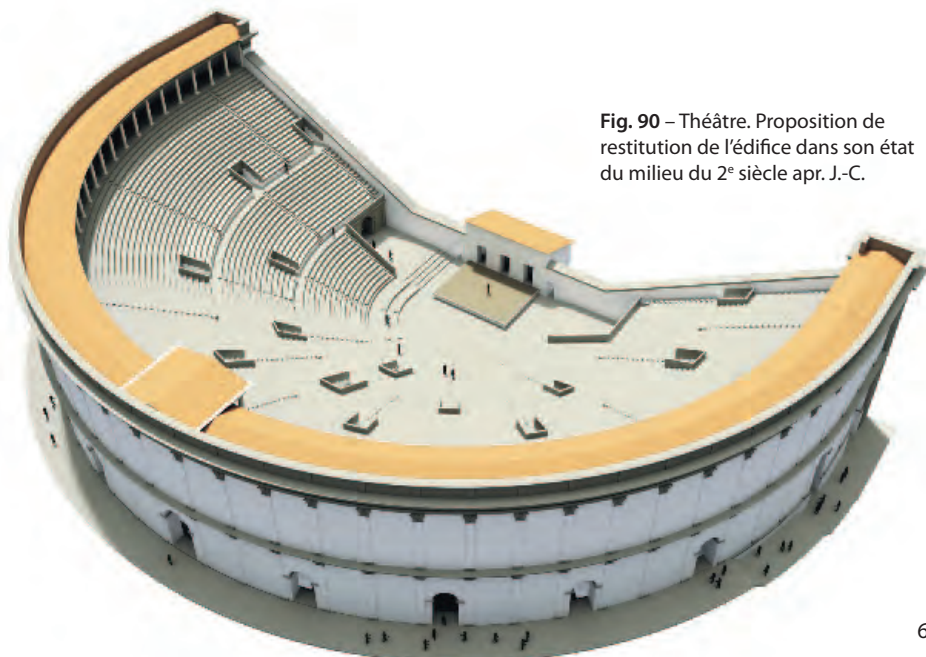


Fig. 90 – Théâtre. Proposition de restitution de l'édifice dans son état du milieu du 2^e siècle apr. J.-C.

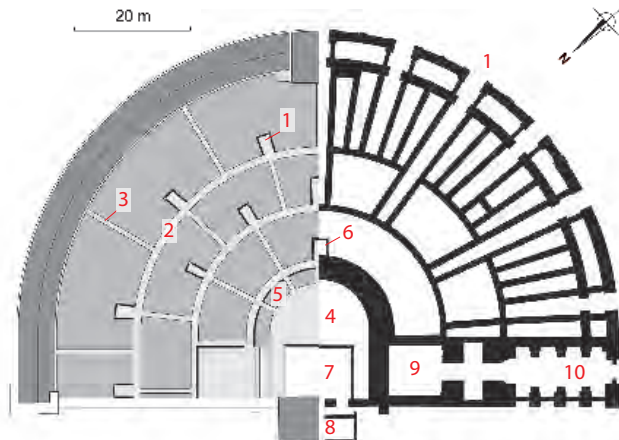


Fig. 91 – Théâtre. Vue de l'*orchestra* depuis le nord avec, à l'arrière, la galerie d'accès (vomitoire 8) dont la voûte a été reconstruite en 1940, et les gradins remis en place en 1953. Au centre, au niveau des premiers rangs de gradins, on distingue la niche, dont la voûte a été rétablie de manière erronée lors d'anciens travaux de restauration.

la porte d'entrée la plus proche. Dans la partie inférieure, autour de la place en forme de fer à cheval (*orchestra*) destinée à la scène et au chœur, se trouvaient deux rangées de gradins plats sur lesquels on disposait les sièges en bois des places d'honneur destinées aux hauts fonctionnaires, aux prêtres et aux notables de la ville. Par ailleurs, une niche encore visible aujourd'hui était aménagée à ce niveau en situation axiale (fig. 91) : on y a sans doute

Fig. 92 – Théâtre. À gauche, l'élévation ; à droite, les fondations.

- 1 galerie d'accès voûtée (*vomitorium*)
- 2 couloir dans le secteur des gradins (*praecinctio*)
- 3 escalier dans le secteur des gradins (*scalaria*)
- 4 orchestre (*orchestra*)
- 5 places d'honneur (*prohedria*)
- 6 niche
- 7 scène (*pulpitum*)
- 8 bâtiment de scène (*scaena*)
- 9 accès à l'orchestre (*aditus maximus*)
- 10 hall d'entrée latéral



placé des autels et des statues destinés au culte impérial. Les activités se déroulaient soit dans l'orchestre semi-circulaire, soit sur la petite plateforme en bois du bâtiment de scène. Le théâtre s'ouvrait vers le nord, assurant par là un lien visuel avec le sanctuaire du Cigognier, qui se dressait dans son axe.

Le théâtre romain d'Avenches présentait une architecture mixte, avec ses murs en petit appareil de calcaire jaune de Neuchâtel et de grands blocs de grès coquillier de couleur grise ; la variété des matériaux contribuait à la structuration visuelle de l'édifice. Ce procédé est particulièrement évident pour le mur périmétrique, dont la subdivision architectonique en deux étages évoque les grands théâtres méditerranéens (fig. 93). D'autres éléments, comme par exemple les voûtes des locaux d'accès latéraux, révèlent que l'architecte mandaté était expérimenté et que les édifices romains lui étaient familiers.

Un projet semé d'embûches

Les analyses récentes indiquent que de nombreux obstacles ont dû être franchis pour assurer l'édification de l'ouvrage : ainsi, les maçonneries des halles d'entrée témoignent de problèmes de stabilité liés au terrain, survenus à un moment où la construction ne dépassait guère le niveau des fondations. Afin de renforcer la structure architecturale dans ces zones exposées, on a édifié dans les halles d'accès des piliers de soutènement supplémentaires ainsi que des arcs de voûte ; côté pente, les murs de soutènement ont été renforcés. Les mesures prises ont été radicales : deux accès voûtés prévus à l'origine ont été murés, au risque de faire perdre son efficacité à l'ensemble du dispositif d'accès à l'édifice.



Une architecture monumentale à caractère régional

Les modèles architecturaux importés du monde méditerranéen étaient souvent revus et adaptés en fonction des traditions régionales et des matériaux de construction à disposition. La façade du théâtre d'Aventicum, avec les diverses pierres utilisées, illustre bien ce phénomène. L'architecture à pilastres sur deux étages évoque les théâtres méditerranéens, mais les chapiteaux corinthiens et toscans révèlent une adaptation résolument régionale (fig. 90).

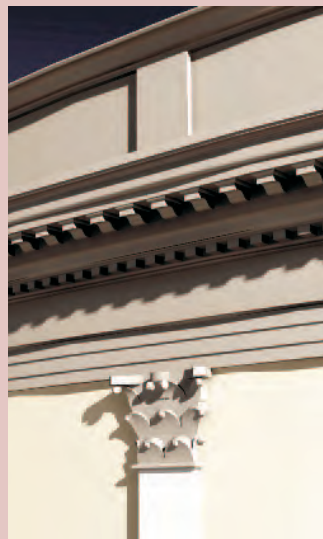


Fig. 93 – Théâtre. Proposition de restitution du décor de la section supérieure du mur extérieur, avec une corniche portée par des pilastres corinthiens et surmontée d'un attique.

Fig. 94 – Théâtre. La halle d'entrée sud-ouest à l'issue des travaux de restauration de 2012/2013.



Fig. 95 – Couverture de boîte en ivoire en forme de masque de théâtre. Hauteur 7,7 cm.

Fig. 96 – Récipient en bronze figurant un acteur tragique, dont le nom, DOVECUS, est inscrit sur sa large ceinture. Début du 3^e siècle apr. J.-C. Hauteur 21 cm.



On comprend difficilement les raisons de ces travaux intervenus en cours de chantier. Peut-être que des variations du niveau de la nappe phréatique, indétectables avant le début des travaux, ont nécessité une consolidation des fondations, fortement mises à contribution sur le plan statique dans les zones latérales.

Acteurs et manifestations

Quelles étaient aux 2^e et 3^e siècles apr. J.-C. les représentations données dans les théâtres gallo-romains ? Les indices sont rares, mais on postulera une grande variété de genres, avec des spectacles de mime, de pantomime, de danse, de chant, des interprétations musicales ou des représentations mythologiques, mais aussi des sacrifices et des rites liés au culte de l'empereur. Les tragédies et comédies classiques devaient être peu fréquentes (fig. 95), bien qu'on connaisse à Avenches une statue en bronze représentant un acteur en costume de théâtre traditionnel (fig. 96).

La fortification du Bas-Empire

Seules quelques traces de la transformation du théâtre en place forte à la fin du 3^e siècle apr. J.-C. nous sont parvenues. L'élément majeur en est un fossé de section en V d'environ 7 m de largeur pour 2 m de profondeur, dont les vestiges ont pu être observés dans l'angle sud-ouest du complexe. On ignore son extension exacte, mais il n'est pas exclu que le fossé ait autrefois fait tout le tour de l'édifice. La découverte d'éléments d'équipement militaire, entre autres des pointes de lances, des rivets décorés et des fragments de cuirasses et d'épées, indique que les transformations apportées au théâtre vers 270 apr. J.-C. sont vraisemblablement le fait de soldats romains.

Le forum et ses abords

On a longtemps considéré que le forum d'Aventicum se trouvait dans le secteur compris entre le théâtre et le sanctuaire du Cigognier dont l'imposante colonne appartenait, pensait-on, à un arc monumental marquant l'entrée de la place publique (fig. 17). Ce n'est qu'au début des années 1960 que les recherches menées sur le site ont permis de le localiser dans l'emprise de trois des quartiers centraux de la ville, les *insulae* 22, 28 et 34. À l'intersection des deux rues structurant la trame urbaine d'Aventicum – le *decumanus* et le *cardo maximus* –, ce lieu d'activité couvrait alors une aire rectangulaire de 210 m de long sur près de 100 m de large. Vaste espace regroupant d'importants édifices religieux, administratifs, judiciaires et commerciaux de la ville, le forum d'Aventicum n'a pas laissé de vestiges visibles. Seuls aujourd'hui quelques-uns des chemins de dévestiture aménagés sur le tracé des rues antiques lors du dernier remaniement parcellaire communal permettent d'en visualiser l'étendue à proximité des thermes de l'*insula* 29 (fig. 97).

Faute de fouilles d'envergure, le plan et l'agencement des quelques constructions qu'on y a repérées restent en grande partie conjecturaux. Le forum d'Avenches se rattache néanmoins à une série de forums provinciaux (fig. 98) dont les trois composantes principales sont disposées selon un axe longitudinal, ici d'orientation nord-sud : l'aire sacrée (*area sacra*) où se dresse un temple (*insula* 22), l'aire publique (*area publica*), grande place occupée par des statues et des inscriptions officielles et encadrée de portiques abritant bureaux et boutiques (*insula* 28), et enfin la basilique, vaste bâtiment où se traitaient les affaires judiciaires et commerciales (*insula* 34).

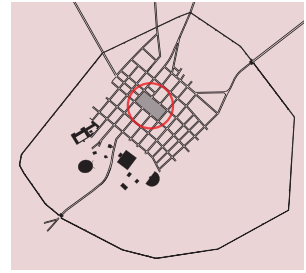


Fig. 97 – Restitution hypothétique du forum d'Aventicum. À droite, l'aire sacrée et son temple. À gauche, l'aire publique et la basilique. Les chiffres correspondent aux numéros des *insulae*.

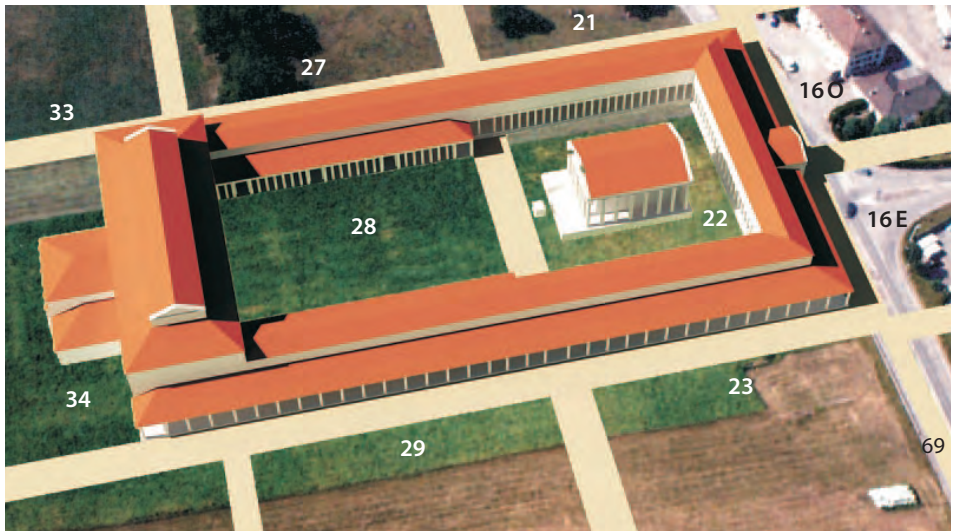




Fig. 98 – Modélisation infographique du forum de la ville de Lutèce (Paris). L'aire sacrée est vue depuis l'arrière, avec son temple sur podium entouré de portiques à colonnades, au-dessus d'une galerie souterraine à deux nefs (cryptoportique). À l'extérieur, des boutiques précédées de portiques donnent sur les rues. En haut à droite, l'aire publique et la basilique.

Succédant vraisemblablement à des constructions plus anciennes, peut-être en bois, dont on n'a pu à ce jour observer la trace, les premiers édifices maçonnés du forum remontent au règne de l'empereur Tibère (14-37 apr. J.-C.). Une nouvelle extension de la place semble avoir eu lieu vers la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. avec l'édification, au sud, dans l'*insula* 40, d'un vaste bâtiment regroupant diverses salles de réunion et locaux administratifs dont l'aula supposée d'un tribunal.

L'espace sacré

L'aire sacrée était ceinte sur trois côtés de colonnades reposant sur une galerie souterraine ou semi-souterraine appelée cryptoportique. On y accédait au nord par une entrée monumentale établie dans l'axe de l'une des deux rues principales de la ville, le *cardo maximus*. Du temple lui-même, on ne sait pratiquement rien si ce n'est que les fondations de son podium (d'une longueur restituée de 30 m pour une largeur de 20 m), ont été dynamitées au 19^e siècle pour servir de matériaux de remblai. Précédé d'une esplanade dallée qui s'étendait le long de la voie séparant les espaces sacré et public, le temple était consacré à l'empereur ou à Jupiter Optimus Maximus. La famille impériale était en outre

représentée sur le forum par un groupe statuaire en marbre dont quelques fragments ont été retrouvés près de l'entrée nord de l'aire sacrée. Daté du deuxième quart du 1^{er} siècle, cet ensemble devait comprendre au moins six personnages, parmi lesquels seuls l'empereur divinisé (Divus Augustus) et Agrippine Majeure (fig. 6) ont été formellement identifiés, accompagnés sans doute de Tibère, l'empereur régnant.

L'espace public

Vaste espace bordé de portiques, l'aire publique était occupée par plusieurs petits édifices (*scholae*) érigés en l'honneur des plus éminents magistrats de la ville et de leurs proches. À Avenches, c'était notamment le cas dans la partie orientale de la place où plusieurs inscriptions officielles mentionnent la présence d'une *schola* construite sur décision des membres de l'assemblée municipale locale (décurions) et ornée de statues, dont l'un des bénéficiaires, Quintus Cluvius Macer, avait exercé toutes les fonctions municipales.

La basilique et la curie

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, un secteur de l'*insula* 34 particulièrement riche en fragments d'inscriptions fait



Fig. 99 – Support de banquettes en calcaire à décor de lion provenant d'un local de réunion aux abords du forum (*insula* 33). Hauteur 44,5 cm.



Fig. 100 – *Insula* 33. Proposition de restitution d'une salle de réunion (*schola*) proche de l'entrée sud-ouest du forum.

à plusieurs reprises l'objet de fouilles. Celles-ci se soldent par la découverte de plusieurs mosaïques et des vestiges d'une construction de grandes dimensions que l'on s'accorde actuellement à interpréter comme la basilique. Fermant le forum au sud, celle-ci consistait en un bâtiment rectangulaire à plusieurs nefs qui offrait un lieu abrité où traiter les affaires commerciales et démêler les questions de justice.

C'est immédiatement au sud de la basilique que l'on situe la curie du forum, lieu de réunion du conseil municipal, dont la construction est datée par une inscription du premier tiers du 1^{er} siècle ap. J.-C.

Les abords du forum

Des édifices à caractère public ou honorifique auxquels on accordait un maximum de visibilité étaient également présents aussi bien aux principaux points d'accès au forum que dans ses quartiers riverains.

De part et d'autre du *decumanus maximus* s'élevaient ainsi deux bâtiments abritant des statues visibles depuis la rue et sur lesquels étaient exposées des inscriptions de grandes dimensions honorant plusieurs membres de l'illustre famille des Otacilii (fig. 101).

Un autre édifice marquait l'entrée du forum à l'angle nord-est de l'*insula* 33 (fig. 100) : ornée d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc de 12 sur 4 mètres encadrée de deux banquettes latérales dont les pieds représentaient des lions (fig. 99), il s'agissait d'une salle de réunion dont l'un des plus proches parallèles se trouve à Rome, dans la Curia Julia.

Séparée de cet édifice par une simple rue, un bâtiment comportant une quinzaine de mosaïques et plusieurs pièces chauffées par le sol pourrait être le siège (*schola*) de l'une

Fig. 101 – Constituée de plusieurs plaques, cette inscription fragmentaire, la plus grande découverte à Avenches, était dédiée à Quintus Otacilius Pollinus, le plus éminent membre de la famille des Otacilii. Elle provient probablement de l'*insula* 21, juste au sud-ouest de l'aire sacrée du forum.





Fig. 102 – Inscription célébrant la construction de la *schola* (local de réunion) des nautes (bateliers) de l'Aar et de l'Aramus (cours ou plan d'eau non identifié). Long de 2,78 m, ce bloc de calcaire blanc a été mis au jour en 1803 aux abords du forum.

des plus importantes corporations professionnelles d'Aventicum, celle des bateliers de l'Aar et de l'Aramus, comme l'indique une inscription trouvée à proximité (fig. 102).

À l'est du forum, dans l'*insula* 29, une série de locaux pourraient avoir servi de lieux de réunion ou de bureaux. L'une de ces pièces était ornée d'une mosaïque comportant, près du seuil d'entrée, une inscription datée du début du 3^e siècle apr. J.-C. et faisant mention du donateur de la mosaïque, un certain Marcius Flavius Marcianus, magistrat probablement de haut rang. Ces constructions occupaient la partie de l'*insula* en contact direct avec le forum et étaient de ce fait nettement séparées de l'édifice thermal voisin. On retrouve une telle partition dans l'*insula* 23, quartier attenant à l'espace sacré du forum, où un bâtiment dont la fonction reste indéterminée, a été édifié au début du 2^e siècle à l'emplacement d'un complexe balnéaire plus ancien.

Schola ou bibliothèque ?

Un bâtiment énigmatique dans l'*insula* 23

L'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'un édifice à caractère sacré a été émise suite à une découverte exceptionnelle réalisée lors de fouilles menées en 1972 dans la partie occidentale du quartier : dans une fosse rituelle (*favissa*) se trouvaient en effet plusieurs éléments d'une statue de la déesse Minerve (fig. 103), de type acrolithe, c'est-à-dire une œuvre dont la tête, les bras et les jambes sont en pierre, le tronc, non visible, étant réalisé dans une autre matière telle que le bois ou, plus rarement, le bronze.

Au vu de cette découverte, Hans Bögli, alors responsable des travaux, a opté pour l'hypothèse qui semblait de prime

Fig. 103 – Édifice de l'*insula* 23.
Statue acrolithe de la déesse Minerve.
Tête en marbre blanc et restitution
avec, en jaune clair, les fragments
conservés. Hauteur restituée de la
statue env. 2,80 m.



abord la plus vraisemblable : le bâtiment correspondrait au *capitolium* d'Aventicum, soit à un temple dédié aux trois divinités composant la fameuse triade capitoline : Jupiter, Junon et Minerve. Philippe Bridel a cependant pu clairement exclure une identification du bâtiment en tant que Capitole. Des indices d'ordre topographique et typologique viennent en effet contredire cette hypothèse. Par ailleurs, une seule statue a été trouvée au lieu des trois divinités requises, et aucune dédicace à la triade capitoline n'est attestée à Avenches.

Le plan et l'architecture du complexe parlent également en défaveur d'une interprétation en tant que temple ou sanctuaire. Il est bien plus vraisemblable que la salle centrale, où la statue de Minerve était sans doute présentée à l'intérieur d'une grande niche, corresponde au local de réunion d'une corporation. Sur le forum d'Avenches et dans la zone jouxtant ce complexe, on connaît en effet plusieurs bâtiments dans lesquels se réunissaient des corps de métiers ou des associations (*scholae*). L'édifice a également pu servir de bibliothèque ou de dépôt d'archives (*tabularium*).

Les établissements thermaux

Les vestiges de trois complexes balnéaires importants ont à ce jour été identifiés à Avenches. Compte tenu de la taille de la ville, d'autres établissements thermaux publics devaient cependant y exister durant l'Antiquité. On postulerait l'existence de bains au sein des différents quartiers, plus modestes et moins polyvalents, mais essentiels pour le bien-être de la population.

Les bains romains n'avaient rien de comparable avec nos piscines publiques : il s'agissait davantage de complexes de loisirs comprenant bassins, saunas, locaux de massage et salles de repos. À la belle saison, dans de grandes cours, on s'adonnait à des jeux et à des activités sportives. Pour se soulager, on se retrouvait à plusieurs dans des latrines communes parfois richement ornées, éléments incontournables de tout établissement de bains d'une certaine importance. Ainsi, ces thermes se rapprochaient des bains turcs ou des spas tels que nous les fréquentons aujourd'hui. Les bains de chaleur humide ou sèche y jouaient un rôle majeur, sur le mode romano-irlandais ou sur celui du bain de vapeur japonais. Bien sûr, on se rendait aux bains pour des raisons d'hygiène corporelle, mais les thermes représentaient en premier lieu un endroit où la vie publique et sociale battait

Fig. 104 – Établissement thermal de Perruet (*insula 29*). Vestiges des piles de carreaux de terre cuite du dispositif de chauffage par le sol (hypocauste) de la salle tempérée (*tepidarium*).





Fig. 105 – Fouille d'un établissement thermal avenchois en 1786, vraisemblablement dans l'*insula* 19. Aquarelle de Joseph-Emmanuel Curty.

son plein : ils abritaient des bibliothèques où l'on pouvait parfois écouter des orateurs, on y retrouvait ses amis et ses connaissances pour y parler affaires. Ces établissements étaient bruyants : des sources antiques évoquent le vacarme des enfants qui jouent, des épiciers qui vendent leurs friandises à la criée, et des masseurs et charlatans vantant leurs prestations.

En 1750 déjà, on découvre le premier établissement thermal antique d'Avenches : Samuel Schmidt, maître de gymnase à Berne, documente les vestiges de l'*insula* 19, mis au jour dans le cadre de la construction de la route cantonale Lausanne-Berne et les interprète comme les ruines de bains romains. Vers la fin du 18^e siècle, on effectue des relevés et des esquisses à l'aquarelle représentant probablement ce même complexe (fig. 105). D'autres petites interventions sont effectuées dans l'*insula* 19 au cours du 19^e siècle et dans les années 1940 et 1960, puis des travaux plus conséquents dans les années 1990, qui livrent des structures parfois spectaculaires. Les vestiges des grands thermes de l'*insula* 29 sont eux aussi connus de longue date (fig. 104) : Aubert Parent, architecte français, en mentionne les premières traces en 1804 déjà, mais il faudra attendre le 20^e siècle pour les dégager, avec des travaux menés dès 1953 par Georg Theodor Schwarz (fig. 25). Le dernier complexe découvert est celui de l'*insula* 23, fouillé dès 1972 sous l'égide de Hans Bögli.

Les thermes de l'*insula* 29 (thermes de Perruet)

Situés au nord-est du forum, les thermes de l'*insula* 29 étaient les bains les plus importants d'Aventicum (fig. 106). Avec une emprise couvrant tout un îlot (*insula*), ils s'étendaient sur une surface de 105,5 x 71 m. Édifiés après 77 apr. J.-C., ils ont remplacé le complexe thermal de l'*insula* 23, plus ancien et démantelé au début du 2^e siècle apr. J.-C. pour faire place à la construction d'un bâtiment (public ?) servant vraisemblablement de lieu de réunion. Aujourd'hui protégée par une toiture, la partie centrale du complexe thermal a pu être conservée sur place, avec ses trois vastes salles dont l'alignement correspond au parcours des baigneurs de l'époque romaine : après s'être changé, on entrait dans une salle non chauffée (*frigidarium*), pièce de près de 200 m² située à l'extrémité nord-est de l'édifice. Une grande canalisation souterraine la traversait, alimentant sans doute un réservoir d'eau situé au nord-ouest (fig. 108). La paroi nord-est de la salle était dotée de trois profondes exèdres avec un bassin placé dans celle du milieu, alors que les niches latérales abritaient sans doute chacune une vasque appelée *labrum*. Depuis le *frigidarium*, on accédait

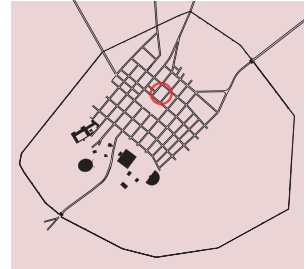


Fig. 106 – Établissement thermal de Perruet (*insula* 29). Tentative de restitution de la phase de construction récente (après 120 apr. J.-C.).

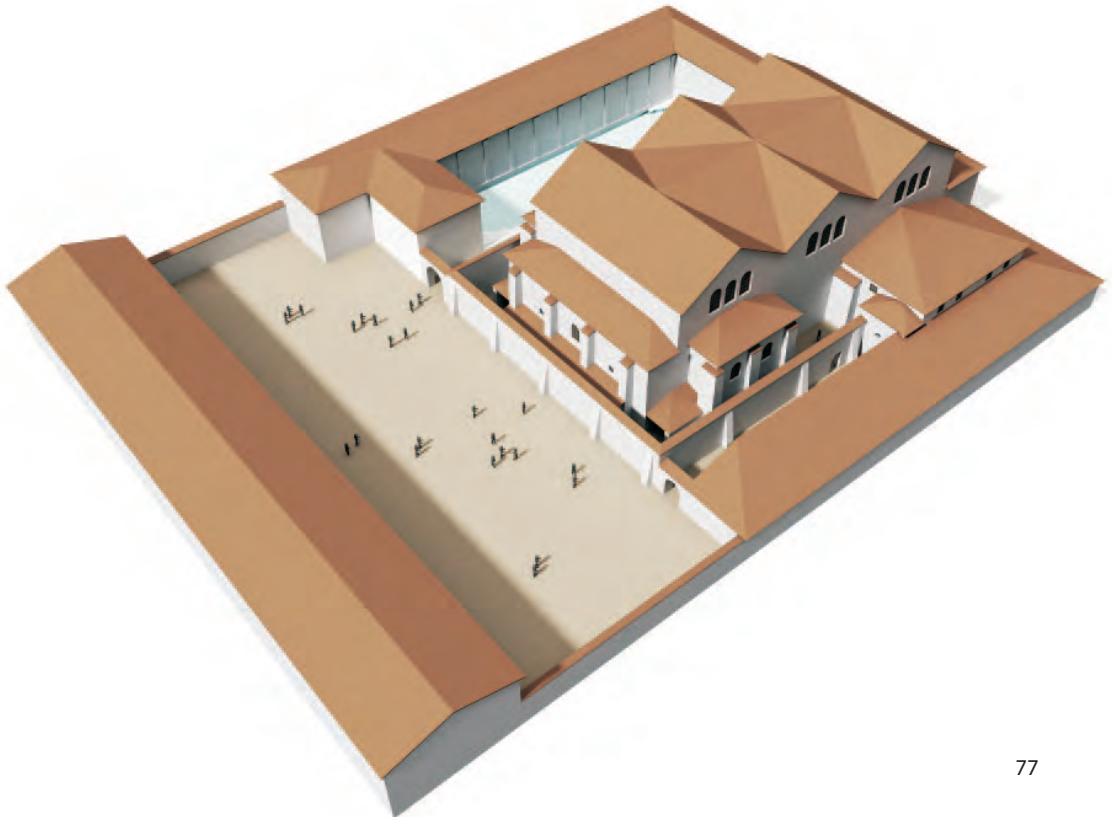


Fig. 107 – Établissement thermal de Perruet (*insula* 29). Coupe à travers la salle chaude (*caldarium*) avec un bassin de baignade, une niche avec *labrum* (bassin à ablutions) et son dispositif de chauffage par le sol (hypocauste). Phase récente (après 120 apr. J.-C.).

par deux grandes portes à la salle tempérée (*tepidarium*), située au sud-ouest, qui s'étendait elle aussi sur une surface de près de 200 m²; cette partie était équipée d'un système de chauffage par le sol (hypocauste). L'installation, conservée sous un abri édifié dans les années 1950, comprend les vestiges des carreaux de terre cuite formant les piles qui supportaient le sol suspendu, ainsi que des canaux acheminant l'air chaud au nord-ouest et au sud-est. Plus au sud-ouest se trouvait une grande salle chauffée (*caldarium*) d'une surface de 280 m², accessible sans doute par deux portes monumentales ornées d'appliques en bronze, comme le montrent des esquisses du 19^e siècle. Cette pièce était elle aussi équipée d'un système de chauffage par le sol et munie de profondes niches sur l'un de ses longs côtés (fig. 107). La niche centrale, de plan carré, abritait un petit bassin bénéficiant d'un chauffage direct, alors que des vasques (*labra*) se trouvaient dans les absides latérales



semi-circulaires. Deux autres bassins rectangulaires, chauffés directement depuis le sud-ouest, occupaient les petits côtés du *caldarium*, composant ainsi une pièce équipée sur trois côtés d'un total de trois niches où se baigner. Au nord-ouest du bâtiment central s'ouvrait une petite cour dotée sans doute d'une grande piscine ouverte (*natatio*). Une autre place plus vaste, consacrée aux jeux et aux sports (*palaestra*) et des pièces de service n'ayant pas encore fait l'objet d'un examen détaillé composaient au sud-ouest l'extrémité du bâtiment.

Très peu d'éléments du décor luxueux de ces espaces sont parvenus jusqu'à nous, si l'on excepte quelques vestiges de peintures murales et de dallages de calcaire ou de marbre blanc. Si l'intérieur des thermes dégageait une impression de faste, l'extérieur de l'édifice devait être beaucoup plus sobre. Pour assurer une bonne isolation du bâtiment, il fallait réduire au minimum les parois donnant sur l'extérieur: le corps central des thermes était un édifice compact renforcé en divers endroits de contreforts, rendus indispensables par la hauteur des pièces. De grandes fenêtres percées dans la partie supérieure des murs extérieurs assuraient l'éclairage des bains (fig. 106-107).

Après 120 apr. J.-C., on assiste à des transformations et des agrandissements touchant l'ensemble du bâtiment (fig. 109). Dans le *frigidarium*, un bassin carré vient remplacer la niche centrale semi-circulaire, et le mur de façade nord-est est décalé vers l'extérieur. La zone au sud-est du bâtiment central subit un remaniement complet: pour autant qu'on puisse en juger, la totalité de la zone d'accès au bain est rénovée et équipée de nouvelles pièces, dont l'une de près de 45 m², munie d'un chauffage direct et accessible tant du *frigidarium* que du *tepidarium*: il pourrait s'agir d'un sauna (*sudatorium*) ou d'un vestiaire (*apodyterium*). Le mobilier découvert révèle que les bains ont été fréquentés jusqu'au milieu du 3^e siècle apr. J.-C.

Les thermes du 1^{er} siècle apr. J.-C. dans l'*insula* 23

L'édifice thermal qui occupait la partie occidentale de l'*insula* 23 été établi vers le milieu du 1^{er} siècle de notre ère dans ce quartier attenant au forum. Son plan, très incomplet, se développe longitudinalement du nord au sud sur près de 70 m: il révèle la présence d'une grande piscine en plein air et vraisemblablement d'une palestre. Suit une pièce chauffée dotée d'une abside et d'un bassin, lui aussi chauffé, dont une banquette était ornée de ce qui est considéré comme la plus ancienne

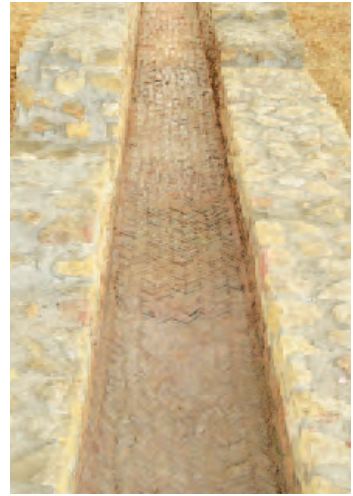
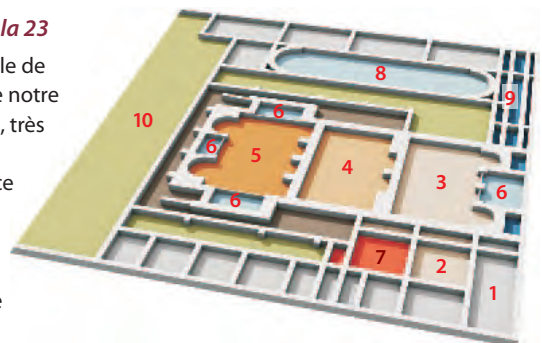


Fig. 108 – Établissement thermal de Perruet (*insula* 29). Canalisation courant sous le sol de la salle froide (*frigidarium*) ayant servi à alimenter les réservoirs installés plus au nord.

Fig. 109 – Établissement thermal de Perruet (*insula* 29). Plan de la phase récente (après 120 apr. J.-C.).

- 1 entrée ?
- 2 vestiaire (*apodyterium*) ?
- 3 salle froide (*frigidarium*)
- 4 salle tempérée (*tepidarium*)
- 5 salle chaude (*caldarium*)
- 6 bassins
- 7 sauna (*sudatorium*) ?
- 8 cour avec piscine (*natatio*) ?
- 9 réservoir
- 10 place de jeu et de sport (*palaestra*)





mosaïque figurée d'Avenches (fig. 110). On y reconnaît des hippocampes, vraisemblablement intégrés à un cortège marin. Les pièces tempérées et froides de ces thermes devaient occuper la partie non fouillée de la parcelle au sud.

Peu après la construction d'un nouvel ensemble thermal dans le quartier voisin (*insula* 29), les installations de l'*insula* 23 seront détruites vers le début du 2^e siècle de notre ère pour être remplacé par un nouvel édifice public placé, semble-t-il, sous la protection de la déesse Minerve et dont quelques vestiges restaurés sont encore visibles en contrebas de la route cantonale.



Fig. 110 – *Insula* 23. Détail d'une mosaïque (hippocampes) ornant un bassin des thermes du milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Les thermes de l'*insula* 19

Identifiés dès le 18^e siècle et en grande partie dégagés au cours des années 1990, les vestiges de ces thermes proches des sanctuaires de la colline ne sont plus visibles aujourd'hui. Occupant un site désormais protégé, ils ont en effet été réenfouis à l'issue des fouilles dans l'attente d'une future mise en valeur.

Plus anciens que ceux de l'*insula* 29 (En Perruet) et sans doute d'importance comparable, ces thermes occupaient l'entier de cette *insula* qui jouissait d'une situation privilégiée en bordure de l'une des principales rues de la ville (*decumanus maximus*). Établis vers 70 apr. J.-C., ils ont succédé à un bâtiment plus ancien, construit vers 30 apr. J.-C. La fonction de ce premier édifice – thermes publics, lieu de culte en relation avec les sanctuaires voisins de la colline – n'est pas claire (fig. 111).

Vers 135-137 apr. J.-C., le bâtiment connaît d'importantes transformations. Il comprend alors plusieurs salles froides (*frigidaria*) dont la plus vaste est dotée de deux baignoires d'angle et d'une vasque d'aspersion en son centre. Une galerie de service souterraine donne accès à des fournaies (*praeurnia*) permettant de tempérer plusieurs locaux par un système de chauffage par le sol (hypocauste ; fig. 112). À l'est de l'édifice, trois pièces chaudes sont alimentées par une batterie de chaufferies établies en bordure de la rue séparant les *insulae* 19 et 20.

La palestra, aire ouverte réservée aux exercices physiques, devait se situer dans la partie aujourd'hui occultée par les constructions modernes et la route cantonale. C'est sans doute là également qu'il faudrait chercher le *sphaeristerium*, espace caractéristique des thermes dans lequel se pratiquaient des jeux de balles (*sphaera* = balle, ballon). Une inscription commémorative datant du début du 2^e siècle, découverte près de la fontaine de rue à l'angle du quartier (fig. 113), attribue en effet à un édile du nom de Tiberius Claudius Maternus la construction de cet aménagement unique à ce jour au nord des Alpes.

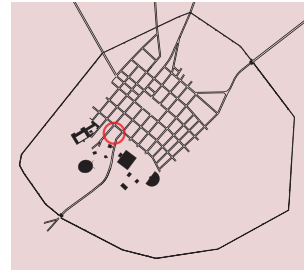


Fig. 111 – Insula 19. Vue de la piscine de l'établissement public édifié en 29 apr. J.-C. avec son abside semi-circulaire et son escalier d'accès (en haut à gauche). Les murs au premier plan sont plus récents.





Fig. 112 – *Insula 19*. Thermes du début du 2^e siècle apr. J.-C. Galerie de service voûtée desservant plusieurs chaufferies de l'établissement.



Fig. 113 – *Insula 19*. Restitution d'une fontaine publique aménagée à l'angle des thermes. L'inscription commémorant la construction de la salle de jeu de paume (*sphaeristerium*) (ci-dessus) a été mise au jour dans ce secteur en 1940.



Le mur d'enceinte

«...sous le ban de cinq florins»

Un historique des recherches

Dès 1536, au risque d'une amende de cinq florins, il était interdit à quiconque d'extraire des blocs de pierre des remparts d'Avenches. La volonté de préserver les vestiges du mur d'enceinte pour la postérité souligne l'importance du monument, mais ce règlement constitue aussi un indice saisissant de l'ampleur de l'exploitation des remparts en tant que carrière après l'époque romaine. Il faudra encore attendre 300 ans pour que l'on procède aux premières fouilles archéologiques avec, au milieu du 19^e siècle, des sondages effectués à la porte de l'Est et à la Tornallaz.

On doit à Jacques Mayor, Albert Nef et Louis Bosset d'avoir entrepris, entre 1897 et 1935, de grands travaux de fouille, de restauration et de reconstruction à la porte de l'Est et sur le tronçon du mur qui la relie à la Tornallaz (fig. 114-115). De 1893 à 1907, sous la direction de l'Association Pro Aventico, on a également dégagé et restauré des segments du rempart situés en face de la gare, ainsi que des tronçons au nord-est et au sud-ouest. En 1898, l'ensemble



Fig. 114 – Mur d'enceinte. Extrait du journal de fouille d'Albert Naef (1907). Restitution du rempart et du fossé en V creusé devant la muraille.

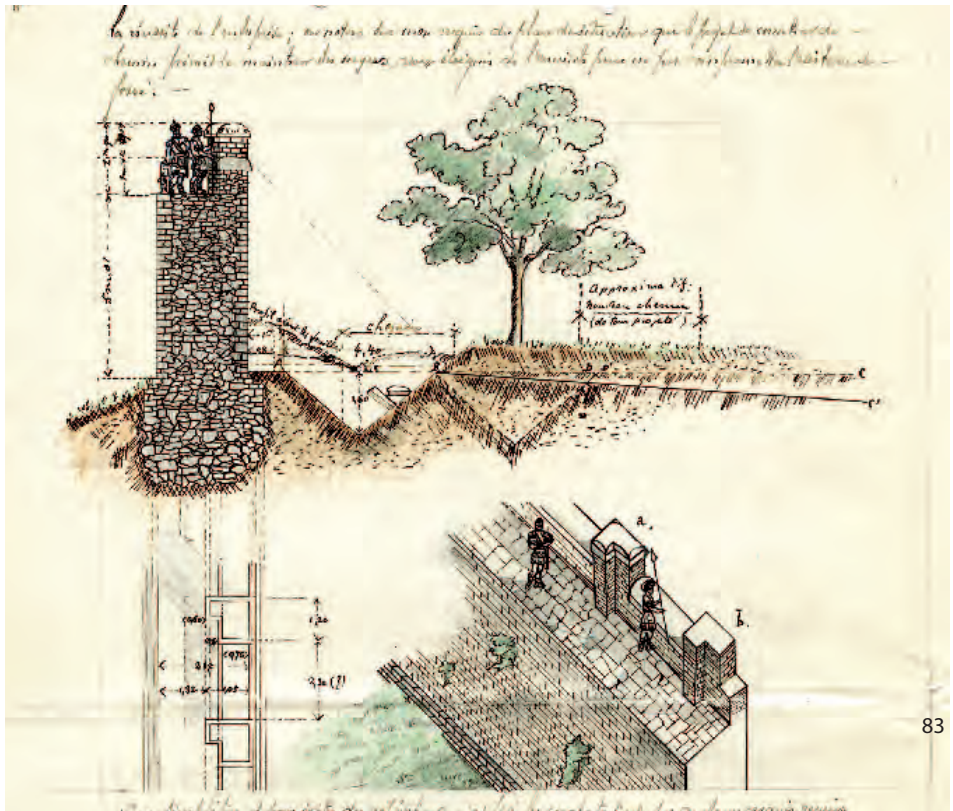




Fig. 115 – Mur d'enceinte. Travaux de restauration et de reconstruction au sud de la Tornallaz (1916-1919).

des fortifications antiques de la ville a été classé monument historique d'importance nationale; dans un contrat signé le 4 mars 1909, la commune d'Avenches, propriétaire des remparts, s'est engagée à financer les travaux de restauration. En outre, d'importantes campagnes de fouilles ont eu lieu de 1920 à 1933 (Louis Bosset) et de 1960 à 1971 (Georg Theodor Schwarz et Hans Bögli).

Plus de 5 km de long et au moins 5 m de haut – un ouvrage impressionnant

Le rempart d'Avenches mesure environ 5,5 km de longueur, suivant la forme d'un polygone irrégulier englobant une surface de 230 ha (fig. 116). La situation topographique permet d'en distinguer différents tronçons: au nord, la fortification traverse sur 1,6 km environ la plaine autrefois marécageuse, au sud-ouest du lac de Morat; vers le sud, l'ouvrage grimpe tant vers l'ouest que vers l'est, pour rejoindre le sommet des coteaux de Villarepos et de Donatyre, où le polygone se referme. À l'ouest, un tronçon passe au pied de la colline médiévale de la ville d'Avenches. Dans sa partie septentrionale, le mur présente un mode de construction particulier, en raison de la nature marécageuse du sol sur lequel il a été aménagé: dans ce secteur, la construction a été établie, pour des raisons statiques, sur un dense réseau de pieux de chêne qui se sont conservés dans ce milieu gorgé d'eau (fig. 117). Grâce à la dendrochronologie, on peut déterminer à l'année près la date d'abattage des arbres,



Fig. 116 – Mur d'enceinte. Tracé du rempart de la ville, long de 5,5 km.



Des pieux de chêne sous la muraille

En 1924, lors de sa troisième campagne de fouille, Louis Bosset découvre un soubassement de pieux de chêne, une première pour le tronçon nord-est du mur d'enceinte. En effet, le terrain marécageux caractéristique de la zone située au sud-ouest du lac de Morat implique une stabilisation du mur d'enceinte. Les bois, dont la longueur oscille entre 0,6 et 1,8 m, ont été enfoncés dans le sol sableux, serrés les uns contre les autres : leur densité pouvait atteindre une quarantaine d'exemplaires au m². Dans ce milieu constamment humide, ils se sont conservés jusqu'à aujourd'hui (fig. 117). L'analyse des cernes de croissance indique que la plupart des arbres ont été abattus entre 72 et 76 apr. J.-C. Actuellement, on estime à 100'000 au moins le nombre de pieux nécessaires à la stabilisation du mur d'enceinte.

Fig. 117 – Mur d'enceinte. Coupe à travers le soubassement du rempart. Sous les pierres des fondations, on aperçoit les pieux de chêne enfoncés dans le terrain sableux et destinés à stabiliser l'ouvrage.

obtenant des données de première importance pour l'étude de l'ouvrage. En dehors de la zone marécageuse, le mur a été édifié sur des fondations mesurant 3 m de largeur, constituées de moellons de calcaire maçonnés. En élévation, le rempart atteignait une épaisseur d'environ 2,4 m pour une hauteur sans doute d'au moins 5 m. Les parements visibles sont constitués de moellons de calcaire jaune du Jura, maçonnés avec du mortier de chaux blanc. Entre ces parements, le noyau des murs est fait de déchets de taille et de boulets mêlés à du mortier de chaux. Au sommet du mur courait une courtine crénelée : si la partie supérieure du mur n'est pas conservée, les éléments architecturaux retrouvés aux alentours ont permis de la restituer.

Plusieurs canalisations traversaient le rempart, soit au moins un aqueduc alimentant la ville et plusieurs grandes canalisations d'égout dans sa portion nord.

Dans certains secteurs, par exemple sur son tronçon oriental, un fossé de section en V, d'une largeur de 3,8 m pour une profondeur de 1,6 m, creusé en avant du mur, protégeait la fortification. Dans son comblement, on a retrouvé un grand nombre de pierres et de blocs d'architecture accumulés au gré du démantèlement aussi bien intentionnel que naturel du rempart. Au nord et au sud de la porte de l'Est, le fossé a été découvert et vidé au début du 20^e siècle, le rendant ainsi visible du public.

Un collier de perles autour de la ville : la Tornallaz et ses 72 sœurs

Distantes de 65 à 85 m, 73 tours au plan en fer à cheval jalonnaient la face interne du mur d'enceinte ; parmi elles, 54 ont pu être appréhendées par des fouilles. Les 19 tours restantes ont été restituées sur la base des intervalles reconnus. La tour n° 2, dite « La Tornallaz », au nord de la porte de l'Est, a subi de nombreuses modifications quand elle a été utilisée comme tour d'observation au Moyen Âge, puis sous la domination bernoise (fig. 119). Seule la partie inférieure de la maçonnerie encore visible aujourd'hui correspond à la construction romaine. Cette tour a fait l'objet de travaux de restauration entre 1854 et 1856 déjà. Malgré les nombreuses transformations médiévales et modernes qu'elle a subies, la Tornallaz permet de visualiser une tour du mur d'enceinte à l'époque romaine.

Les seuils observés sur plusieurs tours intermédiaires indiquent, en toute logique, qu'on y accédait côté ville. La découverte de tuiles dans les niveaux de démolition permet en outre de leur attribuer ce type de toiture.

Fig. 118 – Mur d'enceinte. Vue depuis l'est sur la porte de l'Est (à gauche) et sur la Tornallaz (à droite).



Les portes de la ville

Quatre portes principales permettaient de pénétrer dans la ville, à l'ouest, à l'est, au nord et au nord-est (fig. 116). On suppose la présence d'autres portes encore dans la portion sud du mur, mais cela n'a pas pu être vérifié par l'archéologie. Les portes de l'Est et de l'Ouest jouaient un rôle important, tant par leur position que par leur architecture. Les portes de l'Ouest et du Nord-Est étaient reliées entre elles par l'axe de circulation principal ouest-est du réseau des rues de la ville (*decumanus maximus*). Les voies sortant de l'agglomération par les portes du Nord-Est et de l'Est correspondent aux axes transrégionaux traversant le Plateau suisse et reliant la Gaule à la Germanie en direction du nord et, vers l'est, à la Rhétie.

La porte de l'Est, un ouvrage d'apparat

Fouillée entre 1897 et 1935 et reconstruite sur une hauteur de près de 2 m, la porte de l'Est est un ouvrage monumental d'une architecture remarquable (fig. 118 et 121). Deux tours polygonales externes flanquent la porte qui mesure 28 m de largeur pour 26 m de profondeur (fig. 120). Entre les tours, deux passages, larges de 3 m, permettaient d'accéder à une cour intérieure circulaire de 11,6 m de diamètre. On suppose que ces passages étaient réservés aux véhicules, alors que les deux autres accès latéraux, larges de 2,1 m, étaient destinés aux piétons.

En 1919 déjà, Louis Bosset proposait une restitution graphique de la porte de l'Est, inspirée de la Porte St-André à Autun/F, ouvrage de facture comparable. Bien qu'on ait rapidement douté de la justesse de cette reconstitution,



Fig. 119 – Mur d'enceinte. Vue depuis le sud sur la Tornallaz. À l'arrière-plan, le lac de Morat et le Mont Vully.





Fig. 120 – Mur d'enceinte. Proposition de restitution de la façade extérieure de la porte de l'Est.

elle demeure encore aujourd'hui dans les esprits. Influencé par son époque, Bosset a pourvu les tours de plateformes crénelées, alors que les premières fouilles de la fin du 19^e siècle avaient livré des tuiles en abondance. Il n'a en outre pratiquement pas tenu compte des éléments d'architecture trouvés lors des fouilles. La nouvelle reconstitution (fig. 120) propose une porte flanquée de deux tours couvertes d'une toiture de tuiles et, pour l'ornementation de la façade, se fonde sur les éléments architecturaux mis au jour.

La porte de l'Ouest

Fig. 121 – Mur d'enceinte. Vue des maçonneries reconstruites de la façade extérieure de la porte de l'Est.

La découverte de la porte de l'Ouest n'intervient qu'en 1964, lors de sondages de reconnaissance entrepris par Georg Theodor Schwarz dans le cadre de l'aménagement



de la route de contournement d'Avenches. Seule sa partie septentrionale y compris l'une des deux tours d'angle a été mise au jour. La partie dégagée, dont quelques vestiges sont encore visibles, présente de fortes similitudes avec la porte de l'Est. La porte de l'Ouest disposait en effet elle aussi de deux passages charretiers, flanqués de part et d'autre d'un passage destiné aux piétons.

Restaurer les restaurations : un travail de Sisyphe

Parallèlement à la fouille de la porte de l'Est et du tronçon de mur qui la jouxte, les architectes et archéologues Albert Naef (1862-1936) et Louis Bosset (1880-1950) se sont concentrés sur la reconstruction partielle du monument. Pour certaines zones de la porte, on a réalisé sur place des moellons de ciment (« simili-pierre ») reproduisant les blocs originaux, dans la foulée de l'engouement que la pierre artificielle suscitait alors parmi les architectes. Cette technique permettait de différencier à vue d'œil les parties complétées des éléments antiques. Albert Naef s'est particulièrement attaché à la compréhension globale de la restitution, afin de proposer au visiteur une représentation tangible d'un mur d'enceinte romain. Cette volonté d'illustrer l'architecture romaine transparaît particulièrement bien dans le tronçon de mur partant de la Tornallaz vers le sud, reconstruit avec son chemin de ronde et sa courtine crénelée. Ironie du sort, près de 100 ans après leur achèvement, les maçonneries reconstituées de la porte de l'Est, importantes tant du point de vue de l'archéologie que de l'histoire de l'art, sont mal en point et appellent à leur tour les interventions répétées des conservateurs-restaurateurs.



Fig. 122 – Mur d'enceinte.
Des visiteuses se sont installées sur la plateforme d'observation construite en 1929 à l'extrémité sud de la porte de l'Est.



Fig. 123 – Mur d'enceinte.
L'état de conservation actuel des restaurations réalisées il y a plus de 100 ans à la porte de l'Est impose des mesures de sécurisation et de consolidation des maçonneries.

L'enceinte dans son contexte historique

La date de la construction du mur, au début des années 70 du 1^{er} siècle apr. J.-C., tout comme le développement urbanistique d'Aventicum, révèle le lien entre l'édification du mur d'enceinte et le passage de la ville du seul statut de chef-lieu de la Cité des Helvètes à celui de colonie romaine (71/72 apr. J.-C.).

Divers indices permettent d'avancer qu'il s'agit essentiellement d'un ouvrage d'apparat : les modestes dimensions du fossé, la faible largeur de la berme comprise entre le mur et le fossé, inférieure à 1 m, et l'implantation topographique du mur d'enceinte. Ces éléments soulignent l'aspect plutôt prestigieux que défensif de l'ouvrage. L'entreprise gigantesque qu'a représenté la construction du mur d'enceinte d'Avenches a pris de nombreuses années et impliquait de solides ressources financières. On peut envisager que l'armée ait participé à la construction de cet ouvrage, comme le suggèrent les deux stèles funéraires de soldats de la légion I Adiutrix découvertes à Avenches en 2012 (fig. 8).

Quand le rempart fut-il construit ?

Jusque dans les années 1960, l'incertitude planait quant à la datation du mur d'enceinte. Le mobilier céramique retrouvé lors des fouilles de Georg Theodor Schwarz allait permettre une attribution à la seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. Ainsi, la datation tardive évoquée précédemment par différents spécialistes – dans la deuxième moitié du 3^e siècle – a été définitivement écartée. Aujourd'hui, la datation du mur se fonde sur les dates d'abattage des chênes utilisés pour asseoir les fondations du tronçon septentrional du mur d'enceinte. En effet, ces pieux ont livré plusieurs dizaines de dates s'insérant dans une période allant de 68 à 76 apr. J.-C. : l'ouvrage remonte donc aux premières années du règne de l'empereur Vespasien.

En l'état actuel des connaissances, le mur aurait perduré jusqu'au 3^e siècle : le pillage systématique des blocs constituant l'ouvrage n'aurait débuté que durant l'Antiquité tardive ou au Haut Moyen Âge, pour se poursuivre jusqu'à la fin du 19^e siècle.

Fig. 124 – Mur d'enceinte. Un résident actuel de la porte de l'Est : un lézard prend le soleil entre les moellons de calcaire jaune. Dans ses tronçons dégagés comme dans ceux qui sont recouverts de végétation, l'enceinte constitue un biotope précieux pour nombre d'espèces animales et végétales.



L'habitat privé

Au 2^e siècle de notre ère, au moment où Aventicum atteignait son extension maximale, la plupart de la soixantaine de quartiers – ou *insulae* – que comptait la ville était réservée à l'habitat.

Quoique occupant la plus grande partie des surfaces bâties, les maisons d'habitation n'ont laissé d'elles que des traces discrètes dans un paysage dominé par les ruines prestigieuses des édifices publics de l'ancienne capitale. Leurs vestiges ont été particulièrement exposés à la récupération systématique des pierres à bâtir pratiquées à Avenches jusqu'au début du 20^e siècle. Ce n'est qu'au milieu des années 1960, à la faveur du développement de la zone industrielle *intra muros* d'Avenches, que des fouilles en extension ont pour la première fois été menées sur quelques secteurs d'habitat.

La romanisation rapide de la population d'Aventicum, essentiellement indigène, transparaît clairement dans l'évolution que connaît l'architecture domestique dès le milieu du 1^{er} siècle : celle-ci voit l'usage des matériaux traditionnels que sont la terre et le bois progressivement supplanté par celui de la maçonnerie, grâce à l'apport massif de pierre calcaire en provenance des carrières de la rive nord du lac de Neuchâtel. L'usage de ces matériaux ouvre la voie à de nouvelles formes d'habitat dont les grandes demeures privées du 2^e siècle seront le point culminant.

De bois et d'argile

Profondément enfouies sous les décombres des habitations qui leur ont succédé durant plus de deux siècles, les constructions les plus anciennes sont les plus difficiles à



Fig. 125 – Les traces des plus anciennes habitations d'Aventicum sont très ténues : sur ces deux vues prises en 2013 dans l'*insula* 15 (ci-dessous), correspondant à deux décapages successifs, des poutres de bas de paroi carbonisées (à gauche) reposent sur des alignements de pierres (à droite). Le dessin ci-dessus illustre ce mode de construction.





Fig. 126 – Éléments en molasse d'une colonnade démantelée. Ils appartenaient à un portique entourant la cour-jardin intérieure d'une maison privée de l'*insula* 12.

Fig. 127 – Le décor peint de cette pièce d'habitation de l'*insula* 10 illustre le luxe du cadre de vie des nantis.

appréhender. Documentées sur des surfaces restreintes, dans les *insulae* 15 et 20 essentiellement, elles ont été datées par la dendrochronologie des premières années du 1^{er} siècle de notre ère. Sur leurs étroites fondations s'élevaient des parois de torchis à armature de bois ou constituées de briques de terre crue qui supportaient un toit de chaume, de bardeaux ou de tuiles (fig. 125). Les pièces étaient dotées de simples sols de terre battue ou de gravier et abritaient parfois des foyers en dalles de terre cuite. Des espaces ouverts situés à l'arrière de l'habitation ou donnant immédiatement sur la rue étaient réservés à des activités artisanales ou domestiques.

Maisons de riches

Les maisons d'Aventicum que nous connaissons toutefois le mieux appartenaient pour la plupart à des membres de la classe aisée de la population. Il s'agit de résidences privées – ou *domus* – qui se distinguent des habitations plus modestes par leurs dimensions, leur agencement et la qualité de leur décor intérieur (fig. 126-127). Les plus représentatives d'entre elles se situent en bordure de l'une des principales rues de la ville, le *cardo maximus*, qui subdivisait en deux parties égales les îlots situés immédiatement au nord du forum. Leur plan, comme celui d'autres demeures établies dans des quartiers plus excentrés de la ville (au nord de l'*insula* 3, *insula* 7, *insula* 12), s'inspire de la maison romaine méditerranéenne où une large part est accordée aux espaces d'agrément à ciel ouvert, autour desquels s'agencent les espaces de vie, privés ou publics.



La domus de l'insula 13

Fouillée sur les trois quarts de sa surface entre 1993 et 1995, l'une de ces *domus* occupait toute la partie est de l'insula 13, quartier résidentiel voisin des thermes de l'insula 19 et proche du palais de Derrière la Tour. Un étroit passage la séparait de la propriété voisine, établie sur une terrasse légèrement dominante à l'ouest. Au 2^e siècle, soit dans sa dernière phase d'extension, cette demeure comprenait trois corps de bâtiment d'une emprise d'environ 2'000 m². Vraisemblablement tous dotés d'un étage, ce qui double les surfaces habitables, ces derniers encadraient une cour intérieure et un jardin de 800 m² autour desquels courait un portique à colonnade. La façade principale de l'édifice, longue de 50 m, était elle aussi bordée d'une galerie couverte donnant sur la rue (fig. 128).

Comme toute maison romaine de ce type, celle de l'insula 13 comprenait les appartements privés du propriétaire et de sa famille, clairement séparés des espaces publics où l'on accueillait visiteurs ou clients, ainsi que différents locaux de service à usage domestique. La plupart des pièces à vivre étaient équipées de sols en béton de chaux, parfois rehaussés d'un décor géométrique simple à l'aide de petits galets ou de tesselles de différentes couleurs. Quelques-unes étaient dotées de mosaïques. Pour accueillir ses hôtes, le maître des lieux disposait notamment d'une vaste salle de réception chauffée par le sol (hypocauste) dont les parois et le plafond voûté de l'abside étaient ornés de fresques à scènes mythologiques.

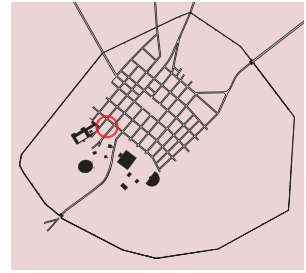
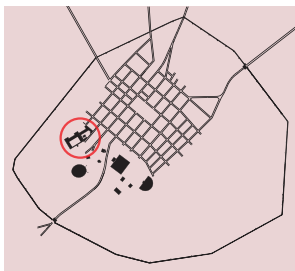


Fig. 128 – Restitution de la maison privée de l'insula 13.



Décors stuqués, revêtements de marbres importés ou de calcaires locaux lui permettaient d'afficher sa richesse, aisance dont témoigne encore la présence, exceptionnelle à Avenches, d'un petit espace de bain chauffé à usage privé.

À l'arrière de la demeure, un vaste jardin en forme de T occupait près d'un tiers de la parcelle. Il était agrémenté d'une pièce d'eau quadrangulaire (10 x 5 m) autour de laquelle on pouvait déambuler à l'ombre des portiques. Ce bassin d'agrément récoltait les eaux de pluie qui s'écoulaient des toitures et alimentaient peut-être ensuite des citernes.



Le palais de Derrière la Tour

La riche résidence de Derrière la Tour s'écarte du modèle de la demeure urbaine méditerranéenne par sa situation marginale, ses dimensions exceptionnelles et son plan. Elle évoque plutôt les maisons de maître des grandes propriétés rurales, telles celles d'Orbe et de Colombier.

L'édifice se situe en dehors de la trame urbaine, sur le flanc nord de la colline (fig. 129). Dominant de quelques mètres la plaine de la Broye, elle s'est développée perpendiculairement à la pente, selon une orientation différente de celle du réseau des rues.

Fig. 129 – Derrière la Tour. Incrustation du palais dans le paysage actuel.
À l'arrière-plan à droite, l'amphithéâtre et la vieille-ville d'Avenches.





Trois siècles de recherches archéologiques

L'une des particularités de cet édifice réside dans la très longue histoire des découvertes et des recherches, qui couvre plus de trois siècles. C'est en effet au début du 18^e siècle que démarre ce feuilleton rocambolique, avec la découverte de l'exceptionnelle mosaïque dite « de Bacchus et Ariane » (fig. 130). Le pavement sera dégagé dans son intégralité en 1750/1751 et remarquablement documenté. Il s'agit de la plus grande mosaïque découverte à ce jour sur le territoire suisse (18 x 12 m, soit 216 m²). La scène centrale donnera son nom au pavement. Cette documentation est d'autant plus précieuse que ces vestiges vont rapidement se dégrader et disparaître.

Il faudra attendre près d'un siècle pour que de nouvelles fouilles d'envergure soient entreprises sur le site. En 1861-1862 sont dégagés divers locaux, portiques et escaliers. Mais la trouvaille la plus remarquable faite à cette occasion est le relief de la Louve allaitant Rémus et Romulus (fig. 21). De nouvelles fouilles d'importance seront réalisées en 1911-1912 et en 1971, mais c'est surtout dès la fin des années 1980 que divers projets de construction vont occasionner une succession de campagnes de fouilles qui permettront de retracer les grandes lignes de l'histoire du site.

Fig. 130 – Derrière la Tour. Relevé de la mosaïque de Bacchus et Ariane par le géomètre David Fornerod (1752).

Un développement spectaculaire

L'occupation de ce secteur démarre dans les années 30/40 apr. J.-C. avec l'établissement d'une zone artisanale. Un atelier de verriers s'installe à cet endroit et y sera en activité jusque vers 70 (fig. 141-142).

C'est peu après le milieu du 1^{er} siècle qu'une première résidence sera aménagée. À partir de ce noyau initial, l'édifice se développera considérablement jusqu'au 3^e siècle pour se transformer progressivement en un véritable palais.

Le premier état de l'édifice présente un plan plus ou moins rectangulaire (env. 80 x 40 m), avec des pièces d'habitation dessinant un « U », formé par le corps principal allongé et deux pavillons s'avancant en direction de la plaine. La partie centrale et la façade aval du bâtiment sont constituées d'une série d'esplanades, de galeries et de portiques aménagés dans la pente. Au centre du corps principal, la grande pièce qui recevra plus tard la fameuse mosaïque fonctionne déjà en tant que salle de réception.

La première moitié du 2^e siècle voit une extension importante de la résidence. L'adjonction majeure est celle d'une vaste cour-jardin, bordée de portiques, en amont de l'édifice

Fig. 131 – Restitution de la grande cour-jardin du palais de Derrière la Tour.



primitif et flanquée de deux nouveaux corps de bâtiments à l'est et à l'ouest (fig. 131).

L'élément le mieux préservé pour cette période se trouve à l'arrière de la cour-jardin, en situation axiale. Il s'agit d'un pavillon à abside, interprété comme une salle à manger (*triclinium*) d'été, ornée de fresques et, en son centre, d'une mosaïque (fig. 134).

Au début du 3^e siècle, l'édifice s'agrandit encore pour prendre l'ampleur d'un véritable palais, long de près de 200 m. La surface est presque doublée par l'adjonction de nouveaux corps de bâtiments organisés autour d'une seconde cour, de plan trapézoïdal. Cette cour est fermée à l'est par un corps allongé qui abrite des salles thermales et qui jouxte l'*insula* 7, reliant ainsi le palais aux quartiers réguliers.

On est frappé par l'importance des surfaces réservées aux espaces d'agrément découverts (cours-jardins et terrasses), aux portiques et galeries et aux salles de réception, en regard de celles affectées au logement. Ces caractéristiques, propres à impressionner les visiteurs, se retrouvent dans les maisons de maître des plus grands domaines.

C'est à cette phase palatiale que l'on attribue la grande mosaïque déjà évoquée, posée dans la salle de réception du corps principal.

Dès la seconde moitié du 3^e siècle, on observe un délabrement progressif du bâtiment. Le démantèlement des constructions par les récupérateurs de matériaux semble en effet avoir commencé dans l'Antiquité déjà.

Des aménagements et des décors de grand luxe

Le palais de Derrière la Tour se signale par le luxe de ses aménagements, dont les trois mosaïques connues sont la meilleure illustration. L'ornementation de la demeure était complétée par des fresques de grande qualité (fig. 132) ainsi que des placages de marbres importés (fig. 33) et de calcaire du Jura (fig. 133). Le luxe du palais est également révélé par une série de blocs d'architecture, des aménagements décoratifs tels que des bassins en pierre calcaire, des dizaines de sculptures et de reliefs en pierre et en bronze ou encore des éléments en bronze appartenant au mécanisme d'un orgue hydraulique, instrument de musique très rare et d'une grande complexité (fig. 46).

La résidence d'une grande famille

Il ne fait guère de doute que les propriétaires du palais sont à chercher parmi les plus grandes familles de notables de la cité. Or, une découverte a levé un coin du voile : c'est en effet



Fig. 132 – Derrière la Tour. Fragment d'enduit mural à décor de guirlande.

Fig. 133 – Derrière la Tour. Fragment de placage en calcaire du Jura. Chapiteau de pilastre corinthien. Hauteur 31 cm.



Fig. 134 – Derrière la Tour. Vue des vestiges et restitution du *triclinium* d'été (salle à manger) de la résidence édifiée dans la première moitié du 2^e siècle.



à l'occasion de travaux réalisés en 1995 qu'a été mis au jour un petit fragment de plaque inscrite en bronze. Cet élément appartient à une « table de patronat », sorte de convention liant un notable avec une cité, qui l'honore du titre de patron. Les 4 lettres OTAC que l'on peut lire sur le fragment désignent à coup sûr un membre de la noble famille des Otacilii, probable propriétaire du palais.

Plusieurs indices suggèrent en outre l'exercice d'activités administratives et officielles en ses murs (inscriptions à caractère juridique, jambe de cavalier en bronze doré appartenant à la statue équestre d'un empereur, nombreux instruments liés à la pratique de l'écriture, etc.).

On peut donc imaginer que les toits du palais de Derrière la Tour ont pu, en certaines occasions, abriter les plus éminents représentants de l'administration provinciale ou impériale de passage chez les Helvètes.



Les installations artisanales

Comme dans toute agglomération antique, de nombreux artisans étaient installés à Aventicum. Leurs activités répondaient en premier lieu aux besoins de la population locale et régionale, mais on peut supposer, même si cela reste difficile à démontrer, que certaines productions ont pu toucher un marché plus large, en bénéficiant du réseau navigable du bassin des Trois-Lacs. Ce même réseau a par ailleurs servi à l'acheminement des matières premières à travailler et des matériaux à mettre en œuvre (pierre et autres matériaux de construction, lingots de métal, etc.).

Le travail des artisans à Aventicum est attesté de diverses manières : de rares inscriptions en témoignent, tel l'autel découvert au sanctuaire du Cigognier et dédié au dieu Mars Caturix par un dénommé Iulius Silvester, tailleur de pierre (fig. 135). Plus fréquentes sont les découvertes d'objets en relation avec leurs activités (outillage spécialisé, matières brutes,



Fig. 135 – Autel en calcaire découvert dans le sanctuaire du Cigognier. Il s'agit d'une dédicace au dieu Mars Caturix par un dénommé Iulius Silvester, tailleur de pierre. Hauteur 79 cm.

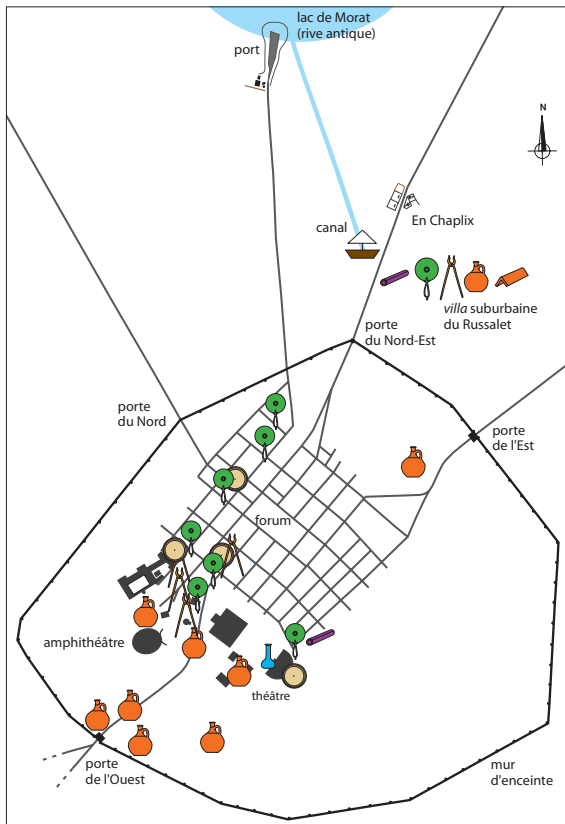


Fig. 136 – Plan de répartition des principaux témoins d'activités artisanales à Aventicum du 2^e au début du 4^e siècle apr. J.-C.

-  tuiliers
-  potiers
-  charpentiers navals
-  bronziers
-  forgerons
-  verriers
-  plombiers
-  tabletiers



Fig. 137 – Dépotoir de l'atelier de potiers À la Montagne.

déchets caractéristiques, ratés de fabrication). La mise au jour d'installations artisanales proprement dites demeure plus exceptionnelle, en raison de la fragilité des vestiges des ateliers et, parfois, des difficultés d'identification rencontrées par les archéologues. Enfin, certains corps de métiers travaillant des matières périssables sans outillage spécifique n'ont quasiment pas laissé de traces : c'est le cas des vanniers par exemple.

Les secteurs d'activité recensés à Aventicum sont très variés (fig. 136) : métiers du bois et du bâtiment, artisanats de la terre cuite, verrerie, métallurgie, travail de l'os, du textile et du cuir, sans oublier les branches de l'économie vivrière (meunerie, boulangerie, boucherie). En toute logique, les activités à nuisances (bruits, odeurs, dangers d'incendie) et celles qui nécessitent beaucoup de place – les ateliers de potiers et de tuiliers par exemple – s'installent principalement dans les zones périphériques, en marge de l'habitat. D'autres métiers plus discrets, tels que la tabletterie, la cordonnerie, la filature ou l'orfèvrerie, s'exercent dans les quartiers résidentiels et dans des échoppes donnant sur la rue, au contact de la clientèle.

Comme d'autres métiers du commerce et des arts, les artisans étaient souvent associés au sein de corporations ou de collèges, dans le but de défendre leurs intérêts communs. Ils disposaient de salles de réunion, les *scholae*, près du centre-ville ou dans le secteur où ils exerçaient, où ils pouvaient siéger, débattre, organiser des banquets et honorer les divinités protectrices de leurs activités.

Potiers et tuiliers

Les métiers de la terre cuite ont laissé des témoins nombreux et variés dans le sol avenchois. La répartition des



Fig. 138 – Vue du grand four de tuiliers du Russalet. Au premier plan, le canal voûté servant à l'introduction du combustible dans la chambre de chauffe.



Fig. 139 – Scène d'activité dans l'atelier de tuiliers du Russalet.

vestiges montre que les ateliers de potiers et les tuileries se sont installés à l'écart des quartiers réguliers. Pour le 1^{er} siècle apr. J.-C., des installations sont connues dans les quartiers nord-est, en particulier trois fours de tuiliers à chambre circulaire et un petit four de potier. Quelques noms d'artisans-céramistes – Felix, lustus ou encore Castus – sont connus par des marques apposées sur le fond de récipients (estampilles). Ce secteur artisanal est abandonné au profit de l'habitat à la fin du 1^{er} siècle, après la construction du mur d'enceinte. Aux 2^e et 3^e siècles, les ateliers s'installent dès lors à d'autres emplacements, toujours à l'écart des quartiers réguliers, en particulier dans le secteur sud-ouest de la ville.

Hors les murs et vraisemblablement lié à la *villa* suburbaine du Russalet, un atelier de tuiliers a été en activité durant la seconde moitié du 2^e siècle (situation : fig. 160 : 9). L'officine comprend une aire de travail en fosse, où les artisans stockaient et enfournaient le combustible, et deux fours rectangulaires disposés perpendiculairement et fonctionnant peut-être en alternance (fig. 139). L'un des deux fours est particulièrement imposant (fig. 138) : la surface de son laboratoire est d'env. 5,50 x 5,40 m et l'on estime à près de 10'000 le nombre de tuiles plates cuites à chaque fournée ! Le temps nécessaire pour une opération

Fig. 140 – Marque du producteur M(arcus) AFR(anus) PROF(essus) estampillée sur une tuile. Son atelier n'a pas encore été localisé.



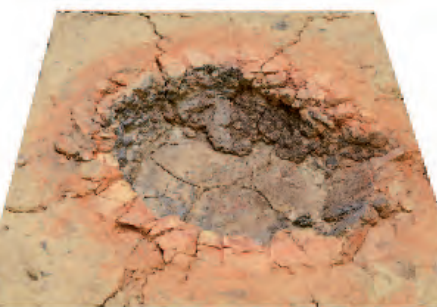


Fig. 141 – Four de verrier de l'atelier de Derrière la Tour.

complète, du chargement jusqu'au refroidissement des tuiles en passant par la montée en température et la cuisson, est évalué à deux ou trois semaines et le volume de bois requis à près de 45 m³. La production de l'atelier était sans aucun doute en grande partie destinée à assouvir les immenses besoins des chantiers de la ville, mais on ne peut exclure qu'une partie ait pu être « exportée » par bateau, via le canal creusé à proximité.

Verriers

Les vestiges d'un atelier de verriers ont été mis au jour sur le site de Derrière la Tour, juste à l'extérieur des quartiers réguliers, à l'emplacement du futur palais. En activité dans les années 40 à 70/80 apr. J.-C., l'officine a principalement produit de petites fioles en verre soufflé de divers coloris, destinés à contenir des onguents et des parfums (fig. 143). L'atelier abritait plusieurs petits fours circulaires d'un diamètre de 0,50 à 0,65 m (fig. 141-142).

Fig. 142 – Verriers au travail dans l'atelier de Derrière la Tour.



Deux autres ateliers de verriers sont signalés par des trouvailles caractéristiques, l'un dans les quartiers nord-est, au voisinage des installations de tuiliers et de potiers susmentionnées et l'autre dans la région du théâtre.

Artisans du métal

À Aventicum, la métallurgie du fer, du bronze et du plomb est surtout attestée par des outils, des ustensiles tels que des creusets et des résidus de production (scories, chutes et gouttes de métal, etc.). Disséminés dans la ville, ces vestiges sont souvent liés à des installations non permanentes, en particulier dans le cadre de chantiers de construction ou de réalisations ponctuelles.

L'une des installations les plus remarquables a été découverte dans la cour d'une maison privée (*insula* 12). Il s'agit d'un local semi-enterré d'env. 2,35 m de côté, dont les parois ont été soigneusement revêtues de fragments de tuiles (fig. 144). Divers aménagements relevés au fond de cette chambre (soubassements, murets, canaux d'écoulement, etc.) et quelques trouvailles caractéristiques (fragments de moules) permettent d'interpréter l'installation comme une fosse de coulée pour la fabrication d'une ou plusieurs grandes statues en bronze (fig. 145). Il s'agit sans doute d'une commande ponctuelle du propriétaire des lieux à des artisans spécialisés venus la réaliser sur place, entre la fin du 1^{er} et le milieu du 2^e siècle apr. J.-C.



Fig. 143 – Ces flacons à parfum (balsamaires) sont des productions caractéristiques de l'atelier de verriers de Derrière la Tour.



Fig. 144 – Fosse de coulée de statue(s) en bronze aménagée dans la cour d'une habitation de l'*insula* 12.

Des activités métallurgiques ont également été repérées dans le secteur du théâtre antique : une importante quantité de chutes de plaques et de coulures de plomb témoignent en particulier de l'existence d'un atelier d'artisans plombiers apparemment spécialisé dans une activité de récupération. Ces activités se placent au début du 4^e siècle, alors que le déclin de la ville est déjà bien amorcé.

Fig. 145 – Vue partielle d'une maquette illustrant plusieurs étapes du travail de coulée de grands bronzes dans l'atelier semi-enterré de l'*insula* 12.



Les cimetières

L'intérêt porté aux cimetières d'Aventicum ne date pas d'hier : entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle, des fouilles y ont en effet été entreprises, visant en premier lieu à enrichir les collections du musée. C'est au-delà de la porte de l'Ouest que les travaux ont été les plus fructueux, livrant une belle série d'inscriptions funéraires. Les quelques centaines de sépultures découvertes ces années-là sont hélas très peu documentées. Après une longue éclipse, les recherches ont été relancées dans les années 1980, à l'occasion de divers travaux d'aménagement réalisés en périphérie nord de la ville. Les centaines de sépultures découvertes ces trente dernières années constituent un ensemble d'un grand intérêt scientifique.

Où sont les morts ?

Conformément à l'usage antique, les cimetières principaux sont implantés à l'extérieur de la ville, le long des voies (fig. 146). Celui de la porte de l'Ouest paraît avoir été le plus vaste et le plus riche. Les sépultures y sont dispersées sur plusieurs hectares jusqu'à près de 600 m de l'enceinte.

Fig. 146 – Reconstitution d'un « paysage » de cimetière gallo-romain aux portes de la ville.





Fig. 147 – Fondations d'un monument funéraire de plan carré dans le cimetière des Tourbières.

Les autres cimetières aux portes de la cité sont moins bien connus. La majestueuse porte de l'Est constituerait *a priori* un emplacement privilégié, mais les vestiges exhumés dans ce secteur restent très ténus. À la porte du Nord, d'anciens plans attestent la présence d'un édifice rectangulaire à contreforts qui pourrait être un monument funéraire. À la sortie de la route du port, quelques sépultures ont été mises au jour au 19^e siècle, au moment de la construction de la voie de chemin de fer. À notre connaissance, aucun vestige funéraire n'est formellement attesté à la porte du Nord-Est.

D'autres cimetières ont été explorés un peu à l'écart de la ville. L'un d'eux fut implanté le long de la route du port, non loin du quai. La modestie des aménagements et du mobilier de ses tombes ont conduit à l'attribuer aux ouvriers du port. Le long de la voie du Nord-Est, l'ensemble culturel et funéraire d'En Chaplix réunit un sanctuaire, deux imposants mausolées de la première moitié du 1^{er} siècle et une nécropole utilisée jusqu'au 3^e siècle (fig. 160 : 7). De par sa nature et sa situation, ce complexe est à mettre en relation avec une propriété foncière établie aux portes de la ville (fig. 160 : 8). Un autre ensemble important a été localisé aux Tourbières, au voisinage de l'extrémité amont du canal du 2^e siècle.

Si l'on excepte quelques sépultures à inhumation isolées, apparemment d'époque tardive, dans le secteur du théâtre en particulier, les vestiges funéraires mis au jour *intra muros* datent du 2^e âge du Fer (env. 450-15 av. J.-C.) et des premières décennies de la période romaine. Également découvert à l'intérieur du territoire défini par le rempart, le cimetière d'À la Montagne a été utilisé dans les années 30/40 à 70/80 apr. J.-C. et son abandon coïncide avec la construction de l'enceinte et l'extension conjointe du domaine urbain.



Fig. 148 – Tombe à incinération à urne en céramique du cimetière des Tourbières.



Fig. 149 – Tombes à inhumation du cimetière des Tourbières. À droite, le fond du cercueil est encore partiellement préservé.

Des pratiques variées

L'immense majorité des sépultures découvertes se situe entre le milieu du 1^{er} et le début du 3^e siècle de notre ère. Durant cette période, l'incinération est le rite le plus courant (fig. 148) : le défunt est brûlé sur un bûcher, accompagné d'effets personnels, d'offrandes alimentaires, voire d'objets à valeur symbolique ou protectrice. Après la crémation, ses cendres sont recueillies et déposées dans une urne en céramique ou en verre, dans un coffret de bois ou directement dans une fosse. Une partie des offrandes brûlées est également déposée dans la tombe.

Durant cette période, l'inhumation est aussi pratiquée, surtout pour les nourrissons et les très jeunes enfants. Dès le milieu du 2^e siècle, peut-être sous l'influence des religions orientales mais bien avant la diffusion du christianisme, la pratique de l'inhumation pour les adultes se répand progressivement (fig. 149), mais l'incinération demeure prédominante, au moins jusqu'au milieu du siècle suivant. Au cours du 4^e siècle, la pratique de l'inhumation s'impose définitivement. Pour cette période, la découverte

Fig. 150 – Mobilier provenant de diverses sépultures du cimetière de la porte de l'Ouest.





Fig. 151 – Deux exemples de stèles funéraires du cimetière de la porte de l'Ouest. Hauteur 146 cm et 132,5 cm.

la plus intéressante à ce jour est celle d'une tombe féminine mise au jour en 1872 à la porte de l'Ouest. Inhumée dans un cercueil taillé dans un tronc de chêne, la jeune femme était accompagnée d'un riche mobilier comprenant deux gobelets en verre portant des inscriptions à possible connotation chrétienne (fig. 9).

Faute de sources écrites antiques, les offrandes déposées sur le bûcher et dans les sépultures sont pratiquement les seuls témoins susceptibles d'éclairer les croyances funéraires des populations gallo-romaines (fig. 150). De fait, il est très délicat de distinguer parmi ces gestes répétitifs et peu variés ceux qui relèvent d'une véritable conviction collective ou individuelle. Le dépôt d'offrandes alimentaires, de boissons et d'effets personnels semble en tout cas témoigner d'une croyance en une certaine forme de survie. La présence régulièrement signalée de monnaies – peut-être la fameuse « obole à Charon » destinée à payer la traversée du fleuve des Enfers – ou d'amulettes protectrices suggère que cet ultime « voyage » n'était pas dénué de péripéties...

Beaucoup d'anonymes et quelques noms...

Pour des raisons de conservation, on connaît mal l'aspect extérieur des sépultures. La plupart d'entre elles devaient être signalées en surface, mais ces aménagements n'ont guère laissé de traces. Très rarement découvertes à leur emplacement originel, les stèles funéraires figurent parmi les rares témoins de ces signalisations.

La plupart du temps gravées sur un bloc allongé destiné à être exposé verticalement, agrémentées parfois de motifs sculptés, ces inscriptions portent le nom du défunt, suivi parfois de renseignements biographiques ainsi que du nom de la personne, parente ou proche, ayant fait dresser le monument.

La majorité des stèles inscrites provient du cimetière de la porte de l'Ouest. C'est notamment le cas du monument dédié à la mémoire de Pompeia Gemella, probable nourrice du futur empereur Titus (fig. 7), et de l'inscription de Decimus Iulius Iunianus, dont l'originalité réside plus dans son support – un fût de colonne en calcaire – que dans son libellé (fig. 151, en haut). Plus récemment, ont été mises au jour les stèles de deux légionnaires d'une unité ayant selon toute vraisemblance participé à la construction du mur d'enceinte de la ville (fig. 8).

L'ensemble culturel et funéraire d'En Chaplix

Durant la période de sécheresse de 1976, le survol en avion de la plaine au nord de la ville a permis d'observer de nombreuses traces d'aménagements antiques, en particulier des installations portuaires de l'agglomération. À plus d'un kilomètre du centre, au lieu-dit En Chaplix, les photos ont aussi révélé l'existence d'une vaste construction rectangulaire, de nature inconnue, établie le long d'une des voies d'accès de l'agglomération (fig. 152).

Entre 1987 et 1992, la construction de l'autoroute A1 a permis d'explorer sur plus de 6'000 m² l'ensemble de ce secteur encore vierge de toute intervention (fig. 153 ; situation : fig. 160 : 7). Les découvertes réalisées comptent parmi les plus spectaculaires de l'archéologie vaudoise. Les fouilleurs ont en effet mis au jour un ensemble culturel et funéraire, réunissant deux mausolées, un cimetière comptant plus de 200 sépultures et un sanctuaire de tradition indigène.

Le sanctuaire

Le premier aménagement du site remonte aux années 15-10 av. J.-C. déjà. Il se présente sous la forme d'un enclos carré de 23 m de côté délimité par un fossé, ouvert à l'est (fig. 154 : 4). L'espace ainsi circonscrit était occupé

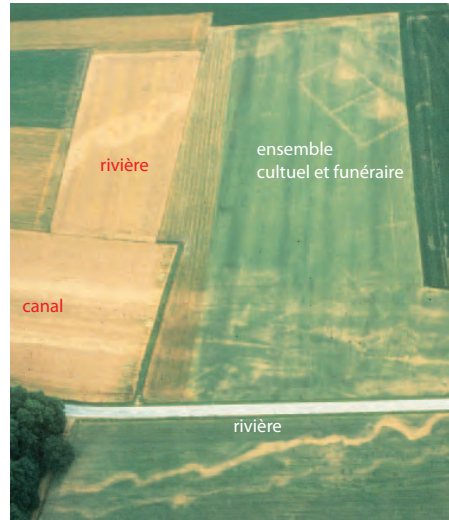


Fig. 152 – Photographie aérienne prise en été 1976 dans le secteur d'En Chaplix. On y voit les traces d'anciens lits de rivière, du canal du 2^e siècle (à g.) et de l'ensemble culturel et funéraire (en haut à droite).



Fig. 153 – Vue du chantier de fouille d'En Chaplix en été 1989. Au premier plan, les enclos et les fondations des monuments funéraires. En haut à gauche, le viaduc de l'autoroute en construction.



Fig. 154 – Plan schématique de l'ensemble cultuel et funéraire d'En Chaplix.

- 1 temple nord
- 2 temple sud
- 3 « chapelle » nord
- 4 enclos augustéen nord (fossé)
- 5 sanctuaire (enclos nord)
- 6 sanctuaire (enclos sud)
- 7 murs d'enclos de la villa du Russalet
- 8 route
- 9 fossés de la route
- 10 monument funéraire nord
- 11 enclos du monument funéraire nord
- 12 monument funéraire sud
- 13 enclos du monument funéraire sud
- 14 cimetière

en son centre par la sépulture d'une femme incinérée à cet endroit, peut-être en compagnie de son enfant. Les fibules déposées dans sa tombe montrent qu'elle était d'origine étrangère, probablement issue d'un peuple des Alpes orientales. Le caractère cultuel (culte familial ?) de cet ensemble se traduit par le dépôt répété d'offrandes – des monnaies surtout – et par la construction, quelques décennies plus tard, d'un petit temple à plan concentrique (temple nord ; fig. 154 : 1), sans doute édifié en bois et dont la pièce centrale (*cella*) coiffe la sépulture. À cette même époque, soit vers 25/30 apr. J.-C., l'ancien fossé d'enclos est remplacé par un mur maçonné. Un autre temple (temple sud ; fig. 154 : 2), moins bien conservé, est attesté dans un enclos jouxtant le sanctuaire nord. Une origine funéraire est également suspectée pour cet édifice. Là encore, l'hypothèse d'un culte rendu à un membre éminent du clan familial peut être proposée.



Fig. 155 – Dépôt en fosse d'un bovidé et d'un chien dans le sanctuaire d'En Chaplix.

À l'intérieur des enclos à ciel ouvert qui entourent les temples et qui délimitent les espaces sacrés, ont été mis en évidence des dépôts d'offrandes et des gestes sacrificiels hérités de pratiques celtiques : la fig. 155 présente une fosse découverte dans l'enclos du temple sud, dans laquelle ont été déposées les dépouilles d'un bœuf et d'un chien ayant fait l'objet de manipulations rituelles.

Les monuments funéraires

De l'autre côté de la voie, en face du sanctuaire, se dressaient deux monuments funéraires dans leurs enclos rectangulaires accolés (fig. 154 : 10-13). Édifiées respectivement vers 28 et 40/45 apr. J.-C., les deux constructions ont sans doute été démantelées dans l'Antiquité déjà. Au moment de la fouille, il n'en subsistait plus que les fondations et les blocs d'architecture en calcaire du Jura abandonnés par les récupérateurs de matériaux.

L'étude minutieuse de ces éléments a néanmoins permis de proposer une reconstitution assez précise de ces monuments « jumeaux » : hauts de près de 23 et 25 m, les deux mausolées comportaient plusieurs registres décoratifs superposés et étaient surmontés d'un édicule à colonnes, abritant les statues des défunts et de leur famille, lui-même coiffé d'une flèche élancée décorée de tuiles sculptées en écailles (fig. 156).

Fig. 156 – Restitution colorisée du monument funéraire sud d'En Chaplix.





Fig. 157 – Portrait masculin en calcaire appartenant au groupe statuaire de la « chapelle » sommitale du monument funéraire sud. Hauteur 34,5 cm.

Fig. 158 – Sépulture à inhumation d'adulte du cimetière d'En Chaplix. Plusieurs récipients en céramique accompagnent le défunt.



Les divers registres des monuments étaient ornés de reliefs et de sculptures, largement inspirés de la mythologie et de l'iconographie gréco-romaines : parmi les plus belles pièces préservées, on peut mentionner les groupes figurant des monstres aquatiques (fig. 27) chevauchés par des déesses marines (Néréides), un relief représentant Attis, berger oriental divinisé, ou encore la statue d'un satyre portant le jeune Bacchus sur son épaule, qui ornait la flèche sommitale du monument nord. Les représentations des défunts sont très fragmentaires, mais un beau portrait masculin nous est néanmoins parvenu (fig. 157).

On ignore si les restes incinérés des défunts ont été déposés dans les édifices.

Faute d'inscriptions (disparues avec la plupart des blocs), les destinataires des mausolées demeurent anonymes. Ils appartenaient à l'évidence à la génération des fondateurs de la ville et au cercle des notables les plus riches, précocément romanisés, de la cité helvète.

Le cimetière

À partir des environs de 70 et jusqu'au début du 3^e siècle apr. J.-C., un cimetière se développe aux abords des enclos des mausolées et de la route (fig. 154 : 14). La plupart des tombes sont installées au nord des enclos au cœur d'un espace délimité par des fossés.

Conformément à la règle, les sépultures à incinération sont majoritaires. Les ossements calcinés recueillis après la crémation ont souvent été glissés dans une urne en céramique ou en verre, déposée dans une simple fosse creusée dans le terrain. Des offrandes, pour la plupart brûlées, accompagnent les cendres dans la fosse.

Les tombes à inhumation ne sont pas rares dans le cimetière d'En Chaplix. Cette pratique a surtout concerné des enfants, des adolescents et de jeunes adultes. Les dépouilles reposent souvent dans des cercueils cloués et sont parfois accompagnées d'offrandes, principalement des récipients en céramique et en verre (fig. 158).

Si la richesse de ces tombes est sans commune mesure avec les monuments funéraires décrits précédemment, la quantité et la qualité du mobilier déposé dans les sépultures (verrerie, éléments de parure, coffrets, amphores à vin, etc.) permettent néanmoins d'attribuer le cimetière à une population aisée.

Les aménagements portuaires

La ville d'Aventicum s'est installée au cœur d'un réseau de voies navigables, condition *sine qua non* de son développement urbanistique et de sa prospérité. À un kilomètre au nord de la ville, le lac de Morat lui ouvrait en effet l'accès aux lacs de Neuchâtel et de Bienne par les canaux de la Broye et de la Thielle et, plus loin, au bassin rhénan par l'Aar. C'est sur ces plans et cours d'eau qu'ont été acheminés les milliers de tonnes de pierres extraites des carrières riveraines du lac de Neuchâtel à destination des innombrables chantiers publics et privés de la ville. L'accès aux voies navigables était sans doute aussi requis pour la diffusion régionale des productions artisanales locales.

Le port

Dans le prolongement de la route rectiligne de près d'un kilomètre conduisant à la ville (fig. 160 : 5), le port d'Aventicum se présente comme une sorte de quai-jetée s'avancant dans les eaux peu profondes du lac de Morat (fig. 160 : 3 et 161). Large de 32 à 36 mètres et long d'une centaine de mètres, cet aménagement est constitué d'une palissade continue de pieux verticaux, à l'intérieur duquel ont été déversés des matériaux pierreux et graveleux sur une épaisseur d'un à deux mètres. Ce comblement était consolidé par un réseau de poutres de chêne horizontales entrecroisées. Apparemment dans un deuxième temps et de manière progressive, une énorme quantité de matériaux pierreux et graveleux a été déversée autour de la jetée, formant comme une vaste grève artificielle sur laquelle on pouvait tirer les embarcations.



Fig. 159 – Restitution des aménagements portuaires d'Aventicum vers 180 apr. J.-C.

• On peut s'étonner d'apprendre que les vestiges du port d'Aventicum ont été découverts sur la terre ferme ! Mais il s'avère que durant la période romaine, le niveau du lac était supérieur de près de trois mètres à la cote d'aujourd'hui et qu'ainsi la rive antique se situait plus de 500 mètres au sud de la berge actuelle (fig. 3). Aucun vestige du port n'est visible.

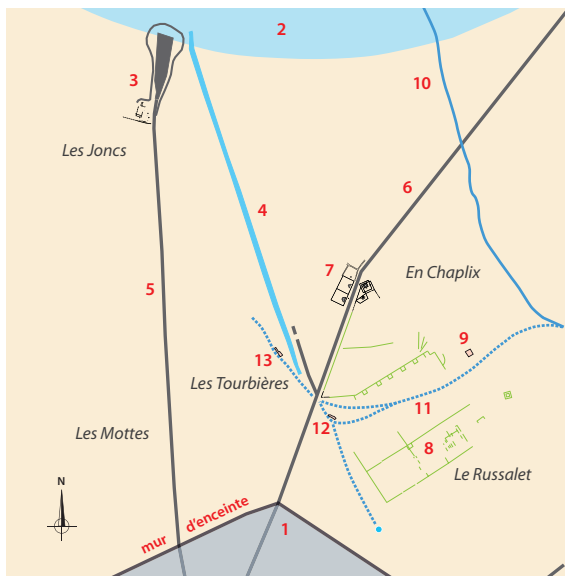


Fig. 160 – Plan schématique du secteur compris entre la ville antique et le lac de Morat.

- 1 ville antique
- 2 lac antique
- 3 port
- 4 canal
- 5 route du port
- 6 route du Nord-Est
- 7 ensemble culturel et funéraire d'En Chaplix
- 8 villa suburbaine (photo aérienne)
- 9 atelier de tuileries
- 10 Chandon (cours actuel de la rivière)
- 11 anciens cours du Chandon
- 12 moulin hydraulique d'En Chaplix
- 13 moulin hydraulique des Tourbières



Fig. 161 – Restitution du port d'Aventicum au 2^e siècle apr. J.-C.
À droite, le quai-jetée prolongé par la route menant à la ville; à gauche, l'amorce du canal aménagé vers 125 apr. J.-C.

Fig. 162 – Scène d'activité dans le secteur amont du canal du 2^e siècle apr. J.-C. à l'arrière-plan, le rempart de la ville.

La dendrochronologie a permis de situer l'installation de la jetée primitive en 5 apr. J.-C. Cette date semble assez précisément correspondre à celle de la mise en place de la trame urbaine, preuve de l'importance accordée à la disponibilité d'un port dès les premiers temps d'existence de la ville.

À l'amorce de la jetée, juste à l'ouest de la route, plusieurs constructions et aménagements, parmi lesquels quelques puits, ont été mis au jour sur une plateforme de remblais (fig. 161). Trois édifices, très mal conservés et de fonction bien incertaine, ont été reconnus à cet emplacement. L'un d'eux, traversé par un fossé, pourrait avoir servi d'écurie. Une série de trouvailles (pesons et flotteurs de filets, hameçons) témoignent de la pratique de la pêche par les usagers des lieux.



Le canal

Vers 125 apr. J.-C., à l'est du port et de sa route, s'ouvre un chantier hors du commun : un canal navigable est creusé entre le secteur du port de rive et la voie romaine du Nord-Est (fig. 160 : 4). Longue de 870 mètres, cette tranchée, rectiligne à l'exception de son débouché dans le lac qui s'infléchit légèrement, atteint, non loin de son extrémité amont, une profondeur de près de quatre mètres ! Au fond du canal, le plan navigable est large d'environ sept mètres et ses berges sont consolidées par des planches placées horizontalement et de chant, retenues par des pieux profondément implantés. Un large chemin empierré court le long de la berge orientale du canal, permettant aux bœufs ou aux chevaux de trait, voire aux hommes, de haler les embarcations. Un niveau du lac proche de 432 m donnait une hauteur d'eau d'environ 80 centimètres dans le canal, suffisante pour la navigation d'une barge gallo-romaine à fond plat, sans quille et donc à faible tirant d'eau.

À son extrémité amont (fig. 162), le fond du canal remonte en pente douce, permettant ainsi l'accostage des embarcations. À cet endroit, plusieurs indices témoignent d'activités de charpenterie navale (fig. 163 et 165).

L'ouvrage a connu des travaux réguliers d'entretien et de réfection que la dendrochronologie a permis de situer en 148/149, 159/160 et en 169/170 apr. J.-C., avant d'être rapidement abandonné.



Fig. 163 – Pièce de bois cou dée servant à l'assemblage de la coque d'une embarcation gallo-romaine. Cet élément a été mis au jour dans le secteur amont du canal antique.



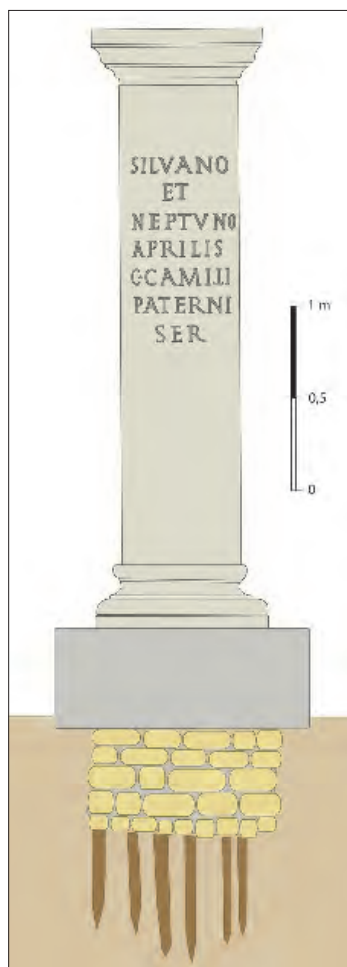


Fig. 164 – Base de statue inscrite mise au jour en 1990 en amont du canal. Le monument se présentait comme une colonne de calcaire posée sur un dé de grès. Les fondations enfouies sont constituées d'une base maçonnée reposant sur un réseau de pieux de chêne partiellement conservés. La statue qui coiffait la colonne a disparu.

SILVANO ET NEPTUNO APRILIS
C. CAMILLI PATERNI SER(vus)

« À Silvain et Neptune, Aprilis, esclave
de Caius Camillius Paternus (a élevé
ce monument) ».

La question de l'utilité du canal a fait débat. Pourquoi aménager un tel ouvrage si près du port et dans une direction qui n'est même pas exactement celle de la ville ? On s'est demandé, sans pouvoir trancher, si d'importantes fluctuations du niveau du lac avaient pu entraîner la désaffectation momentanée du port de rive. Les recherches menées en 1990 en amont du canal et de nouvelles photographies aériennes ont révélé l'existence d'un vaste domaine foncier aux portes de la ville (fig. 160 : 8), en direction duquel se dirige le canal.

L'hypothèse d'une réalisation privée s'est vu confirmée par la découverte d'un monument érigé près de l'extrémité du canal (fig. 164). Sur cette colonne, jadis coiffée d'une statue et dédiée à Silvain et Neptune, dieux protecteurs des métiers du bois et de la batellerie, figure le nom de Caius Camillius Paternus. On peut penser que ce notable helvète fut à la fois l'instigateur de ces travaux et le propriétaire du domaine.

Fig. 165 – Chantier naval gallo-romain.



Les aqueducs

Les besoins en eau étaient importants pour une ville comme Aventicum qui comptait près de 20'000 habitants. Si la consommation quotidienne dans le cadre familial était assurée en grande partie par des puits creusés dans les arrières-cours des maisons, les infrastructures urbaines publiques, telles que la voirie et son réseau d'égouts, les fontaines de rue et surtout les établissements thermaux, nécessitaient un apport considérable et régulier d'eau potable.

Des aqueducs longs de plusieurs kilomètres

Plusieurs aqueducs ont été construits à Avenches, dont l'alimentation était assurée par des sources présentes aussi bien sur les versants voisins de la colline du Bois de Châtel qu'en des régions éloignées de plusieurs kilomètres (fig. 3 et 4). Des incertitudes demeurent toutefois quant au nombre et au tracé de ces ouvrages. Le parcours emprunté par les deux ou trois aqueducs supposés dans le secteur du Bois de Châtel reste ainsi très hypothétique. Repérés çà et là à la faveur de trouvailles fortuites ou lors de campagnes de prospection, les trois aqueducs dont les captages sont les plus éloignés sont mieux connus : il s'agit de celui de Bonne Fontaine, qu'alimente une résurgence localisée sur la commune fribourgeoise de Montagny-les-Monts, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest d'Avenches, celui d'Oleyres, dont la source est proche de ce village situé à 3,5 km du site, et celui de Coppet, long d'environ 5 km, qui prend sa source sur les pentes de la forêt du Grand Belmont.



Fig. 166 – Vue en coupe d'un aqueduc au lieu-dit Joli-Val (1988).



Fig. 167 – Vue en coupe de l'aqueduc de Coppet, aménagé dans une tranchée creusée dans la molasse (1941).

Des constructions enterrées peu visibles

Seuls de courts tronçons des aqueducs de Bonne Fontaine et de Coppet sont visibles aujourd'hui. Ils se présentent comme une conduite maçonnée large d'environ 50 cm pour une hauteur de 60 à 70 cm, tapissée à l'intérieur d'une couche de mortier hydraulique assurant son étanchéité, et surmontée d'une voûte en moellons de tuf. Ces canalisations étaient enterrées sur la majeure partie de leur tracé mais elles étaient pourvues à intervalles réguliers de regards d'accès facilitant leur entretien (fig. 168). La construction d'ouvrages aériens leur permettant de franchir des dépressions ou des obstacles naturels n'est toutefois pas exclue.

Aucun aqueduc n'a été repéré à ce jour à l'intérieur des murailles d'Aventicum. On ignore également où se trouvaient les châteaux d'eau (*castella divisoria*) qui distribuaient l'eau dans les différents secteurs de la ville via un réseau de canalisations secondaires maçonnées, en bois, en terre cuite ou en plomb.

Fig. 168 – Deux étapes de l'aménagement d'un aqueduc enterré.

- 1 Après creusement préalable d'une tranchée, aménagement des piédroits (murs latéraux), application d'un enduit de mortier au tuileau dans le conduit et mise en place de la voûte.
- 2 Comblement de la tranchée et mise en place de la dalle fermant le regard de la canalisation.

Chronologie

Si l'on peut supposer que les résurgences du proche Bois de Châtel ont été les premières à être exploitées, les aqueducs d'Avenches ne sont pas précisément datés. Tout porte à croire cependant que leur aménagement a été planifié dès les débuts de l'urbanisation du site, anticipant notamment la construction, vers le milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C., des premières infrastructures thermales de la ville.



Les moulins hydrauliques

L'esprit créatif et innovateur des ingénieurs grecs et romains est bien connu, en particulier dans le domaine de l'hydraulique. Ainsi, Vitruve, l'un des ingénieurs-architectes romains les plus fameux, donne une description assez précise d'un moulin à eau, c'est-à-dire d'une installation artisanale utilisant l'énergie hydraulique pour la mouture des céréales. En dépit de ce témoignage et de quelques autres, les historiens ont longtemps pensé que cette invention n'avait connu qu'un développement très limité à l'époque romaine et qu'elle ne s'était véritablement imposée qu'au Moyen Âge. La plupart étaient convaincus que l'existence d'une importante main d'œuvre servile avait été, dans l'Antiquité, un frein important au progrès technologique.

Or, depuis quelques décennies, les découvertes archéologiques se sont multipliées et ont conduit les scientifiques à corriger cette idée reçue. La rareté des trouvailles faites jusqu'à un passé récent s'explique en réalité par la difficulté de reconnaître ces aménagements, situés à l'écart des habitats et souvent construits en bois.

Dans la description de Vitruve et dans la majorité des moulins antiques reconnus, c'est une roue à pales verticale que le courant ou le poids de l'eau fait tourner ;



Fig. 169 et 170 – Vestiges de l'infrastructure et de fonds de canaux du moulin hydraulique d'En Chaplix. Une meule en lave est visible ci-dessous, en bas à gauche.



Fig. 171 – Restitution du moulin hydraulique d'En Chaplix.

Fig. 172 – Coupe transversale du moulin des Tourbières. La chambre de meunerie, où tourne la meule, est établie sur une plateforme surélevée. Sous son plancher, se trouve l'engrenage mû par la rotation de la roue hydraulique (à droite).



cette rotation verticale est transformée en rotation horizontale par le biais d'un engrenage coudé (fig. 172). Ainsi, une roue hydraulique tournant assez lentement permet d'actionner une meule de pierre à une vitesse suffisante pour la mouture des grains.

Le moulin hydraulique antique le plus fameux se situe dans la région d'Arles (moulin de Barbegal). Il s'agit d'une véritable usine, construite sur une pente rocheuse fortement inclinée. Un aqueduc se sépare en deux branches au sommet de la pente, les deux conduits alimentant deux séries de huit moulins disposés en escalier. Le complexe de Barbegal est une installation à gros rendement, dont la production alimentait l'importante cité romaine d'Arles.

La plupart des autres meuneries antiques connues sont beaucoup plus modestes. À Avenches même, deux installations ont pu être fouillées et identifiées, hors les murs, au nord-est de la ville, non loin du canal du 2^e siècle (fig. 160: 12 et 13). Elles ont pu être reconnues grâce à l'exceptionnelle conservation en milieu humide de leur infrastructure en bois et à la découverte de meules de grand diamètre. La dendrochronologie a permis de les dater avec précision, respectivement de 57/58 (En Chaplix) et aux environs de 170 apr. J.-C (Les Tourbières).

Il s'agit de constructions en bois de dimensions modestes (respectivement d'env. 4,7 x 2,4 m et 9,5 x 2,5 m), édifiées au bord d'anciens bras de rivière. L'emplacement des éléments porteurs des bâtiments et la conservation de quelques éléments des canaux d'amenée et d'évacuation de l'eau permettent de proposer des reconstitutions plausibles de ces deux meuneries (fig. 171, 172 et 175).

Aucun élément de roue hydraulique n'a pu être reconnu à Avenches, mais on en connaît quelques éléments sur d'autres sites qui ont permis leur reconstitution. Les dispositifs d'amenée d'eau et les mécanismes à engrenages que l'on peut restituer pour l'Antiquité sont proches de ceux que l'on observe dans les moulins à eau pré-industriels.

De toute évidence, les meuneries antiques étaient des installations privées, rattachées pour la plupart à de vastes domaines agricoles. Leurs exploitants devaient vendre la plus grande part de leur production aux boulangeries et aux habitants des agglomérations voisines. Il est possible qu'ils aient aussi loué leurs services alentour à d'autres producteurs céréaliers.

• Alors que les meules actionnées manuellement ont un diamètre proche de 40 cm, celui des meules hydrauliques est de l'ordre de 70 cm. De forme plus ou moins conique en général, elles sont parfois taillées dans des roches locales (le granit en particulier), mais on trouve fréquemment des exemplaires importés : les deux moulins d'Avenches ont livré tout un lot de meules de lave dont l'origine est à chercher dans le Massif central français, comme l'ont montré les analyses pétrographiques. Ces meules sont parfois les seuls vestiges conservés des moulins quand toute leur infrastructure a disparu.

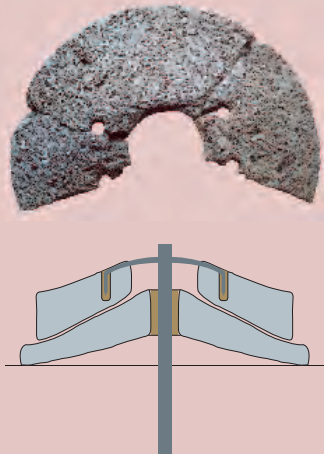


Fig. 173 – Fragment de meule en lave du moulin d'En Chaplix et coupe schématique illustrant un couple de meules et le système d'entraînement de la meule supérieure (tournante) au moyen d'un double crampon rattaché à un axe vertical.



Fig. 174 – Vestiges de l'infrastructure du moulin hydraulique des Tourbières.

Le nombre important de meules de grand diamètre que l'on trouve dans les collections des musées suggère l'existence d'un nombre significatif de moulins hydrauliques dans nos régions. La part respective des farines produites grâce à la force de l'eau et au moyen de moulins à bras ou à traction animale, demeure cependant impossible à établir. On peut néanmoins penser qu'une ville de l'importance d'Aventicum, dont l'environnement proche est parcouru de rivières et de ruisseaux, possédait plusieurs moulins à eau, qui demeurent à découvrir. D'ailleurs, la répartition des meules « hydrauliques » déposées dans les collections du Musée romain d'Avenches montre que tous les lieux de trouvaille se placent en marge des quartiers d'habitat ou à l'extérieur de la ville. Ces emplacements paraissent tout à fait propices à l'installation de meuneries hydrauliques, en bas de pente ou à flanc de coteau, dans des secteurs où la présence de cours d'eau ou de canalisations est attestée ou suspectée. Cela vaut par exemple pour le site de Sur Fourches, à l'extérieur de la porte de l'Ouest, où plusieurs grandes meules ont été mises au jour. C'est peut-être sur le cours du petit ruisseau du Ruz, aujourd'hui en grande partie canalisé, que furent installés des moulins antiques, juste à l'extérieur du mur d'enceinte.

Fig. 175 – Restitution du moulin hydraulique des Tourbières.



Bibliographie

Abréviations

AAS	Annuaire d'archéologie suisse, Bâle.
AS	Archéologie suisse, Bâle.
ASSPA	Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle.
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.
CAR	Cahiers d'archéologie romande, Lausanne et passim.
Doc. MRA	Documents du Musée romain d'Avenches, Avenches.

Généralités et historique des recherches

- 1 C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum*, Zurich, 1867.
- 2 E. Secrétan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne, 1896 (1919³).
- 3 E. Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, Genève, 1900.
- 4 G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern/München, 1964.
- 5 H. Bögli, *Aventicum. La ville romaine et le Musée* (*Guides archéol. de la Suisse* 19), Avenches, 1996³.
- 6 D. Castella (dir.), *Aux portes d'Aventicum : dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches* (Doc. MRA 4), Avenches, 1998.
- 7 A. Hochuli-Gysel (dir.), *Avenches, capitale des Helvètes*, AS 24, 2001.2, 1-96.
- 8 M.-F. Meylan Krause, *Aventicum. Ville en vues* (Doc. MRA 10), Avenches, 2004.
- 9 M. Grandjean, *Avenches. La ville médiévale et moderne. Urbanisme, arts et monuments* (Doc. MRA 14), Avenches, 2007.
- 10 A. de Pury-Gysel, *Aventicum (Avenches), Capital of the Helvetii : A History of Research, 1985-2010. Part I. Early Roman Aventicum and its Origins*, *Journal of Roman Archaeology* 24, 2011.1, 7-46.
- 11 A. de Pury-Gysel, *Aventicum (Avenches), Capital of the Helvetii : A History of Research, 1985-2010. Part II. Urban Development after A.D. 100, Crafts, and Finds*, *Journal of Roman Archaeology* 25, 2012, 259-296.
- 12 N. Desarzens, *La ville d'Avenches* (*Guides d'art et d'histoire de la Suisse* 945), Berne, 2014.

Rapports de fouilles

Cf. BPA 1, 1887 ss. Les chroniques annuelles des fouilles archéologiques paraissent régulièrement dans le BPA depuis 1991. ASSPA (jusqu'en 2005); AAS (depuis 2006).

Histoire et épigraphie

- 13 J. Favrod, La date de la prise d'Avenches par les Alamans, in : F. E. Koenig, S. Rebetez (éd.), *Arculiana, Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, 171-180.
- 14 R. Frei-Stolba, A. Bielman, *Les inscriptions. Textes, traduction et commentaire* (Doc. MRA 1), Avenches/Lausanne, 1996.
- 15 P. Blanc, Avenches/Aventicum dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge à la lumière des récentes découvertes archéologiques, *Zeitschrift für Archäologie und Kunstgeschichte* 59.3, 2002, 177-188.
- 16 J. Morel, M.-F. Meylan Krause, D. Castella, Avant la ville. Témoins des 2^e et 1^{er} siècles av. J.-C. sur le site d'Aventicum/Avenches, in : G. Kaenel et al. (éd.), *Colloquium Turicense. Sites, structures d'habitat et trouvailles du 1^{er} s. av. J.-C. entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône* (CAR 101), Lausanne, 2005, 29-58.
- 17 P. Blanc, D. Castella, Avenches du milieu du III^e au début du IV^e siècle. Quelques éléments de réflexion, in : R. Schatzmann, S. Martin-Kilcher (dir.), *L'Empire romain en mutation. Répercussions sur les villes romaines dans la deuxième moitié du 3^e siècle*, Actes du Colloque international de Bern/Augst (Suisse) (3-5 décembre 2009) (*Archéologie et histoire romaine* 20), Montagnac, 2011, 141-153.
- 18 A. Schenk, H. Amoroso, P. Blanc, avec une contrib. de R. Frei-Stolba, Des soldats de la legio I Adiutrix à Aventicum. À propos de deux nouvelles stèles funéraires d'Avenches, *BPA* 54, 2012, 227-260.

L'urbanisme

- 19 P. Blanc, avec la coll. de R. Frei-Stolba, Le développement de l'urbanisme, in : [7], 20-31.
- 20 D. Castella, Territoires et voies de communication, in : [7], 15-18.

L'amphithéâtre

- 21 Ph. Bridel, *L'amphithéâtre d'Avenches* (Aventicum XIII; CAR 96), Lausanne, 2004.

- 22 Ph. Bridel, L'amphithéâtre d'Avenches : originalité de quelques aspects architecturaux et fonctionnels, in : M. E. Fuchs, B. Dubosson (éd.), *Theatra et spectacula. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité* (Études de lettres 288), Lausanne, 2011, 293-306.

Les sanctuaires

- 23 Ph. Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier* (Aventicum III ; CAR 22), Avenches, 1982.
- 24 R. Etienne, Un complexe monumental du culte impérial à Avenches, *BPA* 29, 1985, 5-26.
- 25 J. Morel, Un nouveau temple rond gallo-romain à Avenches, *ASSPA* 76, 1993, 161-168.
- 26 G. Faccani, avec une contrib. de Ph. Bridel, Tempel, Kirche, Friedhof und Holzgebäude – bauliche Kontinuität zwischen dem 1. und dem 16./17. Jahrhundert bei Grange-des-Dimes in Avenches ?, *BPA* 46, 2004, 7-65.
- 27 M. Bossert, M.-F. Meylan Krause et al., Aventicum. Présence impériale dans les sanctuaires de la Grange des Dimes et de Derrière la Tour, *BPA* 49, 2007, 159-205.
- 28 D. Castella, M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*, Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006 (*Antiqua* 43), Bâle, 2008.
- 29 Ph. Bridel, G. Matter, Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoëx : un cas particulier ?, in : [28], 51-58.
- 30 J. Morel, P. Blanc, Les sanctuaires d'Aventicum, Évolution, organisation, circulations, in : [28], 35-50.
- 31 Ph. Bridel, avec des contrib. de S. Bigović et Y. Dubois, *Le sanctuaire de la Grange-des-Dimes à Avenches. Les temples et le péribole. Étude des architectures* (Aventicum XX ; CAR 156), Lausanne, 2015.

Le théâtre

- 32 G. Matter, *Das römische Theater von Avenches/ Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte* (Aventicum XV ; CAR 114), Lausanne, 2009.
- 33 Th. Hufschmid, N. Terrapon, avec une contrib. de H. Amoroso, Le théâtre romain d'Avenches. Travaux de recherche et de consolidation en 2012, *BPA* 54, 2012, 267-299.
- 34 Th. Hufschmid, Denkmäler und Ruinengelände – Arbeiten in 2013 / Le site et les monuments en 2013. Das römische Theater von Avenches – Restaurierung und Forschung, *BPA* 55, 2013, 222-240.

Le forum et ses abords

- 35 D. Tuor-Clerc, À la recherche du forum, *BPA* 31, 1989, 5-11.
- 36 M. Bossert, M. Fuchs, De l'ancien sur le forum d'Avenches, *BPA* 31, 1989, 12-105.
- 37 Ph. Bridel, *Aedes Minervae* ? Pour une relecture du prétendu « Capitole » de l'*insula* 23, in : F. E. Koenig, S. Rebetez (éd.), *Arculiana, Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, 61-74.
- 38 S. Delbarre-Bärttschi, M. Bossert et al., Une nouvelle salle de réunion aux portes du forum d'Aventicum : mosaïque à décor géométrique et banquettes à décor de lions, *BPA* 48, 2006, 9-47.
- 39 B. Goffaux, *Scholae* et espace civique à Avenches, *BPA* 52, 2010, 7-26.

Les établissements thermaux

- 40 G. Th. Schwarz, Die flavischen Thermen 'En Perruet' in Aventicum, *BPA* 20, 1969, 59-68.
- 41 Ch. Martin Pruvot, Les thermes publics, in : [7], 32-39.
- 42 Ch. Martin Pruvot et al., *L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du II^e siècle* (Aventicum XIV ; CAR 103), Lausanne, 2006.

L'habitat privé

- 43 P. Blanc et al., Recherches sur les quartiers nord-est d'Aventicum : fouilles 1991-1995, *BPA* 37, 1995, 5-112.
- 44 P. Blanc, M.-F. Meylan Krause et al., Nouvelles données sur les origines d'Aventicum : les fouilles de l'*insula* 20 en 1996, *BPA* 39, 1997, 29-100.
- 45 J. Morel, L'habitat, in : [7], 40-49.
- 46 J. Morel, D. Castella, S. Frey-Kupper, Ch. Martin Pruvot, *L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches*, *BPA* 43, 2001, 7-140.
- 47 J. Morel, D. Castella et al., *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Vol. 1 : Bilan de trois siècles de recherches – Chronologie, évolution architecturale, synthèse. Vol. 2 : Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier* (Aventicum XVI-XVII ; CAR 117-118), Lausanne, 2010.
- 48 P. Blanc, D. Castella, S. Delbarre-Bärttschi, *Palais en puzzle. Splendeurs et misères d'une demeure d'exception d'Aventicum* (Doc. MRA 19), Avenches, 2010.

Les installations artisanales

- 49 D. Castella, Potiers et tuiliers à Aventicum. Un état de la question, *BPA* 37, 1995, 113-142.
- 50 F. Eschbach, D. Castella et al., L'atelier de tuiliers d'Avenches En Chaplix, *BPA* 37, 1995, 143-188.
- 51 D. Castella, M.-F. Meylan Krause, Témoins de l'activité des potiers d'Aventicum (Avenches, Suisse), capitale des Helvètes, du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C., in : *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule (SFEACG), Actes du congrès de Fribourg, Marseille, 1999*, 71-88.
- 52 H. Amrein, *L'atelier de verriers d'Avenches. L'artisanat du verre au milieu du 1^{er} siècle après J.-C.* (Aventicum IX; CAR 87), Lausanne, 2001.
- 53 M.-F. Meylan Krause, Les artisans dans la ville, in : [7], 50-59.
- 54 S. Thorimbert, L'atelier de potiers d'Avenches À la Montagne (70/80-120/150 ap. J.-C.), *BPA* 49, 2007, 7-157.
- 55 M.-F. Meylan Krause, Aventicum. Lampes à huile d'époque romaine en Suisse : productions, diffusion, importations, *BPA* 53, 2011, 105-114.
- 56 H. Amrein, E. Carlevaro, E. Deschler-Erb et al., *Das römische Handwerk in der Schweiz. Bestandsaufnahme und erste Synthesen / L'artisanat en Suisse à l'époque romaine. Recensement et premières synthèses (Monographies Instrumentum 40)*, Montagnac, 2012.
- 63 D. Castella, « Mon père, ce héros ! » Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire, in : [28], 103-120.
- 64 L. Flutsch, P. Hauser, avec des contrib. de D. Castella, L. Pflug et C. Scholtès, *Le mausolée nouveau est arrivé ! Les monuments funéraires d'Avenches-En Chaplix* (Aventicum XVIII-XIX; CAR 137-138), Lausanne, 2012.

Le port et le canal

- 65 F. Bonnet, Les ports romains d'Aventicum, *AS* 5, 1982.2, 127-131.
- 66 F. Bonnet, Le canal romain d'Avenches : rapport sur les fouilles exécutées en 1980 et 1981, *BPA* 27, 1982, 3-55.
- 67 D. Castella, Aventicum, côté lac, in : S. Delbarre-Bärtschi, N. Hathaway (éd.), *EntreLacs. Le Pays des Trois-Lacs à l'époque romaine*, Avenches, 2013, 48-55.

Les aqueducs

- 68 J.-P. Aubert, Les aqueducs d'Aventicum, *BPA* 20, 1969, 23-36.
- 69 C. Grezet, Nouvelles recherches sur les aqueducs d'Aventicum, *BPA* 48, 2006, 49-106.

Les moulins hydrauliques

- 70 D. Castella et al., *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix»* (Aventicum VI; CAR 65), Lausanne, 1994.
- 71 P. Blanc, D. Castella, avec des contrib. d'A. Duvauchelle, N. Jacot et I. Liggi Asperoni, Le moulin hydraulique gallo-romain des Tourbières à Avenches/Aventicum, *BPA* 53, 2011, 7-62.

Les cimetières et l'ensemble culturel et funéraire d'En Chaplix

- 57 D. Castella, *La nécropole du Port d'Avenches* (Aventicum IV; CAR 41), Lausanne, 1987.
- 58 L. Margairaz Dewarrat, La nécropole de la Porte de l'Ouest, *BPA* 31, 1989, 109-137.
- 59 D. Castella, L. Flutsch, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-En Chaplix VD, *AS* 13, 1990.1, 2-30.
- 60 D. Castella et al., *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix»*. Fouilles 1987-1992 (Aventicum IX-X; CAR 77-78), Lausanne, 1999.
- 61 D. Castella et al., Le monde des morts, in : [7], 72-81.
- 62 D. Castella, P. Blanc, Les pratiques funéraires à Avenches (Aventicum) et dans sa région durant le Haut-Empire, in : A. Faber et al. (Hrsg.), *Körpergräber des 1-3. Jahrhunderts in der römischen Welt*, Internationales Kolloquium Frankfurt am Main, 19.-20. November 2004 (*Schriften des Archäologischen Museums Frankfurt* 21), Frankfurt am Main, 2007, 323-340.
- Une bibliographie plus complète, régulièrement mise à jour, peut être téléchargée sur la page <<http://aventicum.org/index.php/fr/publications/bibliographie-avenches>>.
- Les chroniques des fouilles archéologiques paraissant dans le *Bulletin de l'Association Pro Aventico* peuvent être téléchargées sur la page <<http://aventicum.org/index.php/fr/fouilles-archeologiques/publications>>.
- Le *Bulletin de l'Association Pro Aventico* (sauf les deux derniers numéros parus) peut être consulté ou téléchargé sur le site du Swiss Electronic Academic Library Service (<retro.seals.ch/> à la page <<http://retro.seals.ch/digbib/vollist?UID=bpa-001>>.

Crédit des illustrations

Fig. 1	Photo Armée Suisse, 2011
Fig. 2-4, 154, 160, 164	Cartes, plans et dessins Daniel Castella, SMRA
Fig. 5	Photo Alfred Mueller
Fig. 6	Photo Jürg Zbinden, Berne ; dessin Eva Gutscher, d'après Denise Kaspar
Fig. 7, 33, 36, 37, 42, 43, 50, 66, 69, 72, 73, 113 (à g.), 135, 143, 151	Photos Andreas Schneider, SMRA
Fig. 8	Photo Anjo Weichbrodt, SMRA
Fig. 9	Photo Jürg Zbinden, Berne
Fig. 10, 44, 46 (en haut), 47, 61, 76, 95, 118, 119	Photos NVP3D, La Croix-sur-Lutry
Fig. 11	Gravure de Matthäus Merian l'Ancien. Collection privée
Fig. 12, 21, 34, 39, 51, 74, 78, 79, 82, 91, 108, 121	Photos Paul Lutz, SMRA
Fig. 13	< http://fr.wikipedia.org/wiki/Historiographie_de_la_Suisse#mediaviewer/File:AegidusTschudi.jpg >
Fig. 14	H. H. Zoller, <i>Miscellanea von allerhand Alt-Jüdischen und Römischen (...)</i> , Zürich, 1713-1737, p. 492. Lucerne, Zentralbibliothek
Fig. 15	Zürich, Zentralbibliothek
Fig. 16	S. et F. S. Schmidt, <i>Monumenta Aventicensia annis MDCCXLIX, MDCCCL ET MDCCCLI (...)</i> , p. 1. Berne, Burgerbibliothek
Fig. 17	E. Ritter, <i>Antiquités de la Suisse, 1786-1790</i> , n° 19. Berne, Burgerbibliothek
Fig. 18, 25	Musée de l'Élysée, Lausanne
Fig. 19	Photo Nathalie Vuichard, SMRA
Fig. 20	C. Bursian, <i>Aventicum Helvetiorum (Mitt. der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich)</i> , Zürich, 1867-1870, Taf. X
Fig. 22	Fonds Ranc-Secretan, Boncourt
Fig. 23, 26, 28, 30, 38, 45, 48, 52, 58, 65, 70, 71, 75, 83-89, 94, 99, 102, 104, 110, 111, 114, 115, 117, 122, 123, 126-127, 137, 140, 141, 144, 147-150, 157, 166, 167, 174	Photos et documents SMRA
Fig. 24	Collection privée (Madeleine Aubert)
Fig. 27, 138, 155, 158, 163, 169, 170	Photos Archeodunum SA, déposées au SMRA
Fig. 29, 156, 159, 171	Aquarelles Brigitte Gubler, Zurich
Fig. 31, 60	Cartes et plans SMRA
Fig. 32, 57, 63, 100, 107, 112, 113, 131, 139, 142, 146, 161, 162, 165, 168, 175	Restitutions infographiques Philip Bürli, SMRA (sur la base de modélisations informatiques de Laurent Francey et Thomas Hufschmid, SMRA)
Fig. 35	Photo Archéologie Cantonale Vaudoise
Fig. 40, 125, 129, 134	Modélisations numériques Laurent Francey, SMRA ; photos SMRA
Fig. 41	Photo Fibbi-Aeppli, Grandson
Fig. 46 (en bas)	<i>Museum Römische Villa Nennig. Das Mosaik</i> (Stiftung Saarländischer Kulturbesitz), Dudweiler, 1996 ²

Fig. 49, 54	Plans Madeleine Aubert, SMRA ; vectorisation Daniel Castella, SMRA
Fig. 53	Photo Thomas Hufschmid, SMRA
Fig. 55	Modélisation informatique Olivier Feihl, Archéotech, Épalinges
Fig. 56, 77, 81	Dessins et infographies Bernard Reymond, Yverdon-les-Bains
Fig. 59	Photo Avenches Opéra
Fig. 62, 68	Modélisations numériques Mathias Glaus ; rendus Thomas Hufschmid, SMRA
Fig. 64, 96	Photos Frank Tomio
Fig. 67, 172	Modélisations informatiques Laurent Francey, SMRA
Fig. 80	Patrick Nagy, Archéologie Cantonale, Zurich
Fig. 90, 92, 93, 106, 109	Modélisations informatiques et plan Thomas Hufschmid, SMRA
Fig. 97	Photo Patrick Nagy, Archéologie Cantonale, Zurich ; modélisation informatique Thomas Hufschmid, SMRA
Fig. 98	Modélisation informatique Alban-Brice Pimpaud, 2008
Fig. 101	D'après S. Oelschig, <i>Kaleidoskop der Epigraphik. Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum</i> (Doc. MRA 16), Avenches, 2009, Nr. 7159
Fig. 103	Dessin Walter Geissberger, Bern ; photo Jürg Zbinden, Berne
Fig. 105	J.-E. Curty, <i>Recueil des Antiquités trouvées à Avenches en 1783-1786</i> (...). Bibliothèque cantonale universitaire de Fribourg
Fig. 116	Plan SMRA ; photo Swisstopo
Fig. 120	Modélisation informatique Matthias Flück, SMRA
Fig. 124	Photo Matthias Flück, SMRA
Fig. 128	Dessin Markus Schaub, Augusta Raurica (colorisé)
Fig. 130	Photo Burgerbibliothek, Berne
Fig. 132, 133	Photos Hugo Amoroso, SMRA
Fig. 136	Plan Daniel Castella, Jean-Paul Dal Bianco, SMRA
Fig. 145	Maquette Hugo Lienhard, Mies ; photo Andreas Schneider, SMRA
Fig. 152	Photo Denis Weidmann, Archéologie Cantonale Vaudoise
Fig. 153	Photo René Vorlet, Payerne
Fig. 173	Photo SMRA ; dessin Daniel Castella, SMRA
P. 5	Dédicace à la déesse tutélaire Dea Aventia. Photo Andreas Schneider, SMRA
P. 37	La porte de l'Est du mur d'enceinte en direction de la ville d'Avenches. Photo NVP3D, La Croix-sur-Lutry
Image de couverture	Le sanctuaire du Cigognier. Infographie Bernard Reymond, Yverdon-les-Bains
Deuxième de couverture	Au théâtre d'Aventicum. Restitution infographique Philip Bürli, SMRA (sur la base d'une modélisation informatique de Thomas Hufschmid, SMRA)

ISBN 978-2-9701023-0-4



9 782970 102304

